

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc.. have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Pagination continue.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, formant un volume de 300 pages tous les six mois, composé de matières ainsi classées :

RELIGION,
MORALE,
PHILOSOPHIE,
VOYAGES.

HISTOIRE,
BIOGRAPHIE,
LITTÉRATURE,
CRITIQUE,

SCIENCES,
BEAUX-ARTS,
ÉCONOMIE SOCIALE,
AGRICULTURE, Etc., Etc

CHRONIQUE GÉNÉRALE.— Quoique le *Foyer Domestique* ne s'occupe point de politique, cependant il publie un *Résumé* des nouvelles politiques et autres les plus intéressantes, etc

Volume IV.—Numero 4.

1er OCTOBRE 1877.

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

Un Morceau de Musique chaque Mois
ABONNEMENT : \$1 PAR VOLUME

LISTE DES COLLABORATEURS.

Adam, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B..... (Abbé G.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous - Ingénieur-en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montréal.
Bélanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.), M. D., Montebello.
Bourget, (Jos. G.) Rivière du Loup (En Bas)
Caouette, (J. B.) employé civil—Québec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.)—St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Québec.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.,—Québec.
Chemin, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume)—4 rue Cabanais, Paris.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montreal.

De la Bruyère (Boucher) — Saint-Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.
Dérome, (F. M.)—Rimouski.
Desaulniers, (Frs. L.)—Yamachiche
Desaulniers, (A. L.) Avocat.—Trois-Rivières.
Desjardins, (G. Alphonse.)—Lévis.
Desjardins, (Dlle. Clara.)
De Vervins, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).
Dick, (Dr. V. E.)—Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Donnelly, (James) Beauharnais.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL. B., Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filliatre, (R. P.) O.M.I.,—Ottawa,
Fréchette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle ***)
Guay, (Abbé Chs.), N.-D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Huguet-Latour, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.

Langevin, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.
L..... (Eugène)—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle ***)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Iberville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.), M. D., LL. B.—Québec.
Pallier, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, (Joseph)—Ottawa.
Tassé, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)
Tetu, (Dr. L.)—Rivière-Quelle.
Thibault, (Chas.) Avocat—Montréal.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières de cette Livraison.

	PAGES.		PAGES
Morale et Philosophie.		Variétés.	
RELIGION, PATRIE, HONNEUR.—Discours prononcés par trois Elèves de la classe de Philosophie du Collège Joliette.....	149	Le Rendez-vous des Bossus, par J. B. CAOINETTE.....	158
Littérature.		Conte Oriental, par X **	176
Une lettre à la Sainte Vierge, par Paul FÉVAL.....	156	Réflexion d'un Ignorant, par Jean GRANGE.....	185
Souvenirs d'un Colporteur (Esquisse de Mœurs)(<i>Suite</i>), par E. L * *	163	Sciences pour Tous.	
Musique.		La Culture et l'Education, par A. L. DESAULNIERS.....	171
MA SŒUR!—Paroles de X ** et Musique de Geo. McNEIL.....	180	Economie Sociale et Politique.	
Biographie.		Essai sur le Droit Social Chrétien (<i>Suite</i>), par le R. P. PAQUIN, O. M. I	152
Notice biographique sur le Très-Révérend Messire Alexis MAILLOUX, V. G.....	167	Partie Editoriale.	
Bibliographie.		Mgr. Conroy à Trois-Rivières et à Nicolet, par L. A. DESAULNIERS.....	186
Une Colonie féodale en Amérique, par X * *	179	Découverte du corps de Mgr. de Laval.....	191
Archéologie.		Les Bienfaiteurs du <i>Foyer Domestique</i>	192
Monument du Rév. Messire Zéphirin CHAREST, Curé de St. Roch de Québec, par J. A. M * *	178	Le Shérif de Montréal.....	193
Voyages.		Un nouveau Docteur de l'Eglise.....	193
Lettre d'une Religieuse Canadienne à son Oncle.....	182	Ordination.....	193
Maximes et Pensées.		Nouvelle Fondation.....	193
Sentences à méditer.....	158	Un Essai.....	193
Conseils aux Agriculteurs.....	175	L'Union Musicale de Québec.....	193
Les trois sourires du Mourant.....	178	Orangistes et Protestants d'Ottawa.....	194
		Tribut de Reconnaissance	194
		Rapport de l'Agriculture de Ste. Anne.....	195
		Société St. Jean Baptiste de Québec	195
		Notices d'Or de la <i>Minerve</i>	195
		Opération difficile.....	196
		Education à Ontario.....	196
		Mémorial Nécrologique.	
		Rév. Messire LABERGE	196
		Mgr. RAPPE.....	196

ABONNEMENT.

Cette REVUE paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, formant deux volumes d'environ 300 pages, par année.

Prix par Volume.

CANADA.....\$1.00.
ÉTATS-UNIS\$1.10.
EUROPE.....\$2.50, (15 fr.)

Payable d'avance.

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

LE

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, etc., etc., doit être adressé à M. l'ADMINISTRATEUR du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

FOYER DOMESTIQUE,

Religion, Histoire, Voyages, Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Agriculture, Tempérance, etc.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

Morale et Philosophie.

RELIGION, PATRIE, HONNEUR. (1)

I.

Religion.

Mr. le Président, Messieurs,



CORE au premier pas dans la vie, à cette époque fortunée où l'âme ne s'est pas encore ternie au contact si dangereux du monde, où trouver un sujet plus digne de nos accents que notre belle devise : "RELIGION, PATRIE, HONNEUR ?" Quoi de plus grand que la religion, quoi de plus doux que la patrie, quoi de plus noble que l'honneur ? Religion, Patrie, Honneur : mots magiques, mots sublimes qui résument le bonheur et la gloire d'une nation ! Le peuple canadien a compris le sens profond que ces mots renferment : à diverses reprises ses enfants ont versé leur sang pour la Religion ; toujours ils ont combattu en héros pour leur patrie, et l'honneur national est aussi pur aujourd'hui que lorsque la main

(1) Discours prononcés à l'Académie St. Etienne, du Collège Joliette, par trois élèves de la classe de Philosophie.

du premier pionnier canadien l'inscrivit fièrement sur notre drapeau. Barde timide, je viens ce soir chanter les vertus et la foi de ce peuple héroïque ; au nom de la Religion sainte que je loue, je vous demande un moment d'attention et une large portion d'indulgence.

Prosternons-nous en esprit devant la croix de bois élevée par Jacques-Cartier sur le sol de notre patrie, il y a trois siècles, et jetons un coup-d'œil respectueux sur cette longue période ; certes jamais les adorateurs sincères de cette croix rustique n'ont eu à rougir de leurs descendants. Sortis de la vieille Bretagne, nous avons conservée intacte sur les bords du St. Laurent la foi que nous ont léguée les chevaleresques habitants des rives de la Loire. Fidèles à notre noble devise, nous avons vu sur nos têtes passer bien des orages, nous avons vu l'erreux rugir à nos portes ; mais nous avons pour nous protéger un bouclier plus fort que l'airain ; sur le cœur du Canadien était écrit en caractères indélébiles : "AIME DIEU ET VAS TON CHEMIN." Ainsi on voit les lames furieuses, soulevées par l'ouragan, épuiser leur rage impuissante contre les flancs du superbe rocher et, vaincues, retomber dans les abîmes qui sont leurs demeures. Presque seul le Canada est resté éminemment catholique au milieu des peuples fourvoyés, mais les Canadiens pouvaient-ils oublier leurs croyances quand à leurs têtes marchaient un Mgr. de Laval, un Plessis et tant d'autres illustres champions de la Foi ? Oh ! soyons fiers de notre beau nom de *Canadiens-Français*, marchons avec orgueil sur ce coin de l'Amérique qui s'appelle Canada ; foulons avec respect le sol vénéré de la patrie arrosé du sang des martyrs. L'écho de nos antiques forêts semble encore redire les accents inspirés, irrésistibles des Jogue et des Lallemand

prêchant le Crucifié du Golgotha aux fiers enfants des bois. L'indigent pleure au souvenir d'un Laval et le fils de l'altière Albion tremble encore au seul nom d'un Plessis !

Mais pourquoi réveiller les cendres paisibles des morts, pourquoi nous écarter au milieu des tombeaux ? Portons nos regards vers Montréal ; contemplons-y un vieillard à la figure sereine, aux traits souriants, dont le noble front enchâssé dans l'albâtre de sa chevelure, paraît illuminé d'un rayon céleste ; on dirait que la mort, toujours impitoyable, hésite à étendre sa main hideuse sur la tête du grand Ignace. Puisse Dieu, dans sa miséricorde, conserver longtemps encore dans ce diocèse témoin de ses vertus, de ses luttes et de ses gigantesques travaux, celui que tout catholique acclame comme un Père et vénère comme un Saint. Oui, l'épiscopat d'aujourd'hui est aussi fertile en vertus et en grands exemples que celui qui illustrait notre patrie, il y a deux siècles. Instruit à une semblable école, dirigé par des Pasteurs aussi éminents, le peuple canadien n'a pas dégénéré de ses ancêtres et nous pouvons toujours, le front haut, redire notre impérissable devise : " Religion, Patrie, Honneur." Au nom de la Religion nos pères donnaient leur vie sur les bords du St. Laurent, au nom de la Religion l'enfant du Canada, en 1870, est allé rougir les flots du Tibre de son sang généreux. Les chants guerriers du zouave Canadien ont fait tressaillir les échos de la vieille Rome et plus d'un garibaldien, en mordant la poussière, a maudit le fils de la Nouvelle-France.

Chaque dimanche, comme autrefois, nos temples se remplissent d'adorateurs fervents et empressés et on voit le grand du monde à côté de l'enfant du peuple s'incliner devant le Très-Haut ; en Canada, le chêne superbe comme le roseau à la tige fragile abaisse humblement le front devant la face du Créateur. Et qu'il est beau de voir, chaque soir, la famille canadienne se réunir devant une image de Marie pour implorer en commun son assistance et sa protection maternelle ! Le vieillard à la voix tremblante demande des jours heureux pour sa nombreuse postérité et le petit enfant, les mains jointes sur son cœur, implore, de sa voix d'ange, les bénédictions de Dieu sur le front blanchi de son vieux père. Les chérubins, sur leurs harpes d'or, doivent mêler leurs symphonies divines aux pieux accents de si douces prières.

Canadiens, groupons-nous toujours sous l'égide puissante de la religion de nos pères, courbons avec respect nos fronts sous la main du Dieu qu'ils adoraient, et nos descendants, pleins de vénération pour notre mémoire, nous loueront dans leurs chants comme nous exaltons aujourd'hui nos religieux ancêtres. Marchons sans crainte au milieu des peuples, à l'ombre de notre étendard national ; toujours la gloire s'attachera à nos pas, si dans nos cœurs vit à jamais la devise qui se lit sur les plis de notre drapeau : " AIME DIEU ET VAS TON CHEMIN."

II.

Patrie.

Messieurs,

Celui qui m'a précédé à cette tribune a déroulé sous vos yeux, avec ces accents émus qui jaillissent d'une profonde conviction, la longue série des gloires religieuses du Canada. L'attachement inviolable des Canadiens à la Foi de leurs pères a été, sans contredit, la cause principale du maintien de notre nationalité et c'est avec raison que le mot RELIGION, comme un talisman sacré, a été inscrit en tête de notre devise nationale. En dépliant davantage notre glorieux étendard, nous y voyons étinceler en lettres d'or, à côté du mot Religion, celui de PATRIE. C'est à la Patrie que je viens à mon tour adresser un hymne de reconnaissance et offrir un tribut de respect, d'admiration et d'amour. La Religion, loin d'être comme l'affirment quelques déclamateurs modernes, un obstacle à l'amour de la Patrie, est seule capable d'inspirer le vrai patriotisme. Aussi voyons-nous à toutes les pages de nos annales ces deux grandes idées inséparablement unies et, sans leur dévouement pour les intérêts et la défense de la Religion, nos ancêtres ne se seraient pas immortalisés par tant d'actes d'héroïsme.

La patrie est une mère et ce seul titre suffit pour nous faire comprendre le lien mystérieux mais indissoluble qui nous attache au sol qui nous a vus naître. Comme la piété filiale, ce sentiment a été gravé par le Créateur dans le cœur de l'homme : il se retrouve à tous les âges du monde et chez toutes les nations ;

au Canada il a enfanté des prodiges et fait germer des héros! Oui l'homme, sous quelque latitude que la Providence l'ait fait naître, aime son pays. Les peuples du Nord chérissent leurs glaciers, l'aurore boréale leur semble plus brillante que le beau soleil d'Italie; l'Arabe s'attache au désert; monté sur son agile coursier, il brave la tempête; les immenses plaines de sable qu'il traverse, rapide comme le vent, lui paraissent plus belles que les riantes prairies dont s'enorgueillissent d'autres pays; l'Indien préfère la sauvage liberté de ses forêts au séjour des capitales du monde civilisé.

Voulez-vous savoir quelle est la force de ce sentiment pieux qui, comme un aimant d'une grande puissance, attire l'homme vers le sol natal, interrogez cet exilé qui soupire sans cesse après la patrie absente. Ah! que ne peut-il venir mourir dans cette contrée bénie où il reçut le jour! La tombe rapprochée du berceau semble placer sous un même ombrage toute une vie, tandis que les années passées sous un ciel étranger sont comme des branches qu'une main barbare a séparées d'un tronc pleins de sève. O merveilleuse intensité de l'amour de la patrie, l'injustice et l'ingratitude ne sont pas capables de vous éteindre! Annibal, banni par ses concitoyens, n'en fait pas moins tous ses efforts pour sauver Carthage; Rome et Athènes surent inspirer à leurs citoyens, à leurs soldats, de semblables actes de patriotisme et de dévouement.

Mais pourquoi fouiller dans les archives poudreuses de l'antiquité, arrêtons, avec un légitime orgueil, nos regards sur le Canada. L'histoire du monde n'offre rien de plus beau que les luttes de nos glorieux ancêtres défendant pied à pied le sol de leur patrie. Le Canada tout entier n'est qu'un vaste céramique: chaque arbre de la forêt est un monument qui abrite un tombeau; chaque branche que le vent fait pencher semble vouloir relever un héros tombé sous le fer de l'implacable Albion, un martyr de la Religion, de la Patrie et de l'Honneur.

Canadiens, issus de cette race vaillante et forte, recueillons avec vénération les enseignements qui semblent sortir du fond de ces tombeaux. Aimons-le, ce Canada, nous qui savons ce qu'il a fallu à nos ancêtres de travaux et d'héroïsme pour conserver notre foi et notre langue; sachons, comme eux, transmettre à nos descendants l'héritage précieux que nous tenons de nos pères; écoutons et met-

tons en pratique ce conseil du chantre national:

“ De notre foi pure et sèvere
 “ Suivons à jamais le flambeau;
 “ Du langage de notre mère,
 “ Souvenir si doux du berceau;
 “ Des mœurs antiques de nos pères
 “ Aimons, gardons l'aménité;
 “ Des lois si belles de leurs frères
 “ Suivons, pratiquons l'équité.

Oui, c'est dans l'ardeur de notre foi, que, à l'exemple de nos aïeux, nous puiserons l'amour de la patrie: amour sincère, amour immense, source intarissable du dévouement le plus pur. Marchons sur leurs traces glorieuses, ayons sans cesse présentes à la mémoire ces paroles de notre immortelle devise: “ AIME LA PATRIE ET VAS TON CHEMIN.”

III.

Honneur.

Messieurs,

Après les discours que vous venez d'entendre, j'éprouve, je l'avoue, un sentiment de crainte, en montant à mon tour à cette tribune. Les deux orateurs que vous venez d'applaudir ont, d'une main respectueuse, déployé notre drapeau national; ils ont fait successivement apparaître devant vous les mots sublimes qui y sont tracés: le mot RELIGION dont chaque syllabe prononcée par une voix canadienne est une élévation vers Dieu et le mot PATRIE qui excite dans tout cœur canadien un légitime orgueil. Mais notre admirable devise serait incomplète, si, à la Religion et à la Patrie, n'était joint l'HONNEUR. C'est ce grand mot, qui forme en quelque sorte le couronnement des deux autres, que je viens en ce moment offrir à votre admiration.

L'honneur est ce sentiment généreux qui porte l'homme à faire des actions nobles et élevées; l'honneur est le bien le plus précieux que l'homme possède; c'est un trésor dont les peuples comme les individus sont également jaloux; à quels douloureux sacrifices ne se soumet-on pas avec joie pour maintenir intact ce dépôt d'un prix inestimable? Un peuple soucieux de sa dignité sacrifie sans hésiter ses richesses quand le soin de son honneur le demande, il verse avec bonheur son sang pour la défense ou la revendication de son honneur.

L'honneur est le mobile des grandes actions; c'est par l'honneur que se sont

laissé guider les hommes dont la gloire brille du plus pur éclat dans l'histoire du monde. Cette auréole d'immortalité qui entoure un nom illustre a toujours fasciné les grandes âmes.

Il me serait facile de puiser dans les fastes de tous les peuples, depuis l'antiquité la plus reculée, des preuves nombreuses et irréfragables de cette puissante action de l'honneur, mais pourquoi emprunter à l'étranger ce que nous possédons avec surabondance ? En parcourant nos annales, nous y apercevons à chaque page des actions éclatantes, des traits sublimes, des dévouements héroïques ; partout nous voyons le Canadien soumis aux lois les plus strictes de la loyauté et de l'honneur, glorieux esclave qui fait la grandeur d'une nation. Quoi de plus digne de fixer les regards de la postérité que ce spectacle presque inouï d'un peuple encore au berceau, défendant avec une énergie indomptable sa Religion, sa Patrie, son Honneur contre toutes les forces de l'Angleterre ? Tu as vaincu, léopard britannique. tes armées innombrables ont écrasé une poignée de braves, mais l'honneur canadien est sorti pur et sans tache de cette lutte gigantesque. Nous avons repoussé loin de nous ce froid protestantisme que tu te flattais de nous imposer, nous avons laissé par notre inaltérable patience le despotisme que tu faisais peser sur nous. Tu as pu nous ôter nos biens, détruire nos récoltes, incendier nos villages, enchaîner notre liberté, mais nous ravir l'honneur, jamais !!! Souviens-toi, ô orgueilleuse Albion, des plaines d'Abraham, ... et toi, aigle d'Amérique, rappelle-toi Châteauguay !... Voilà comment le Canada venge son honneur !

Louanges à vous, missionnaires infatigables qui avez su maintenir parmi nous, dans tout son éclat, ce flambeau ardent de la foi ; guerriers intrépides qui avez porté haut et ferme le drapeau canadien ; courageux colons qui d'une main conduisiez la charrue et de l'autre armiez votre fusil ; louanges à vous tous, hommes généreux, qui avez établi sur des bases désormais inébranlables le glorieux édifice de notre nationalité.

Espère donc, ô Canada ; après un passé comme le tien, un peuple peut marcher vers l'avenir. Tes fils sont fiers de toi, ils se glorifient de leur ancêtres et redisent comme eux : "AIME L'HONNEUR ET VA S TON CHEMIN."

Economie Sociale et Politique.

[Pour le Foyer Domestique.]

ESSAI

SUR LE

DROIT SOCIAL CHRÉTIEN.

IX.

Union essentielle des deux puissances.

(Suite.)



Le premier empereur chrétien, Constantin, regarda la liberté de la religion chrétienne comme la première chose qu'il était tenu de protéger : "Nous étant heureusement assemblés à Milan, dit-il, moi, Constantin Auguste, et moi, Lucinius, et traitant tout ce qui regarde la sûreté et l'utilité publiques, nous avons cru qu'un de nos premiers devoirs devait être de régler ce qui regarde la liberté du culte de la Divinité, et de donner aux chrétiens la liberté de suivre leur religion." (1)

D'après une autre loi de Constantin publiée en 322, ceux qui usaient de quelque violence contre les chrétiens, au sujet de leur religion, étaient condamnés à la peine du fouet s'ils étaient esclaves, ou à payer des amendes considérables s'ils étaient libres (2).

Honorius empereur sévissait avec la dernière rigueur contre ceux qui insultaient aux prêtres dans l'Eglise, attaquaient les lieux sacrés, ou troublaient par quelque violence le service divin (3).

Constantin avait confirmé le Concile de Nicée, afin de l'appuyer de sa protection ; Théodose le Grand confirme, dans le même but, celui de Constantinople ; Théodose le Jeune celui d'Ephèse ; Marcien, celui de Chalcédoine.

Justinien, pour s'acquitter plus efficacement de son devoir de protéger l'Eglise et ses ordonnances, plaça les quatre conciles ci-dessus mentionnés parmi les lois de l'Empire : "Nous réglons et ordonnons, dit-il, (4)

(1) Code Théodosien.

(2) Code Théodosien lib. XVI, tit. 2, No. 5.

(3) Ibidem, No. 31.

(4) Novella, 131a, cap. 1 ; et Code Justin. tit. 1, Nos. 7, 8.

que les saintes ordonnances ecclésiastiques obtiendront force de loi dans notre empire, à savoir, les règlements qui ont été passés et confirmés dans les quatre Conciles suivants : celui de Nicée composé de trois cents dix huit Pères, celui de Constantinople, formé par cinquante Pères, le premier d'Ephèse dans lequel Nestorius fut condamné, et celui de Chalcedoine, dans lequel Eutyches et Nestorius furent anathématisés. Car nous regardons les dogmes proclamés dans ces Conciles comme les Saintes Ecritures, et les règlements qui y ont été passés, comme des lois."

En 445, Théodose le Jeune et Valentinien III, publièrent la magnifique et Catholique constitution suivante, et cela, à la demande du Pape Saint Léon (dans sa lettre X), ce qui témoigne encore de davantage de l'étroite union qui régnait entre le chef de l'Eglise et les chefs de l'empire : "Nous sommes dans une certitude complète que le seul secours efficace pour nous et pour notre empire nous vient de la faveur de la divinité supérieure, faveur que nous obtiendrons surtout par la foi chrétienne et la religion que nous vénérons. Comme la primauté du siège apostolique repose sur le mérite de Saint Pierre, la tête de l'ordre épiscopal, sur la prééminence de la cité Romaine, et surtout sur l'autorité du décret du Saint Concile (de Nicée), sans l'autorité duquel siège apostolique aucune innovation ne peut être faite sans présomption, il est certain que la paix régnera dans l'Eglise si tout le troupeau reconnaît son premier Chef..... Mais pour qu'aucun trouble ne surgisse, et pour que la discipline de la religion ne soit en rien diminuée, nous décrétons que nulle innovation ne se fasse, soit dans les Gaules, soit dans les autres provinces, sans l'autorisation du vénérable Pape de la ville éternelle." (5)

Cette constitution fut ensuite renouvelée par Justinien, dans son Code et ses Novelles (6).

D'autres édits des empereurs confirmèrent plusieurs points de dogme, de morale et de discipline, dès qu'ils étaient définis ou réglés par l'autorité ecclésiastique. Ainsi, dans le code Justinien, on trouve une loi confirmant les lois de l'Eglise sur la sanctification du dimanche et des fêtes (7).

Dans le Code Theodosien, on voit un décret de Constantin, publié en 320, appuyant les lois de l'Eglise sur le Célibat des Clercs et des Vierges, et abolissant les anciennes lois qui imposaient des peines au célibat (8).

Valentinien Ier alla plus loin encore, en déclarant exemptes de la capitation les vierges et les veuves.

On voit encore dans le Code Justinien des édits appuyant les canons ecclésiastiques concernant l'élection des évêques, la rési-

dence et la simonie, ainsi que les peines canoniques décrétées par l'Eglise contre les transgresseurs de ces lois, "en sorte, remarque un historien, qu'avec le temps, il n'y eut presque pas un article important de la doctrine et de la discipline de l'Eglise, qui ne fut confirmé par les constitutions impériales."

Il faut bien remarquer que les empereurs, en publiant ces constitutions, ces édits et ces règlements, dont plusieurs portent sur des *objets purement spirituels*, qui ne sont en aucune manière du ressort de la puissance temporelle, ne faisaient que *confirmer* la discipline réglée d'abord par l'Eglise, et alors en vigueur. Il est certain, du reste, comme on peut le voir dans les *Commentaires* de Godefroy sur le Code Theodosien, que les empereurs tiraient leurs édits et leurs constitutions sur des objets spirituels, uniquement des canons des Conciles, et d'autres monuments de la discipline ecclésiastique, preuve évidente qu'ils n'entendaient pas faire eux-mêmes des lois de leur propre chef sur ces objets, mais simplement *confirmer* les lois portées par l'Autorité Ecclésiastique, afin d'appuyer celle-ci, et remplir vis-à-vis de l'Eglise les devoirs qu'il leur incombe de l'aider à accomplir sa grande mission de sauver les hommes, conformément aux principes que nous avons émis dans cet écrit.

Tout l'exercice de la puissance temporelle se bornait à protéger l'Eglise en soutenant ses décisions, sans jamais les prévenir, les étendre ou les modifier en aucune manière.

C'est ainsi du reste que les empereurs chrétiens entendaient la chose, comme on peut s'en convaincre par cette déclaration de Justinien, que l'on trouve dans ses Novelles : (9) "Dieu a confié aux hommes le sacerdoce et l'empire ; le sacerdoce pour administrer les choses divines, et l'empire pour présider aux choses humaines, l'un et l'autre procédant du même principe," d'où il conclut un peu plus bas, qu'il ne prétend pas juger, par lui-même, les affaires spirituelles, mais seulement confirmer les règles et les canons de l'Eglise.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre ce titre d'*évêques extérieurs* dont les premiers empereurs chrétiens se glorifiaient quelquefois. "Dieu vous a établis évêques pour le dedans, disait Constantin aux princes de l'Eglise, et moi évêque pour le dehors," (10) ce qui veut dire que, de même que les évêques ont la mission de conduire le peuple fidèle dans l'ordre du salut, de même les empereurs ont celle de soutenir leurs ordonnances en leur procurant le respect qui leur est dû. Fénelon, dans un discours prononcé au sacre de l'électeur de Cologne (11), commente ce titre d'évêque extérieur d'une manière aussi intéressante qu'instructive : "Il est vrai, dit ce prélat, que le prince pieux

(5) Novell. lib. I, nov. 24 (ad calcem Cod. Theod.)

(6) Novella 131, cap. 2.

(7) Cod. Just. lib. III, tit. XII, No. 3.

(8) Cod. Theod. lib. VI, tit. XVI, No. 1.

(9) Novell. VI. Praef.

(10) Vita Constantini, Eusebe, lib. IV, cap. 24.

(11) Œuvres, tom. XVII, p. 147.

et zèle est nommé l'évêque du dehors, et le protecteur des Canons; expressions que nous répéterons sans cesse avec joie, dans le sens modéré des anciens qui s'en sont servis. Mais l'évêque du dehors ne doit jamais entreprendre la fonction de celui du dedans. Il se tient le glaive à la main, à la porte du sanctuaire, mais il prend garde de n'y pas entrer. En même temps qu'il protège, il obéit; il protège les décisions, mais il n'en fait aucune. Voici les deux fonctions auxquelles il se borne: la première est de maintenir la liberté de l'Eglise contre tous ses ennemis du dehors, afin qu'elle puisse, au dedans, sans aucune gêne, prononcer, décider, approuver, corriger, enfin d'abattre toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu; la seconde est d'appuyer ces mêmes décisions, dès qu'elles sont faites, sans se permettre jamais, sous aucun prétexte, de les interpréter. Cette protection des canons se tourne donc contre les ennemis de l'Eglise, c'est-à-dire contre les novateurs, contre les esprits indociles et audacieux, contre tous ceux qui refusent la correction. A Dieu ne plaise que le protecteur gouverne, ne préviene jamais en rien ce que l'Eglise réglera! Il attend, il écoute humblement, il croit sans hésiter, il obéit lui-même, et fait autant obéir par l'autorité de son exemple que par la puissance qu'il tient dans ses mains. Mais enfin le protecteur de la liberté ne la diminue jamais; sa protection ne serait plus un secours, mais un joug déguisé, s'il voulait déterminer l'Eglise au lieu de se laisser déterminer par elle."

Pour mieux assurer l'observation des édits qu'ils portaient en faveur de la religion, les empereurs les sanctionnaient souvent de peines temporelles portées contre ceux qui les transgressaient. Ce fut là l'origine des châtimens imposés par l'autorité civile, dans les états chrétiens, contre les attentats publics de l'impunité et de l'hérésie.

La philosophie moderne a fortement déclamé, et avec beaucoup d'amertume, contre les peines temporelles portées par les rois chrétiens contre leurs sujets qui se rendaient coupables d'impunité et d'hérésie manifestes. Il n'entre pas dans notre cadre d'examiner cette question, que, du reste, on trouve parfaitement élucidée chez plusieurs auteurs catholiques bien connus. Plusieurs publicistes modernes, même protestants, admettent les maximes d'autrefois, de réprimer les attentats de l'impunité par les peines temporelles (12). Montesquieu lui-même, dont le faible n'est pas en faveur de l'Eglise, dit: "il faut être circonspect dans la poursuite de la magie et de l'hérésie..... Je ne dis pas qu'il ne faille pas punir l'hérésie; je dis qu'il faut être très circonspect à la punir." (13)

Avec les idées modernes, où domine l'indifférence absolue en matière de religion, où celle-ci est étrangère à la société, où tous

les soins du gouvernement doivent se limiter à procurer le bien-être matériel aux peuples, où l'autorité civile n'a à s'occuper de religion que pour laisser à chacun la liberté de dire et de faire ce qu'il lui plaît à propos de religion, on comprend qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, à certains esprits, de se rendre compte de la conduite des gouvernements d'autrefois, aux yeux desquels l'indifférence en religion était considérée comme le plus grand des malheurs, et le plus grand des crimes. "L'hérésiarque," dit très-bien le comte de Maistre, (14) "P'hérétique obstiné et le propagateur de l'hérésie, doivent être rangés incontestablement au nombre des plus grand criminels. Ce qui nous trompe sur ce point, c'est que nous ne pouvons nous empêcher d'en juger d'après l'indifférence de notre siècle en matière de religion; tandis que nous devrions prendre pour mesure le zèle antique, qu'on est bien le maître d'appeler fanatisme, le mot ne faisant rien à la chose. Le sophiste moderne, qui disserte à l'aise dans son cabinet, ne s'embarasse guère que les arguments de Luther aient produit la guerre de trente ans; mais les anciens législateurs, sachant tout ce que ces funestes doctrines pouvaient coûter aux hommes, punissaient très justement du dernier supplice un crime capable d'ébranler la société jusque dans ses bases, et de la baigner dans son sang."

Taparelli, après avoir établi, dans son traité de droit naturel, certains principes relatifs aux obligations de l'autorité par rapport à la religion, ajoute cette remarque: "Ils (ces principes) font voir combien sont peu conformes à la raison les parallèles que certains polémistes établissent entre la conduite que tiennent parfois les souverains Catholiques à l'égard des Chrétiens réfractaires, et celle des persécuteurs envers les fidèles, ou des Etats hérétiques envers les Catholiques. Qu'un souverain Catholique profondément convaincu de la certitude de sa foi et du trésor inestimable qu'elle procure à ses sujets dans le temps et dans l'éternité, qu'un souverain Catholique prête l'oreille aux réclamations des fidèles contre le scandale, qu'il arrête un apostat dans sa désertion, qu'il l'empêche de répandre son venin, il n'y a là rien que de parfaitement juste et que de raisonnable, ce serait une impiété et une cruauté d'en agir autrement au grand préjudice et au mépris de ses sujets. Et que l'on ne dise pas qu'il se fait l'arbitre de leur croyance! Non il se contente de les défendre contre ceux qui voudraient les trahir. La règle de leur croyance aussi bien que de la sienne, c'est, au sein de l'Eglise infallible, la vérité certaine qu'ils doivent embrasser, lui et ses sujets, et qu'ils ont réellement embrassée de leur propre mouvement.

"Les persécuteurs, au contraire, se créent eux-mêmes une doctrine, ou d'une absurdité manifeste, ou qu'il déclarent eux-mêmes être

(12) Grotius, *De pure belli et pacis*, lib. II, cap. 20, n. 51.—Domat, *Droit Public*, liv. I, tit. XIX.

(13) *Esprit des Lois*, liv. XII, chap. 5.

(14) Lettre sur l'Inquisition Espagnole, 2e lettre.

(15) n. 891.

surnaturelle ; ils prétendent alors obtenir, de la part des Catholiques, un assentiment que ceux-ci n'ont jamais prêté, et une apostasie à laquelle ils ne peuvent consentir sans renier leur foi et manquer à leurs serments."

Or ce furent là les véritables motifs qui portaient les empereurs chrétiens à publier leurs édits en faveur de la religion. On peut s'en convaincre d'une manière évidente par une lettre de Constantin à Ablave, d'Afrique, écrite en 314 : "Comme je sais, dit l'empereur, (16) que vous servez et que vous adorez, aussi bien que moi, le Dieu Suprême, je vous avoue que je ne crois pas qu'il nous soit permis de tolérer ces divisions et ces disputes, qui peuvent attirer la colère de Dieu, non-seulement sur mes sujets, mais encore sur moi-même, que sa divine bonté a chargé du soin et de la conduite de toutes les choses de la terre. Mais j'ai tout lieu d'attendre de sa bonté, avec une entière confiance, toutes sortes de prospérités, lorsque je verrai tous mes sujets honorer, comme ils doivent, la religion Catholique, et rendre à Dieu leurs hommages, dans une fraternelle union et une parfaite concorde."

Ces motifs n'étaient point propres à Constantin seul. Ses successeurs les rappellent souvent dans leurs édits contre les hérétiques. Ainsi, entre autres, dans une constitution de Théodose le jeune contre les Donatistes et les Manichéens, et dans une autre de Justinien contre les hérétiques en général, on voit ces empereurs motiver leurs ordonnances sur ce que *quiconque viole la religion établie de Dieu pèche contre l'ordre public...*, et que *les crimes qui attaquent la majesté divine sont infiniment plus graves que ceux qui attaquent la majesté des princes de la terre.* (17)

Le même Théodose-le-jeune ordonnait l'expulsion des Ariens et autres hérétiques, "comme coupables des derniers excès de scélératesse." (18)

Nous n'avons pas à faire attention, en examinant un principe, pour juger de sa valeur, à la manière dont il a pu être appliqué dans tel ou tel cas particulier. Un souverain a pu pécher par un excès de sévérité, dans certains cas ; mais ce ne serait pas à l'Eglise, ni au principe établi, qu'il faudrait en demander compte. Du reste les faits ne cessent d'appuyer notre thèse sur l'union qui existait entre les premiers empereurs chrétiens et la puissance ecclésiastique.

Plus tard, après l'établissement des peuples barbares, et la formation des nouveaux Etats, en Europe, les mêmes principes y furent reçus avec le Droit Romain, et mis en pratique. En 506, Alaric II, roi des Visigoths, publia avec le consentement des Evêques et des Seigneurs de ses Etats, un *Abrégé des lois Romaines*, qui fut bientôt adopté dans la plupart des autres nouvelles

monarchies, et dans lequel on retrouve les dispositions du Code Théodosien relatives aux hérétiques. Aussi, dans ces nouveaux Etats, on considérait comme contraires à l'ordre public, tous les crimes qui attaquaient à l'honneur de Dieu et de la religion. Dès qu'un hérétique se montrait opiniâtre, il était tranché de la société, comme un membre dangereux.

Ainsi en France, vers l'an 639, plusieurs hérétiques furent condamnés à l'exil et à la prison, pour leur persistance à chercher à pervertir le peuple.

En Angleterre on sévit de la même manière contre les restes des Pelagiens, au cinquième siècle.

On suivait le même principe en Espagne, comme on le voit par le troisième canon du sixième Concile de Tolède qui oblige le Souverain "à promettre avec serment, entre autres conditions, dans la cérémonie même de son élection, de ne pas souffrir d'hérétique dans ses Etats." (19)

Dans la loi des Visigoths, alors en vigueur en Espagne, on trouve la constitution suivante : (20) "Que personne, de quelque nation ou race que ce soit, ne profère ouvertement ou secrètement, avec opiniâtreté, de paroles contentieuses contre la Foi sainte et une de la vérité catholique..... que personne n'attaque les définitions sacrées des anciens Pères."

Nous lisons dans l'un des Capitulaires de Charlemagne publié en 805, dans la diète de Thionville : (21) "Nous voulons que tous nos sujets, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, soient soumis aux ministres sacrés comme à Dieu même, dont ils tiennent la place dans l'Eglise. Car nous ne pouvons aucunement compter sur la fidélité de ceux qui se montrent infidèles à Dieu et à ses prêtres, ni être assuré de trouver obéissants envers nous et envers nos officiers, ceux qui n'obéissent pas aux ministres sacrés dans les causes de Dieu et les intérêts de l'Eglise.... Nous ordonnons, en conséquence, que tous leur obéissent en tout ce qui regarde l'exercice de leur ministère et la punition des méchants. Quand à ceux qui se montreront à cet égard, négligents ou désobéissants, fussent-ils nos propres enfants, qu'ils sachent qu'ils ne peuvent conserver leur emploi, dans notre empire ou dans notre palais, ni avoir aucun commerce, ni avec nous ni avec nos sujets."—Dans la seconde addition aux Capitulaires, on lit : (22) "Le principal devoir du roi est de gouverner et de conduire le peuple de Dieu avec justice et de s'appliquer à le maintenir dans la paix et dans la concorde. Il doit, avant toutes choses, être le défenseur des Eglises, et des serviteurs de Dieu, des veuves, des orphelins, des pauvres et de tous les indigents." Vers l'an 1022, le Pape Benoit VIII, dans un Con-

(16) Citéo, *Labbe concil.*, t. I, p. 1422.

(17) *Cod. Justin. lib. tit. v, n. 5, 19, 63.*

(18) *Cod. Justin. lib. I. tit. v, n. 5.*

(19) *Labbe. Conciliorum*, tom V.

(20) *Lex Visig. lib. XII, tit. 2, No. 2.*

(21) *Capitular, lib. VII, No. 390.*

(22) *Capitular. addit. 2, No. 24, 25.*

cile tenu à Præve, ayant prié l'empereur Henri II, de confirmer extérieurement les décrets du Concile, Henri lui répondit : " Je ne puis vous refuser, très saint Père, puisque je vous dois tout en Jésus-Christ..... Tout ce que votre autorité paternelle a réglé dans le Concile, pour la réforme de l'Eglise, je le loue, je le confirme, et je l'approuve comme votre fils..... je veux que tout cela soit observé, à jamais, reçu dans le droit public, et solennellement placé parmi les lois." (23)

Edgar, roi d'Angleterre, disait aux Evêques Dunstan, Oswald et Ethelwald : " Ralumez votre zèle, ô prêtres du Seigneur, ralumez votre zèle pour établir les voies du Seigneur, et répandre le règne de la justice de notre Dieu. Le temps est arrivé de nous lever de concert contre les violeurs de la loi. Moi, je tiens dans mes mains le glaive de Constantin; vous, vous tenez dans vos mains le glaive de Pierre: joignons nos droites, unissons nos glaives, et que les lépreux soient mis hors du camp, afin que la maison du Seigneur soit purifiée, et que les enfants de Lévi servent le Très-Haut dans le temple."

Où est maintenant le roi qui sait ainsi comprendre la grandeur de la mission dont Dieu l'a chargé en le faisant monter sur le trône? Où sont aujourd'hui les hommes de gouvernement qui se sentent prêts à suivre cette doctrine? Mais c'est pourtant une doctrine enseignée et pratiquée durant plus de seize siècles! Toujours, avant le Protestantisme et le Gallicanisme, on a regardé l'Eglise et l'Etat comme deux choses entièrement unies, comme l'âme est unie au corps; toujours l'un a compris que le sacerdoce trouve dans l'Etat un égide, que l'Etat trouve dans le sacerdoce un appui, et que séparer ces deux institutions, c'est vouloir l'affaiblissement, la ruine de l'une et de l'autre.

Mais, que les amateurs de la devise de Cavour n'oublient pas que l'Etat seul tombera en ruine en se séparant de l'Eglise, son appui nécessaire, et que celle-ci pourra souffrir et souffrir beaucoup, dans son délaissement, comme elle l'éprouve bien en nos temps! mais que jamais elle ne tombera, parce qu'elle est bâtie, non pas par une main humaine et sur un sable mouvant, mais par la main du Verbe incarné et sur un roc; et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle, comme le lui a promis son divin fondateur.

L. P. PAQUIN, O. M. I.

(A continuer.)

(23) Cité par Bossuet, Discours sur l'Unité de l'Eglise, IIIe partie, à la fin.

Littérature.

Une lettre à la Sainte Vierge.



JEAN avait six ans, un pantalon blessé aux deux genoux, des cheveux blonds, bouclés, si épais et si riches qu'on en eût coiffé deux têtes de belle dames, une paire de grands yeux bleus, qui essayaient parfois encore de sourire, quoiqu'ils eussent déjà tant pleuré! une petite veste élégamment coupée, mais tombant par lambeaux, une bottine de fillette au pied droit, un soulier de collégien au pied gauche, tous les deux trop longs, trop large hélas! et trop percés, qui se relevaient en poulaines par devant et qui manquaient de talons par derrière. La-dedans, il avait froid et faim — car c'était un soir d'hiver, et il jeûnait depuis la veille au midi — quand la pensée lui vint d'écrire une lettre... à la bonne Vierge.

Reste à vous dire comment le petit Jean, qui ne savait pas plus écrire que lire, écrivit sa lettre.

Là-bas, dans le quartier du Gros Cail-lou, au coin d'une avenue et non loin de l'Esplanade, il y avait une échoppe de "rédacteur." Le "rédacteur" était un vieux soldat de fort mauvaise humeur, brave homme, pas bigot, ah! non! pas riche, et qui avait le malheur de n'être pas tout-à-fait assez éclopé pour obtenir son admission à l'hôtel des Invalides.

Ce n'est pas plus malin que cela. Jean le vit à travers les carreaux de son échoppe, fumant sa pipe en attendant la pratique. Il entra et dit :

— Bonjour, monsieur; je viens pour écrire une lettre.

— C'est dix sous, répondit le père Bouin.

Car ce brave, qui était peut-être la cent millième partie de la gloire d'un maréchal de France, s'appelait le père Bouin. Jean qui n'avait pas de casquette ne put l'ôter, mais il dit bien poliment :

— Alors, excusez.

Et il ouvrit la porte pour s'en aller; mais papa Bouin le trouva gentil et lui demanda :

— Es-tu fils de militaire, moucheron?

— Non, répondit le petit Jean, je suis fils de maman.

—Bon ! fit le rédacteur : Et tu n'as pas dix sous ?

—Oh ! non, je n'ai pas de sous du tout.

—Ta mère non plus ? Ça se voit. C'est une lettre pour avoir de quoi faire la soupe, eh ! petiot ?

—Oui, répondit Jean, justement !

—Avance ! pour dix lignes et une demi-feuille, on n'en sera pas plus pauvre.

Jean obéit. Papa Bouin arrangea son papier, trempa sa plume dans l'encre, et traça d'une belle écriture de fourrier qu'il avait :

" Paris, le 17 janvier 1857."

Puis, au-dessous, à la ligne : " A Monsieur..."

—Comment s'appelle-t-il, bibi ?

—Qui ça ? demanda Jean.

—Eh bien ! le monsieur, parbleu !

—Quel monsieur ?

—Le particulier à la soupe.

Jean comprit cette fois, et répondit :

—Ce n'est pas un monsieur.

—Ah ! Bah !.. une dame, alors ?

—Oui... non... c'est-à-dire...

—Ah ça drôle, s'écria papa Bouin, tu ne sais pas même à qui tu vais écrire ?

—Oh ! si ! fit l'enfant.

—Dis-le donc, et dépêche toi !

Le petit Jean était tout rouge. Le fait est que ce n'est pas commode de s'adresser aux écrivains publics pour de pareilles correspondances. Mais il prit son courage à deux mains et dit :

—C'est à la sainte Vierge que je veux envoyer une lettre.

Papa Bouin ne rit pas. Il déposa sa plume et ôta sa pipe de sa bouche.

—Moucheron, dit-il sévèrement, je présume que tu n'as pas l'intention de te moquer d'un ancien. Tu es trop petit pour qu'on te tape. Par file à gauche, va voir dehors si j'y suis !

Le petit Jean obéit et tourna les talons ; je dis ceux de ses pieds... puisque ses souliers n'en avaient plus.

Mais en le voyant si doux, papa Bouin se ravisa une seconde fois et le regarda mieux.

—Mille canons ! grommela-t-il ; il y a tout de même de la misère dans ce Paris !.. Comment t'appelles-tu, bibi ?

—Jean.

—Jean qui ?

—Rien que Jean.

Papa Bouin sentit ses yeux qui piquaient, mais il haussa les épaules.

—Et que veux-tu lui dire à la sainte Vierge ?

—Je veux lui dire que maman dort depuis quatre heures hier soir, et qu'elle

l'éveille, si c'est un effet de sa bonté ; moi je ne peux pas.

La poitrine du vieux soldat se serra, car il avait peur de comprendre. Il demanda pourtant encore :

—Que parlais-tu de soupe tout-à-l'heure ?

—Et bien ! répondit l'enfant, c'est qu'il en faut. Avant de s'endormir, maman m'avait donné le dernier morceau de pain.

—Et elle, qu'avait-elle mangé ?

—Il y avait déjà deux jours qu'elle disait : " Je n'ai pas faim."

—Comment as-tu fait, quand tu as voulu l'éveiller ?

—Et bien ! comme toujours, je l'ai embrassée.

—Respirait-elle ?

Jean sourit et le sourire le faisait bien beau.

—Je ne sais pas, répondit-il : est-ce qu'on ne respire pas toujours ?

Papa Bouin tourna la tête, parce que de grosses larmes lui coulaient sur les joues. Il ne répliqua point à la question de l'enfant, mais il dit d'une voix qui tremblait un peu :

—Quand tu l'as embrassé, n'as-tu rien remarqué ?

—Mais si... Elle était froide. Il fait si froid chez nous !

—Et elle grelottait, n'est-ce pas ?

—Oh ! non... Elle était belle, belle ! ses deux mains qui ne bougeaient pas étaient croisées sur sa poitrine, et si blanches ! Sa tête était tout à la renverse, derrière le traversin presque, de sorte que, par la fente de ses yeux fermés, elle avait l'air de regarder le ciel.

Papa Bouin pensait :

—J'ai envié les riches, moi qui mange bien, moi qui bois bien... En voilà une qui est morte de faim !.. de faim !

Il appela l'enfant qui vint ; il le mit sur ses genoux et dit bien doucement :

—Petiot, ta lettre est écrite, et envoyée, et reçu. Mène-moi chez ta mère.

—Je le veux bien, mais pourquoi pleurez-vous ? demanda Jean étonné.

—Je ne pleure pas, répondit le vieux soldat qui l'embrassait à l'étouffer en l'inondant de ses larmes : est-ce que les hommes pleurent ! C'est toi qui vas pleurer, petit Jean, pauvre chéri !.. Tu sais que je t'aime comme mon fils ? c'est bête... Mais j'avais une mère aussi il y a longtemps, c'est sûr ! voilà que je la revois, à travers toi, sur son lit où elle me dit en partant : " Bouin, sois honnête homme et bon chrétien." La Vierge pen-

dait dans la ruelle du lit, une image de deux sous qui souriait, que j'aimais et qui vient de me rentrer dans le cœur. Car j'ai été honnête homme, c'est vrais; mais pour bon chrétien, dame...

Il se leva, tenant toujours l'enfant dans ses bras, et le pressa contre sa poitrine en ajoutant, comme s'il eût parlé à quelqu'un qu'on ne voyait pas :

—Voilà, vieille mère. Voilà ! sois contente. Les amis se moqueront de moi s'ils veulent. Où tu es, je veux aller, et je t'amènerai le petiot, pauvre ange, qui jamais ne me quittera, parce que sa coquine de lettre, qui n'a pas même été écrite, a pourtant fait coup double : elle a donné à lui un père et à moi un cœur.

C'est tout. La bonne femme, morte de malheur, ne fut point ressuscitée sur la terre. Qui était-elle ? Je l'ignore. Quel avait été le martyre de sa vie ? Je ne sais pas.

Mais il y a quelque part dans Paris, un homme, jeune encore, qui est " rédacteur," non point en échoppe comme, papa Bouin. Il rédige d'éloquentes choses et vous savez tous son nom. Appelons-le Jean tout court comme autrefois.

Papa Bouin est maintenant un vieillard heureux, toujours honnête homme, et de plus, bon chrétien. Il jouit de la gloire du " petiot," comme il appelle parfois son illustre fils d'adoption, et il dit, car c'est lui qui m'a raconté cette histoire sans commencement ni fin :

—Je ne sais pas quel est le facteur qui porte ces lettres-là, mais elles arrivent à leur adresse dans le ciel.

Paul FÉVAL.

A MÉDITER.

Remèdes inestimables pour l'ivresse :
—Buvez de l'eau froide.

Pour les accidents :
—Tenez-vous loin du danger.

Pour être heureux :
—Souscrivez à un journal.

Pour plaire à tout le monde :
—Mêlez-vous de vos affaires.

[Pour le Foyer Domestique.]

LE RENDEZ-VOUS DES BOSSUS.



Il y a quelques années, par une de ces chaudes journées de juillet qui invite au *sur niente*, plusieurs étudiants en droit, en train de s'amuser, étaient réunis chez un jeune avocat de Québec. On avait, pour la circonstance, converti le bureau en salle d'amusements.

Sur une petite table se trouvait une boîte coquette remplie d'un superbe tabac oriental, autour de laquelle étaient symétriquement groupées de longues pipes en terre blanche. Une corbeille d'osier, remplie de belles oranges, était suspendue par des fils de fer au-dessus de la table. Des pommes, des pêches, des raisins bleus et des amandes étaient placés dans différents plateaux de pur cristal.

Près de la table, dans un panier, une douzaine de bouteilles de bière reposaient, silencieuses, en attendant la douce accolade que les étudiants ne manqueraient pas de leur donner.

Comme on le voit, Messieurs les étudiants n'étaient pas, cette fois, disposés à se laisser mourrir de faim.

Bref, chacun alluma une pipe et vint prendre place autour d'une table de jeu.

Seul, un jeune étudiant à la figure mélancolique, qui, comme moi, avait la forte démangeaison d'écrire, rimait, dans un coin obscur de la salle, un acrostiche pour la dame de ses pensées.

Quelquefois les plaisanteries triviales de ses compagnons venaient embrouiller ses idées poétiques.

Les uns chantaient ; les autres parlaient ; en un mot, la gaité la plus franche et la plus cordiale régnait au milieu d'eux : on s'amusait comme de braves étudiants ! Tout à coup le jeune poète, abandonnant son coin, qui n'était pas du tout poétique, (car la fumée du tabac l'étouffait) s'avança joyeusement vers ses compagnons en se caressant le menton avec complaisance—signe infailible de satisfaction chez lui, et leur dit ces paroles :

—Mes amis, j'ai une idée, mais une idée, une idée magnifique !

—Allons ! Joseph, laquelle est donc cette idée ? dirent les étudiants.

—Mes amis, voulez-vous vous amuser comme des bossus ?

—Oui, sans doute, sans doute !

—Eh bien ! Messieurs, veuillez m'accorder un moment d'attention et vous allez voir que votre ami Joseph n'est pas un sot.

—C'est connu, c'est connu,—parlez.

Alors Joseph, montant sur une chaise et prenant une pose Mirabeau, commença en ces termes :

—Mes bons amis, vous connaissez tous le vieux notaire qui demeure en face ; vous savez qu'il m'a congédié hier, prétendant, injustement, que je ne ferais jamais un homme de loi.

—Honte ! honte à lui ! firent les auditeurs.

—Eh bien, mes amis, l'heure de la vengeance est arrivée ; si vous voulez être complices, nous lui ferons passer, demain, un bien mauvais quart-d'heure.

—C'est ça,—bravos ! crièrent les étudiants.

Joseph, encouragé par les applaudissements frénétiques de ses amis, les remercia du geste et continua ainsi :

—Messieurs, je connais dans notre bonne ville de Québec dix-huit bossus, appartenant tous à la nationalité canadienne-française !

—Honneur à notre race ! hurlèrent les étudiants.

—Eh bien ! mes amis, demain, à dix heures, je veux que tous ces bossus soient réunis dans le bureau du vieux notaire.

—Et par quel moyen ? demanda un étudiant.

—Voilà ; écoutez-moi bien. Prenez chacun une plume, une feuille de papier à lettre et écrivez exactement ce que je vais vous dire.

—C'est fait, dirent unanimement les étudiants.

Alors Joseph, fier de l'attention qu'on lui portait, dicta d'une voix puissante la lettre suivante :

Québec, Juillet 187...

Monsieur,

« Veuillez donc avoir la complaisance de passer à mon bureau, à 10 heures précises, demain matin, pour affaire importante. Il s'agit d'une succession en votre faveur.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur.

Votre bien dévoué

X^o Notaire.

P. S.

Ne parlez de cela à personne. X^o.

—Maintenant, nous allons envoyer à chaque bossu une de ces lettres.

—Bravos ! vive Joseph ! crièrent les étudiants.

Alors l'orateur remercia encore une fois ses braves confrères ; descendit de sa tribune ; prit à son tour une plume et adressa les lettres qu'il alla ensuite, lui-même, déposer à la poste.

Après s'être assuré que ces lettres seraient distribuées le jour-même, il retourna chez l'avocat où l'attendaient encore ses très-joyeux compagnons.

Il fut accueilli avec enthousiasme ; on but à sa santé et à celle des bossus.

Bref, le reste de l'après-midi se passa très-joyeusement.

Lorsqu'arriva l'heure de la séparation Joseph leur dit : Mes amis, il me reste encore deux copies à faire chez mon ancien patron ; j'irai demain vers neuf heures, les faire ; je verrai l'effet de mon fameux projet. De votre côté, en vous cachant derrière les rideaux de cette fenêtre, vous pourrez voir tout ce qui se passera à l'extérieur.

—Très bien, très bien.

Ils se séparèrent, enchantés de leur journée, en se donnant rendez-vous pour le lendemain.

Le lendemain, à dix heures moins quelques minutes, Joseph, fidèle à sa parole, était rendu chez son ancien patron.

Le bonhomme—c'était son habitude—le reçut froidement. Joseph n'en fut pas du tout formalisé ; prenant sans cérémonie une chaise, il s'approcha du bureau et commença sa besogne.

Laissons Joseph et le notaire travailler chacun de leur côté et pénétrons dans le bureau du jeune avocat où étaient réunis depuis longtemps les étudiants.

Le plus grand silence régnait au milieu d'eux ; tous attendaient, avec une anxiété bien vive, que l'aiguille de l'horloge vint à marquer dix heures.

Enfin, l'heure tant désirée arriva ; tous les regards se dirigèrent vers la fenêtre. Trois minutes s'écoulèrent, cinq minutes, dix minutes, un quart d'heure : personne ! Le moment était solennel, les minutes leurs paraissaient des heures. Le désappointement se peignit sur toutes les figures ; ils se regardèrent silencieux.

—Mes amis, hasarda un étudiant, je crois que ce diable de Joseph s'est moqué de nous.

—Non, non, c'est impossible ! répétèrent tous ses confrères.

—Pourtant, je l'en crois capable, ajou-

ta-t-il.—Vous vous rappelez que l'an dernier il nous a joué un fameux t.....

—Chut ! chut ! voilà ! interrompirent les étudiants.

En effet, un gros gaillard, propriétaire d'une bosse énorme qu'il avait apportée comme les chameaux en venant au monde, arrivait à la porte du vieux notaire.

Il essuya, du revers de sa manche, son front ruisselant ; examina attentivement la maison, puis, l'examen terminé, il saisit fiévreusement le lourd marteau de la porte qu'il laissa retomber deux fois sur un gros piron en fer.

Au même instant, la portière vint ouvrir, et notre bossu fut introduit, tremblant, dans le bureau du notaire.

—Que me voulez-vous ? dit le notaire d'une voix cassée.

—M'sieu, y serait-y possible que je vous parlerais à vous tout seul, en secret ?

—Je suis occupé actuellement, répondit le notaire ; passez vous asseoir dans l'autre chambre, où j'irai vous trouver dans cinq minutes. Le notaire reprit sa plume et continua à écrire.

Pan ! pan ! pan !

—Entrez, dit-il, impatienté.

La porte s'ouvrit, et trois bossus, tout essoufflés, firent irruption dans le bureau.

—Allons ! que me voulez-vous ?

—Nous voulons..... nous voulons..... ben ! nous voulons rien.

—Comment dites-vous, vous ne voulez rien ?

—Ben ! c'est-à-dire, M'sieu le notaire, dit le plus petit des trois bossus, en clignant de l'œil, c'est-à-dire que c'est vous qui nous voulez queuqu'chose.

—Comment ça ! dit le notaire en se levant.

—Ben oui ! M'sieu le notaire, c'est à l'égard du billet, vous savez ben, du billet d'hier.

—Mais que me chantez-vous donc là ? D'ailleurs, reprit-il vivement, allez vous asseoir dans l'autre chambre, et nous verrons à cela tout à l'heure.

Les trois bossus, sans ajouter un seul mot, entrèrent dans l'appartement désigné. Mais quelle ne fut pas leur surprise de rencontrer là un gros bossu qui soufflait comme un phoque. Celui-ci, de son côté, en attendant ouvrir la porte, crut que c'était le notaire qui venait traiter avec lui ; il se leva, comme mû par un ressort, redressa le nœud de sa cravate, se moucha et fit deux pas en avant, mais il se rassit aussitôt, désap-

pointé, en apercevant, au lieu du notaire, trois autres bossus !!!

Le notaire se plaça de nouveau à son bureau, résolu, cette fois, de ne se laisser importuner par personne. Il déchira énergiquement deux feuilles de papier, en prit une autre et écrivit le texte traditionnel : PARDEVANT LE NOTAIRE PUBLIC. Mais à peine avait-il écrit ces cinq mots qu'il entendit trois petits coups secs frappés à la porte. Il ne bougea pas ; feignant de ne pas entendre, il continua : RÉSIDANT EN LA CITÉ DE QUÉBEC, SOUS-SIGNÉ, FURENT PRÉSENTS :

Pan ! pan ! pan !

—Allons ! mille diables, grommela-t-il, en jetant sa plume sur le bureau, que me veut-on encore,—je ne pourrai jamais finir ce contrat de mariage.

Pan ! pan ! pan !

Il se leva à la hâte, alla lui-même ouvrir la porte, et se trouva en face de quoi ?—D'un autre bossu !!!

Celui-ci, par exemple, mérite une attention toute particulière. Il avait une mise très-recherchée, portait le lorgnon d'or et la cravate blanche, des gants couleur beurre frais, un énorme chapeau de soie noire, un habit à queue de morue et une bosse gigantesque placée juste au milieu du dos ; en un mot, c'était une bosse à la mode.

Il fit, en entrant, devant le vieux notaire, une courbette admirable, et lui tendant sa main gantée, il lui dit :

—Est-ce bien à M. X..., notaire, que j'ai l'honneur de parler ?

—Précisément, Monsieur, dit le notaire, en rendant au bossu son salut.

—Eh bien ! Monsieur le notaire, je suis M. Tournepelle.

—Et que me voulez-vous ? dit le notaire, en avançant un siège à son futur client.

—Mais, Monsieur, c'est moi qui devrais vous poser cette question.

—Que voulez-vous dire, M. Tournepelle ?

—Je veux dire, Monsieur, que je viens vous voir au sujet du très-gracieux et très-charmant billet que vous avez eu la complaisance de m'adresser hier.

—Encore un billet, pensa le notaire, passablement ahuri.

—Mais, M. Tournepelle, je ne vous comprends pas,—jamais je ne vous ai adressé de billet.

—Mais si, dit froidement le bossu, choqué de se voir contrarié ; —croyez-vous, notaire, que je serais venu ici sans y avoir été appelé ?

—Pardonnez-moi, mon bon M. Tourne la pelle... voyez-vous, je suis vieux maintenant, et j'ai si peu de mémoire ! Mais, ajouta-t-il, de son air le plus aimable, vous aurais-je prié de venir pour signer un contrat de mariage ?

—Mais non ! mais non ! notaire, il n'est pas le moins du monde question de mariage ; — c'est au sujet de la succession en ma faveur.

Au mot de succession le notaire ouvrit de grands yeux.

—Vous dites, M. Tournepelle, que vous... que... que vous avez une succession en ma faveur.

—Voyons, notaire, dit le bossu en se levant et en ôtant son lorgnon, — voulez-vous vous moquer de moi ?

—Oh ! pas du tout, M. Tournelle..... M. Tournepelle, mais seulement je désirerais savoir..... si.....

—Pan ! pan ! pan !

—Tonnerre de prunes ! (c'était son juron) vont-ils me laisser tranquille ?..... et mon contrat de mariage qui est à peine commencé !

—Boum ! pan !

Allons donc ! Joseph, dit-il, en s'adressant à son ancien clerc, allez à la porte et dites que je n'y suis pas.

Comme Joseph se levait pour exécuter les ordres de son ancien patron, la porte s'ouvrit tout-à-coup avec force et frappa M. Tournepelle qui alla rouler (sur sa bosse, bien entendu) sous le bureau du notaire. Il se leva furieux. Dans sa chute. Il avait cassé son lorgnon et le verre lui avait fait une profonde incision près de l'œil gauche. il se leva donc l'œil en feu et disposé à flageller ses brataux agresseurs ; mais cruelle déception ! il se trouva en face de huit bossus qui le regardaient, épouvantés.

Alors, le vieux notaire, ne se connaissant plus, monta debout sur son bureau, et s'adressant aux nouveaux-venus, il leur posa, d'une voix que la colère rendait tremblante, cette question énergique :

—Bande de grossiers, tas de rustres, satanés bossus ! que me voulez-vous ?

A cette apostrophe un peu rude, personne ne répondit d'abord, mais au bout de quelques secondes, un petit bossu à la figure comique s'avança en boitant vers le notaire et lui dit tout bas en se penchant à son oreille : — Je voudrais, M'sieu le notaire, vous dire yenqu'un petit mot-z-à l'écart.

—Et pourquoi, cria le notaire, de plus en plus fâché ?

—Chut ! M. le notaire, pas si fort ! vous savez ben que sur mon *billette*, vous m'avez dit de ne pas parler de cela à personne.

—Allons ! encore ce diable de billet ! l'avez-vous sur vous ce billet ? demanda le notaire.

—Chut ! chut ! pas si fort, M'sieu le notaire ; oui, le vl'a.

Il tira de sa poche le billet qu'il avait enveloppé soigneusement, et le présentant au notaire en clignant de l'œil il lui dit tout bas : M'sieu le notaire, tout bas.

Le notaire arracha des mains du bossu le fameux billet, le lut et comprit d'emblée le mystère.

—Messieurs, dit-il, en s'adressant aux bossus, je vous déclare, la main sur ma conscience, que je ne suis pas l'auteur de ces billets. Vous avez été honteusement joués par quelque mauvais plaisant.

—Et quels sont donc ces misérables ? vociféra le bossu au lorgnon d'or, en s'avançant vers le notaire les poings fermés.

En entendant ce cri terrible, les quatre bossus qui se trouvaient dans la chambre voisine et qui attendaient depuis longtemps la visite du notaire, se levèrent subitement et ouvrirent la porte. Mais en apercevant cette phalange de bossus en colère, ils reculèrent de surprise et d'épouvante.

Certes, il y avait de quoi ! car jamais, de mémoire d'hommes, les bossus avaient été si bien représentés sur le sol canadien.

Il y en avait des gros, des petits, des grands, des larges, des gras et des maigres, enfin, pour tous les goûts !

Cependant, nos quatre bossus, réprimant l'émotion qu'ils avaient éprouvée à la vue de leurs semblables, entrèrent résolument dans le bureau du notaire.

—M'sieu le notaire, dit le premier, — vénérable vieillard à barbe blanche, — c'est-y le temps de vous donner mon billet ?

—Allez à tous les diables avec vos faux billets, dit le notaire, furieux en accompagnant ses paroles d'un énergique coup de poing qu'il donna sur son bureau et renversa du même coup deux encriers sur son contrat de mariage.

—Vous êtes un voleur ! crièrent unanimement les bossus.

—Sortez d'ici troupe de bandits, hurla le vieux notaire, ou je vous brûle la cervelle.

Les bossus, en apercevant dans la main droite du notaire un gros pistolet

qu'il venait de prendre dans un tiroir, crurent qu'il était prudent d'évacuer la salle.

Le lorgnon d'or, le premier, voulut donner l'exemple; mais ici se présentait un obstacle terrible.

L'appartement où le notaire tenait son bureau, était très étroit et ne pouvait contenir guère plus de treize hommes ordinaires. Cette fois, le bureau était occupé par douze personnes dont chacune portait une bosse plus ou moins lumineuse.

Ces malheureux étaient pressés comme dans un étau; les bosses, pour ainsi dire, entraînaient les unes dans les autres. Quelle position embarrassante! pas moyen de remuer! Cependant le bossu au lorgnon d'or, qui sentait le canon du pistolet appuyé sur son front, faisait des efforts surhumain pour sortir.

—Tonnerre de prunes! hurla le notaire, arrivé au paroxysme de la colère,— sortez de suite ou je fais feu.

Au même instant, un craquement sinistre se fit entendre, la porte céda, et sept ou huit bossus, tête première dégringolèrent dans l'escalier, en poussant des gémissements mêlés de jurons épouvantables.

Alors une bagarre terrible, effrayante, s'engagea entre eux, au bas de l'escalier.

Tout à coup trois coups violents frappés à l'extérieur contre la porte, vinrent interrompre cette lutte qui menaçait de devenir sanglante. La porte, s'ouvrit aussitôt, et quatre autres bossus vêtus de différentes couleurs, entrèrent. Mais en voyant la scène lugubre qui s'offrait à leurs regards, ils reculèrent épouvantés et prirent la fuite.

Au deuxième étage, le lorgnon d'or, toujours poursuivi par le vieux notaire, qui tenait son pistolet braqué sur lui, cherchait une issue pour se sauver. Tout à coup il se trouva en face d'une fenêtre ouverte, et sans une seconde de réflexion, il s'y lança résolument et alla s'abattre lourdement sur la tête d'une malheureuse femme qui portait avec soin, un panier rempli d'œufs.

Le bossu et la femme, étendus sur le trottoir, poussaient des cris lamentables qui attirèrent les passants. On s'empressa de leur porter secours. Le lorgnon d'or, lui, faisait vraiment pitié à voir. Son chapeau de soie, défoncé, gisait près de lui; son habit à queue de morue était en désordre, sa belle figure ensanglantée, et, pour tout couronner,

deux nouvelles bosses étaient venues s'ajouter à sa bosse naturelle. Il en portait une sur le front, de la grosseur d'un œuf, et une autre sur le nez.

Un médecin, qui se trouvait heureusement là, lui prodigua les soins les plus pressés. On plaça le malheureux dans une voiture en on le conduisit chez lui.

Le vieux notaire, lui, en voyant le bossu se lancer par la fenêtre, s'était sauvé, éperdu, dans sa chambre à coucher, et barrant la porte à double tour il se cacha, tremblant sous son lit.

Bientôt la nouvelle, que le notaire X. avait commis plusieurs assassinats, se répandit comme l'éclair dans notre bonne ville de Québec, d'ordinaire si paisible.

On l'avait vu dans sa fenêtre, la figure toute bouleversée, brandir dans chaque main un énorme pistolet! Une foule immense se rendit sur les lieux; et plusieurs hommes de la police, armés jusqu'aux dents, pénétrèrent en tremblant dans la maison. Ils visitèrent attentivement tous les appartements du premier étage, sans pouvoir trouver l'assassin. Arrivé au second étage, ils aperçurent, dans la muraille, une espèce de porte, très étroite, peinte en jaune; le sergent de ville voulut l'ouvrir, mais elle était solidement fermée.

Alors, il commanda à ses hommes de l'enfoncer.

Le vieux notaire qui ne pouvait, sous son lit, se rendre compte de ce bruit étrange, poussa un cri épouvantable et sortit de sa retraite en pressant la détente des deux pistolets qu'il avait toujours gardés dans ses mains; les coups partirent et une balle effleura le bout du nez du sergent de ville; celui-ci l'empoigna aussitôt et le livra, désarmé, à ses hommes. Le bon homme eut beau s'excuser, se lamenter, protester de son innocence, on le conduisit bel et bien, aux acclamations enthousiastes de la foule, devant le magistrat de police. On lui fit subir un interrogatoire très sérieux; il raconta avec émotion son émouvante histoire; et malgré les nombreuses blessures du bossu au lorgnon d'or et de celle qu'avait reçue le sergent de ville au bout du nez, il fut remis en pleine liberté.

Le même soir de cette journée, si douloureuse pour le notaire X, il y avait grande réunion chez le jeune avocat.

Tous les étudiants, au nombre de trente, voulaient témoigner à leur ami

Joseph le respect et l'admiration qu'ils éprouvaient pour lui.

Ils lui présentèrent une adresse et un bouquet consistant en une magnifique pipe d'écume de mer. Inutile d'ajouter que Joseph—quoiqu'ému jusqu'aux larmes—trouva des expressions très heureuses pour remercier ses bons amis.

Bref, la soirée se passa très joyeusement.

Plusieurs bouteilles de *Boswell* furent bues successivement à la santé de Joseph, du vieux notaire et des bossus.

On trinqua si bien et si fort, qu'à minuit tous les étudiants ronflaient sur leurs sièges.

Avec eux s'endort mon récit.

J. B. CAOUETTE.

12 Avril 1877.

[Pour le Foyer Domestique.]

ESQUISSE DE MOEURS.

SOUVENIRS d'un COLPORTEUR.

(RÉCIT FAMILIER.)

(Suite.)

VIII.

Surprise.



MON, Dieu merci, ce n'était pas un malheur.

Quand j'entrai chez Martial Boily, il lisait ses journaux.

—Ah, ah, dit-il, te voilà. Mais que vois-je! ton panier vide, déjà?

Je lui racontai le plus vite possible comment cela était arrivé.

—Eh bien tu es né coiffé,

mon garçon.

Ecoute; tu m'as causé une surprise agréable; à mon tour.

Je respirai; je n'avais plus rien de fâcheux.

—Une surprise? dis-je.

—Oui; viens voir.

Il me conduisit dans une chambre voisine.

—Connais-tu cela?

C'était la petite boîte bleue du *montreur* d'images.

—Vous l'avez donc vu?

—Je crois bien que je l'ai vu et revu. Ce cher Nicholas Maranda! oh, vois-tu, j'ai rajeuni de trente ans! mais regarde donc ce qu'il y a dans ce coffret de si mauvaise mine?

Il était plein de rouleaux de billets de banque et de pièces d'or.

—Hein! ce qui te prouve qu'il ne faut pas juger les hommes à l'apparence.

—Mais c'est une fortune.

—Je crois bien et qu'il a amassée en montrant ses images; ce qui te prouve aussi qu'il a au moins une bonne qualité: l'économie. Mais il en a d'autres; j'ai appris à l'apprécier.

—Mais savez-vous que c'est un excellent métier.....

—Que tu voudrais prendre, je suppose? Tu désirerais annuler à ce que je devine: colporteur et *montreur* d'images à la fois. L'idée n'est pas mauvaise. Cependant tu connais le proverbe: qui veut courir deux lièvres à la fois; les perds souvent tous deux. Au reste nous reparlerons de cela. Crois-tu que cette cassette ferait avec son contenu une corbeille de noces présentable?

—Digne d'une princesse.

—Eh bien, mon gros, regorge-toi; c'est ta sœur Eléonore qui va être la princesse.

—Par exemple.....

—Oui, car elle épouse Nicolas.

—Il paraît que les choses ont marché rapidement en mon absence!

—Oui, rondement, à pleines voiles; bateau! La *grande demande* s'est faite avant hier; les épousailles auront lieu après demain. Fais ta toilette, mon petit.

—Mais...

—Quoi? mais...aurais-tu quelque objection?

—C'est que votre ami me paraît... un peu vieux.

—Paraître et être *c'est deux*. Et puis, entre nous, Eléonore n'est plus une *poulette*. Il y a assez longtemps qu'elle navigue sans trouver fond. Aujourd'hui qu'il se présente un bon mouillage, elle fait bien d'y jeter l'ancre, *batiment!*

—Et que disent mon père et ma mère?

Niaise question; puisque le mariage se fait après demain, c'est qu'ils l'approuvent ce qui me démontre qu'ils ont en-

core leur bon sens. Mais, ajouta Boily, en se frottant les mains, j'allais oublier une chose : c'est moi qui paie le déjeuner.

Il était vraiment d'une humeur superbe, ce bon Martial.

—Il est bien temps que je vous demande des nouvelles de Rébecca ?

Martial se rembrunit ; les rides de son front devinrent plus apparentes ; et je vis un nuage sinistre dans ses yeux.

—Hélas, mon cher, Rébecca me fait souffrir. Elle a des tristesses depuis quelques temps. Elle dit que non ; moi, je dis que oui et je m'y connais.

—Vous savez qu'elle est naturellement mélancolique.

—Naturellement ; c'est un mot impropre, déplacé. Une jeune fille de seize ans avoir des chagrins, ce n'est pas dans la nature ; il y a des secrets.

—Des secrets pour vous ?

—Pour moi surtout. Tu ne sais pas, mais tu le sauras un jour, que les jeunes filles ont de ces secrets là que les pères et les mères sont les derniers à apprendre,

Aurait-elle quelqu'affection cachée ?

Pourtant je suis encore à voir l'ombre d'un prétendant. On dirait que les garçons ont peur.....

—Pas de Rébecca, pour sûr.

—De moi donc ? alors ce sont des lâches. Ai-je donc l'air plus redoutable qu'un autre ?

Seulement je n'aimerais pas ces longues fréquentations qui le plus souvent n'aboutissent à rien. On perd beaucoup de temps à louvoyer ; le plus souvent on arrive fort tard à destination dans le port et quelquefois pas du tout. Quand je me suis marié, moi, j'ai fait les choses encore plus prestement que Nicolas.

—Les circonstances ne permettent pas toujours d'être aussi expéditif.

—C'est vrai ; toujours est-il que Rébecca me cause de l'inquiétude.

IX.

Confidences et Promesses.

Rébecca Boily avait seize ans. Elle n'en avait que deux quand sa mère mourut. Si je faisais du roman, rien ne m'empêcherait de dire que Rébecca était une beauté parfaite, idéale. Toutes les héroïnes des romanciers sont admirablement belles, accomplies ; c'est de rigueur. Mais comme ce n'est pas une œuvre d'imagination que je veux servir au lec-

teur, je me contenterai de dire simplement la vérité. Non Rébecca n'était pas ce qu'on peut appeler une beauté ; mais c'était une jolie blonde avec des cheveux dorés, des yeux d'azur, une taille souple et élancée. Quant au moral, c'était la candeur personnifiée. Elle avait reçu une éducation distinguée à l'Hôpital-Général. Nous allions souvent l'y voir, mes sœurs et moi. Nous crûmes d'abord tous ensemble que Rébecca prendrait l'habit religieux.

Aller à l'Hôpital-Général en ce temps, c'était faire une promenade à la campagne. St. Sauveur n'existait pas et derrière le Couvent des Dames de la Congrégation, commençaient les champs.

Rébecca n'avait jamais pu apprécier les sollicitudes et les tendresses maternelles. Quand la mère part, elle laisse un grand vide dans l'existence d'une jeune fille surtout, un vide que ne peut même remplir un père, quelque bon qu'il soit.

Rébecca avait pour ainsi dire été élevée avec ma famille. Je l'avais toujours aimée comme une sœur ; mais, comme je l'ai dit, lors de mon premier départ je m'aperçus que cette affection fraternelle avait fait place à un autre attachement plus tendre et je crus comprendre qu'il y avait réciprocité entre nous deux. Pourquoi ne pas m'en assurer ?

Le surlendemain du mariage de ma sœur Eléonore, je me rendis chez Martial Boily afin de faire mes préparatifs pour mon second voyage. Martial était absent et Rébecca seule dans le jardin, arrosant ses fleurs. C'était le matin et la chaleur promettait d'être atroce. Rébecca avait un chapeau de foin à larges bords, entouré de guirlandes vertes de fleurs naturelles, elle était ravissante. Elle ne me vit que lorsque je fus tout près d'elle et jeta un petit cri.

—Est-ce que je vous ai fait peur Rébecca ?

—Non, mais vous m'avez surprise !

—Agréablement ?

—Vous savez bien que j'aime toujours à vous voir, M. Marcel.

—Monsieur ? Jusqu'à présent, c'était Marcel tout court et je préférerais cela.

—Puisque vous le voulez, dit-elle avec un charmant sourire.

—Rébecca, il faut, si vous le permettez, que je vous raconte un rêve que j'ai fait.

—Est-il beau, ou laid ?

—Il est bien beau.

—C'est dommage.

— Pourquoi ?

— Parce que, vous savez, il faut prendre les rêves à rebours.

— C'est un préjugé. J'espère, moi, que le mien se réalisera, mais il faut que vous m'aidiez.

— Moi ?

— Sans doute.

— Eh bien, voyons le rêve.

— Le voici en quelques mots. J'ai rêvé que j'allais épouser une jeune et charmante enfant que vous connaissez bien.

— Son nom ?

— Rébecca Boily.

— Vous croyez donc aux rêves ? dit elle, en détournant la vue.

— A celui-là, sans doute que j'y crois. Et vous Rébecca ?

— Moi, je n'ose.

— Pourquoi encore ?

— Je vous le répète ; on dit qu'il faut prendre l'inverse des rêves.

— C'est une erreur. Ce rêve s'accomplira, si j'ai votre aide. Me la promettez-vous ?

Nous reparlerons de cela.

— Non, parlons-en de suite. Dites oui et je serai le plus heureux des hommes, car je sais que vous ne me trompez pas.

— Vous rappelez-vous, Marcel, de ce que vous m'avez dit lors de votre premier départ ?

Consultez votre cœur, avez-vous dit.

— Eh bien ?

— Je l'ai consulté.

— Et que vous a-t-il dit ?

— Vous ne le devinez pas ? Marcel.

— Comme vous, je n'ose.

— Osez, Marcel.

— Merci, Rébecca. Maintenant le travail sera plus léger, plus doux. Et vous n'aurez plus de ces tristesses dont m'a parlé votre père, n'est-ce pas ?

— Mon père vous a parlé de cela ?

— Oui, il en est bien affligé.

— Cher père ; il m'aime tant !

— Pas autant que moi, Rébecca.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

Réflexions.

S'il est une mission difficile, pénible, ingrate, c'est bien celle de l'homme public, à quelque degré de l'échelle qu'il soit placé. Si cette vérité était bien connue, bien sentie, la tâche de ceux qui sont appelés à veiller aux intérêts du peuple, à les sauvegarder, à les promouvoir, chacun selon ses aptitudes, serait assurément plus consolante, sinon moins rude. Mais est-elle bien comprise cette vérité ? Dans les grands centres, heureusement mieux qu'à la campagne où elle ne l'est pas du tout, au moins parce qu'on appelle les masses.

Ce serait bien malheureux, il faut l'avouer, si dans les villes notamment, où toutes les lumières rayonnent, où l'on en sent la bienveillante influence, on ne tenait compte un peu des nobles efforts de ceux qui usent presque toute leur vie à propager ces lumières, si l'on ne récompensait un peu par une considération et une reconnaissance justement méritées ceux qui par leur travail intellectuel, quel qu'il soit, améliorent la position morale et matérielle du plus grand nombre.

A la campagne où l'ignorance a presque partout la haute main, dans les affaires publiques, où l'instruction est sous le contrôle de gens ineptes et incapables d'en apprécier les mérites et les bienfaits, rien de surprenant que le travail de l'homme public soit méconnu et demeure sans rémunération suffisante.

D'abord nos cultivateurs en général n'ont presque pas de sympathie réelle pour l'éducation ; un grand nombre ont même de détestables préjugés, de l'aversión contre les gens instruits et tout ce qui se rattache au progrès intellectuel particulièrement. C'est triste à dire, mais c'est vrai et le malheur c'est qu'on ait toujours craint de révéler cette vérité par un faux respect humain de nationalité ; le malheur c'est d'avoir toujours, par une fausse honte, essayé de voiler un fait qui saute aux yeux de tous ceux qui en ont pour voir.

On dira : il y a des vérités qui ne sont pas bonnes à dire. D'abord la vérité a toujours son mérite ; voilà le principe. Cependant passe pour ces vérités d'une nature toute particulière, intime ; mais que l'on doive taire la vérité au

détriment d'un intérêt public, crainte de froisser des préjugés absurdes, de blesser des susceptibilités indues, c'est, je crois, se tromper et vouloir tromper les autres en pure perte. Et d'ailleurs le voulut-on, qu'on ne réussirait pas ; les faits sont trop évidents.

Un exemple, entre mille autres.

On se rappelle ce qui est arrivé il y a quelques années à propos des écoles. Que de difficultés ! que de déboires ; on s'est même trouvé dans la triste obligation de réprimer des émeutes. Eh bien, encore à l'heure qu'il est, qu'on abolisse la cotisation obligatoire ; qu'on laisse les gens libres et l'on verra que les trois quarts préfèrent fermer les écoles plutôt que de contribuer volontairement. On peut en juger par les misérables salaires qu'on accorde à la plupart des instituteurs et institutrices. Et voyez ce goût pour l'éducation : bien qu'ils soient forcés de payer, combien qui n'envoient leurs enfants à l'école que lorsqu'ils n'ont rien à faire à la maison... pour s'en débarrasser comme quelques-uns le disent carrément.

C'est que les masses sont d'une apathie, d'une indifférence désolante, pour tout ce qui tient à un progrès quelconque. C'est encore un fait qu'il serait aussi impossible qu'inutile de nier. Le moindre sacrifice *pécuniaire*—celui-là surtout—répugne immensément quand il s'agit d'une amélioration quelconque, dût cette amélioration rapporter, dans un temps plus ou moins éloigné, le centuple du déboursé. Dans tous les cas le *déboursé* est toujours, pour les trois quarts des gens, excessivement pénible ; il l'est encore davantage, quand le résultat n'est pas *matériel* et immédiatement tangible ; car chez la plupart, la *matière* prime tout, peu importe le reste. On est exclusivement matérialiste. Comment peut-on être autre chose ? Comment aspirer à ces jouissances morales, intellectuelles, que seules peuvent procurer l'éducation et l'instruction qu'on ne s'est jamais soucié d'acquérir ? Et ce n'est pas avec le système actuel peut-être que la génération actuelle l'emportera sur celles qui l'ont précédée, n'en déplaise aux optimistes et quoiqu'en disent les statistiques de MM. les Inspecteurs d'école. La question essentielle n'est pas de savoir combien il y a d'écoles, mais combien il y en a de bonnes ? combien il y a d'enfants qui fréquentent l'école, mais combien en sortent un peu plus éclairés que lorsqu'ils y sont entrés ?.....

Au milieu d'une population où il est incompris, où ses travaux sont inappréciés, ses intentions dénaturées, on conçoit qu'elle doit être l'existence de celui qui a sacrifié les plus belles années de sa vie à acquérir quelques connaissances pour les mettre au service d'un public ingrat. Et de quel suprême dégoût ne sera-t-il pas abreuvé quand, sans compter les mesquines tracasseries et l'ingratitude des gens, il aura à lutter avec ces ignares charlatans qui s'imaginent avoir la science infuse, voir même l'omniscience qui, malheureusement, en imposent quelquefois avec leur bavardage impudent, car dans le pays des aveugles, un borgne peut être roi ; quand il aura à lutter avec les éteignoirs—quelquefois haut placés—qui prétendent qu'il n'est pas besoin de lumières pour le peuple. Sans doute plus le peuple est ignorant, plus il est facile à exploiter.

Et l'on s'étonne ; et l'on jette les hauts cris lorsqu'un homme public, après avoir, au prix de mille sacrifices de tous genres, lutté durant les trois quarts de son existence, pense un peu à lui et à sa famille et s'assure les moyens de ne pas aller passer ses derniers jours à l'hôpital, ce qui lui arriverait infailliblement, s'il ne comptait que sur la générosité et la reconnaissance de ce bon peuple. Que de criaileries à propos de l'*acceptation des places*, comme s'il ne fallait pas que ces places fussent occupées. J'aimerais savoir si ces éternels braillards rempliraient eux-mêmes des places *gratuitement*, en supposant qu'ils en fussent capables ? Il serait intéressant de les voir à la tête du gouvernement, eux qui ont peine à conduire leurs pauvres petites affaires de paroisse.

Ces remarques qui précèdent m'ont été inspirées par les faits que je relaterai dans les chapitres suivants.....

.....

Ayant terminé mes préparatifs, je commençai ma seconde tournée. Le premier soir, le hasard me conduisit chez un homme qui avait eu autrefois des relations amicales avec mon père. Je me trouvai donc presque en famille. Je logeais chez un vieil Instituteur.

E. L. . . .

Bellechasse, Juin 1877.

(A continuer.)

Biographie.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE

Très-Révérénd Alexis Mailloux.

VICAIRE-GÉNÉRAL.

Décédé à l'Île aux Coudres le 4 août 1877.

Certa bonum certamen fidei: apprehende vitam æternam in quâ vocatus es, et confessus bonam confessionem coram multis testibus.

Combattez le saint combat de la foi: remportez le prix de la vie éternelle à laquelle vous avez été appelé ayant si glorieusement confessé la foi devant un grand nombre de témoins.

(I TIM. VI, 12.)



ES paroles de l'apôtre St. Paul semblent être le résumé parfait de la vie et des travaux de ce vétéran du sanctuaire qui vient de s'endormir doucement dans la paix du Seigneur, à l'âge de soixante-seize ans et six mois, après plus de cinquante-deux années de prêtrise consacrées tout entières à l'exercice du saint ministère et du salut des âmes.

Homme laborieux, patriote dévoué, prédicateur éloquent, missionnaire infatigable, prêtre sans tache, tel fut le Révérend Messire Alexis Mailloux dont l'Eglise de Québec enregistre aujourd'hui la perte et dont elle conservera toujours le plus précieux souvenir.

M. Mailloux naquit à l'Île aux Coudres le 9 janvier 1801, et il a conservé jusqu'à sa mort un véritable culte pour cette paroisse où il avait vu le jour et où il devait rendre le dernier soupir. La Providence de Dieu, qui le destinait à devenir une des gloires du sacerdoce en notre pays, permit qu'il fût rencontré un jour dans l'Île même par un des directeurs du Séminaire de Québec, le regretté M. Jérôme Demers. Ce prêtre distingué, avec ce coup-d'œil sûr qui le caractérisait, et peut-être aussi comme inspiré de l'esprit d'en haut, s'attacha cet enfant. Le séminaire lui fut ouvert, et quelques années plus tard, le 29 mai 1825, après un cours d'études classiques et théologiques aussi brillant que solide, M. Mailloux recevait l'onction sacerdotale des mains de feu Monseigneur J.O. Plessis, d'illustre mémoire.

Ecolier modèle, lévite déjà consommé dans la piété et dans la vertu, aurait-il

pu ne pas devenir un prêtre selon le cœur de Dieu ? Il le fut en effet, et Monseigneur Plessis, pour première preuve de l'affection et de la confiance qu'il mettait en lui, le fit aussitôt chapelain de cette paroisse naissante de St. Roch de Québec, que ce Prélat aimait si particulièrement. Quatre ans plus tard, en récompense de son zèle, on l'attacha plus étroitement encore à son poste et il devint premier curé de St. Roch. Il conserva ce titre jusqu'en 1833, époque à laquelle il supplia l'autorité ecclésiastique de lui laisser exercer le saint ministère dans une paroisse de la campagne. La Rivière du Loup lui échut en partage. Il s'y était établi depuis à peine un an, lorsqu'on réclama ses services pour la direction du collège de Ste. Anne Lapocatière. Inutile de dire qu'il se donna tout entier à cette œuvre qui demande tant de discernement, de prudence et de dévouement. A la mort de M. Painchaud qui eut lieu le 8 février 1838, il accepta la cure de Ste-Anne, tout en demeurant attaché au collège au soutien duquel il consacrait presque tous ses revenus ecclésiastiques avec cette charité qui ne s'est jamais démentie un seul instant. C'est pour reconnaître tant de bons offices qu'au mois de juin de la même année, Monseigneur Signay le nomma Vicaire-Général, honneur qu'il méritait à tant de titres. Pendant dix ans, M. Mailloux se voua corps et âme à la desserte de cette immense paroisse, sans jamais oublier l'œuvre du collège dont il espérait tant de bien pour le pays.

Depuis longtemps, cependant, ce saint prêtre mûrissait dans son esprit et réchauffait dans son cœur un projet aussi plein de patriotisme que de religion, et l'heure semblait venue où il allait pouvoir le mettre à exécution. L'ivrognerie faisait de terribles ravages dans tout le Canada ; et elle avait alors ce caractère particulier qu'on semblait ne la considérer ni comme une honte, ni comme un péché bien grave. Pour combattre ce désordre affreux, Monsieur le Grand Vicaire Mailloux se fit exclusivement l'Apôtre de la Tempérance, et bien que le mal eût jeté déjà des racines profondes, après quelques années de travaux, ce zélé missionnaire avait changé la face du pays. On le vit donc pendant longtemps, armé de l'étendard de la croix, parcourir les unes après les autres les paroisses des villes et des campagnes et y établir cette Société admirable de Tempérance dont la sainte rigueur était bien nécessaire au caractère du peuple canadien et qui demande

rait peut-être de nos jours encore un apôtre pour la raviver au milieu de nous.

Les générations qui ont été témoins de cette première croisade se rappellent encore combien ce prêtre vénéré mettait d'ardeur dans l'accomplissement de son œuvre. Sa parole forte et onctueuse à la fois ne connaissait pas d'obstacles, et si quelquefois en lui-même le prédicateur paraissait austère, le confesseur rachetait cette sévérité apparente par la plus miséricordieuse douceur. Que d'âmes lui devront leur salut éternel !

Après des semaines et des mois de travaux incessants, de veilles et de fatigues, l'apôtre des retraites et de la *Tempérance* s'accordait à regret quelques jours de repos. Il avait choisi pour demeure la maison de son ami le plus intime, le Révérend Messire Pierre Villeneuve, alors curé de St. Charles. Là, jouissant pour ainsi dire de la vie de famille, s'occupant de quelques travaux manuels, consacrant ses loisirs à la culture de la musique religieuse et à quelques autres amusements favoris, il trouvait encore l'occasion de satisfaire son zèle en aidant son confrère bien-aimé dans tous les soins du ministère et surtout dans la prédication et dans la direction des âmes.

C'est à peu près vers cette époque qu'il présenta aux associés de la *Tempérance* son opuscule intitulé "La Croix," qui se conserve avec respect dans presque toutes nos familles chrétiennes. Il publia aussi vers le temps LE MANUEL DES PARENTS CHRÉTIENS, œuvre remplie de conseils salutaires pour le bien spirituel et temporel de ce peuple qu'il aimait si tendrement et qu'il voulait enchaîner à jamais sous le joug de la foi et de la vertu.

Non content de se montrer patriote dans ses travaux apostoliques, dans ses écrits, il voulut encore encourager par ses exemples l'œuvre de la colonisation et ont le vit un jour, à la tête d'une nombreuse cohorte de défricheurs, aller travailler pendant plusieurs semaines à l'avancement de ce township qui porte son nom et où sont établis maintenant des cultivateurs à l'aise qui lui sont redevables d'une large part de leur prospérité.—On rapporte que pendant cette expédition si ardue après de pénibles journées, il passait encore une partie de ses nuits en oraison voulant, disait-il prier à la place de ses chers compagnons qu'il voyait accablés de fatigues et qui plus que lui avaient besoin de repos.

M. Mailloux menait depuis huit longue années cette vie laborieuse, lorsqu'un

pénible incident vint encore une fois modifier son genre d'apostolat.

Le 31 août 1856 le révérend M. Pierre Villeneuve mourait à l'Hôtel-Dieu de Québec emportant dans sa tombe les regrets et l'amour de la paroisse de St. Charles tout entière. Monsieur le Grand Vicaire Mailloux pleura ce tendre ami avec lequel il avait coulé des jours si heureux et, comme pour faire diversion à sa douleur, il s'offrit pour la mission des Illinois que de tristes circonstances avaient rendue nécessaire. Et qui mieux que lui pouvait arrêter ce schisme naissant ? En face d'un prêtre apostat et infidèle ne fallait-il pas un prêtre véritablement digne de son nom, un prêtre inviolablement attaché à la doctrine de l'Eglise et portant sur son front le triple cachet de la mortification, de l'obéissance et de la pauvreté sacerdotale ?

Cette mission des Illinois fut féconde en fruits de salut, et quand, en 1862, il laissa cette terre qu'avait voulu ravager l'ennemi, il put emporter dans son cœur la certitude d'avoir remis pour toujours dans le droit chemin un grand nombre de familles qui s'étaient laissées entraîner presque invinciblement dans les sentiers de l'erreur.

De retour en Canada, il se donna avec une nouvelle ardeur à l'œuvre des retraites. Pendant un an il interrompit ce travail pour se charger de la paroisse de Bonaventure, dans le district de Gaspé ; mais le Ciel, content de ses nobles efforts, voulait qu'il terminât ses jours dans des occupations plus paisibles et plus proportionnées à son âge, ainsi qu'à sa santé qui allait s'altérant de jour en jour.

Depuis cette époque jusqu'à sa mort il fut successivement l'hôte d'amis de son choix qu'il mentionne et remercie tout particulièrement de leur charité dans son testament. Du mois de mars, 1866 au mois de juin 1870, il accepta l'hospitalité du Révérend M. Martineau, Curé de St. Charles, qui le traita toujours avec une déférence toute filiale. En retour de toutes ces prévenances respectueuses, Monsieur le Grand Vicaire Mailloux lui rendait tous les services dont il avait besoin, et c'est grâce à lui et même sur ses instances que Monsieur le curé de St. Charles put faire en 1870, l'année du concile du Vatican, son voyage en Europe et son pèlerinage à la Ville Éternelle.

Depuis 1870 jusqu'à sa mort, M. Mailloux vécut à St. Henri de Lauzon, auprès de ces deux autres amis de son cœur, M. le curé Grenier et le Révérend M. T. B.

Côté, qui n'ont cessé de lui prodiguer jusqu'à la fin les marques du plus sincère attachement.

Pendant ces dix dernières années de sa vie, M. Mailloux ne resta pas inactif. De temps en temps encore, autant que ses forces le lui permettaient, il donnait quelques retraites, avec moins de vigueur peut-être qu'autrefois, mais avec des résultats non moins précieux. C'est ainsi pendant ce laps de temps qu'il élabora à force d'étude et de veilles, ses ouvrages si bien connus sur *La Tempérance*, sur *Le Luxe*, et tout récemment encore un volume intitulé *Le Petit Arsenal*. C'est un livre de controverse élémentaire destiné à la classe peu instruite et qui a reçu l'approbation des Evêques de la Province.

Monsieur Mailloux a laissé de plus un résumé inédit de l'Histoire de l'Eglise ainsi qu'une foule de notes précieuses et de documents qui peuvent servir à notre histoire en particulier. Son testament lègue au Séminaire de Québec tous ses manuscrits comme un gage de reconnaissance et d'affection pour cette maison envers laquelle il se trouve, dit-il, redevable de tant de bienfaits.

Ce qu'il faut rechercher avant tout dans la série des ouvrages de M. Mailloux, ce ne sont pas sans doute les délicatesses d'un style brillant et châtié: un travail trop rapide lui faisait négliger ces justes exigences de l'art; mais si on oublie un instant ces quelques défauts, on sera étonné, en lisant ses œuvres, de voir les recherches qu'elles ont dû exiger et l'érudition dont elles témoignent. La science qui semble y prédominer, c'est la connaissance approfondie des Saintes Ecritures et des Pères de l'Eglise. Mais à chaque page aussi se révèlent, sous une doctrine quelque peu sévère, un jugement généralement sûr et une chaleur d'âme qui portent la conviction dans les esprits et la persuasion dans tous les cœurs.

Jusqu'ici nous avons admiré l'athlète du Seigneur combattant les bons combats de la foi et la confessant par ses œuvres admirables devant une multitude de témoins: *certa bonum certamen fidei: confessus bonam confessionem coram multis testibus*. Il nous reste à le contempler maintenant au moment où il va cueillir le prix de ses travaux et recevoir la couronne de gloire qui lui est destinée: *apprehende vitam aeternam in qua vocatus es*.

Pendant son séjour à St. Henri de Lauzon, M. le Grand Vicaire Mailloux s'occupait activement du saint ministère. Le tribunal de la pénitence et la prédica-

tion de la parole de Dieu attiraient particulièrement son attention.—Au mois de mai de cette année 1877, pour accomplir un vœu qu'il avait fait, il prêcha trente sermons sur la Ste. Vierge. Ces sermons furent les derniers de sa vie. Cet effort d'amour pour glorifier la Reine des Cieux lui démontra combien ses forces s'en allaient rapidement, et dans l'allocution du dernier jour, comme par un instinct prophétique, il laissa comprendre aux fidèles et à se faire entendre. Il ne disait que trop vrai. Pourtant il continua encore de se rendre au confessionnal et de célébrer la sainte messe; mais plus d'une fois il fut pris de défaillances, et un jour en particulier, (c'était pendant le Triduum de la Bonne sainte Anne) il demeura assez longtemps évanoui dans le jardin du presbytère ou personne ne l'avait aperçu.

Le 31 juillet il quittait St. Henri pour se rendre à l'Île aux Coudres, pressé disait-il, par le besoin de repos, et voulant respirer encore une fois l'air natal. Dans l'état de faiblesse où il se trouvait, on peut affirmer que la Providence seule l'a soutenu et conduit jusqu'à cet endroit où il devait terminer sa carrière. Deux ans auparavant, lorsqu'il célébrait à l'Île aux Coudres même sa cinquantième année de prêtrise, par une fête de famille qui restera à jamais célèbre dans l'Île tout entière, il avait déclaré publiquement à ses paroissiens qu'il viendrait mourir au milieu d'eux. Il tenait sa parole: encore quelques jours et ses vœux allaient être exaucés. Le quatre du présent mois, jour de l'ouverture des Quarantes-Heures dans l'Eglise paroissiale, M. le Grand Vicaire se leva dès l'aurore et commença la sainte messe; mais après la consécration, il fut atteint d'une nouvelle défaillance. Sentant que c'était la dernière, il se communia lui-même avec cette piété qu'on admirait en lui: il prit également le calice du sang précieux, puis après ce viatique sacré, il se rendit en toute hâte à la sacristie où M. le Curé de l'Île aux Coudres lui prodigua ses soins pressés et le reconduisit au presbytère.

Les forces lui revinrent cependant quelque peu, et dans le cours de la journée il put voir quelques vieux amis de la paroisse et converser avec eux. Mais, sur les quatre heures et demi de l'après-midi se sentant plus mal, il appela. On lui prépara aussitôt en toute diligence une potion cordiale pour le reconforter; mais lorsque, quelques minutes après, on se rendit auprès de lui pour la lui présen-

ter on le trouva immobile et doucement étendu sur son lit. Il venait de rendre le dernier soupir sans autre effort que celui d'un voyageur qui, au terme d'une longue course, s'endort d'un paisible sommeil. Son bréviaire était encore dans sa main et témoignait hautement que son dernier acte avait été un acte de religion, sa dernière parole, une élévation de son cœur vers Dieu.

M. l'abbé Demers, vicaire de la Baie St. Paul, se trouvait en ce moment au presbytère. Espérant qu'un reste de vie pouvait peut-être errer encore sous ces membre glacés, il prononça les paroles de l'absolution et fit l'onction générale pour les mourants, mais il constata bientôt que c'en était fait pour toujours.

Une mort subite laisse toujours dans l'âme de pénibles émotions ; mais en considérant les traits si paisibles de cet ami de Dieu, on se consolait au souvenir de cette parole de la sagesse : " Quand même le juste mourrait d'une mort précipitée il se trouverait dans le repos: JUSTUS, SI MORTE PRÆOCCUPATUS FUERIT IN REFRIGERIO ERIT. Ah ! s'il était quelqu'un sur la terre qui pût se passer des derniers secours que l'Eglise réserve à ses enfants, n'était-ce pas celui qui le matin même s'était nourri du pain des forts ; n'était-ce pas ce vaillant soldat du Christ qui depuis longtemps avait vaincu la puissance du démon et qui n'attendait plus que la couronne incorruptible promise par le Prince des Pasteurs ?

La nouvelle de la mort de M. Mailloux tomba partout comme un coup de foudre et se propagea avec la rapidité de l'éclair. En un instant tous les paroissiens en furent informés et le soir même le télégraphe annonçait que le Seigneur venait d'appeler à lui son bon et fidèle serviteur.

Pendant que les anges du ciel se réjouissaient du triomphe de ce saint apôtre de la Croix, ses amis de la terre le pleuraient et lui préparaient des funérailles dignes de lui. Elles furent célébrées le huit août dans l'église de l'Île-aux-Coudres, au milieu d'un concours immense de fidèles et en présence d'un grand nombre de membres du clergé. Monseigneur l'Archevêque de Québec voulant témoigner de sa vénération pour l'illustre défunt, présida lui-même à cette lugubre cérémonie, et, avant de confier à la terre la précieuse dépouille, il prononça sur la tombe l'éloge funèbre de ce prêtre distingué dont le nom béni sera à jamais la gloire du sanctuaire.

Après un demi siècle de travaux inces-

sants dont le théâtre s'étend des limites de l'Illinois aux côtes lointaines de la Gaspésie, après tant de privations, de peines et de fatigues, qu'il repose en paix !

Qu'il dorme le sommeil des saints dans cette église où il a prié à tous les âges de sa vie, auprès de cet autel où tant de fois il célébra les saints mystères et où il est venu à son dernier jour, déposer cette riche moisson de mérites dont il reçoit maintenant la juste récompense.

Quelque bien approprié cependant que soit le lieu de sa sépulture, ce n'était pas là celui qu'il avait désiré. Ce qu'il voulait, ce qu'il avait demandé instamment dans l'expression écrite de ses dernières volontés, c'était d'être déposé dans le cimetière de la paroisse où il mourrait, au pied même de la grande croix qui protège ce séjour de la mort, en souvenir de la Société de la Croix qu'il avait établi.

Reposer à l'ombre de cet arbre de vie, en attendant le jour du jugement. tel était son vœu suprême. Et, pouvait-il réclamer un monument plus glorieux cet homme de la croix, cet apôtre dont la vie ne prêcha jamais autre chose que Jésus et Jésus crucifié ?

Ce saint prêtre voulait encore, en agissant ainsi, rester plus présent à l'esprit de fidèles et leur recommander après sa mort la fidélité aux leçons de vertu qu'il leur avait enseignées. Mais si l'autorité ecclésiastique n'a pas cru devoir obtempérer à ses désirs ; si on a préféré mettre dans le sanctuaire celui qui fut une colonne dans la maison de Dieu, celui qui sera à jamais le modèle de la sainteté sacerdotale, le peuple canadien n'en conservera pas moins malgré cela, le souvenir de cet homme si dévoué à la Religion et à la Patrie et qui ne connût d'autre joie ici-bas que celle de s'oublier lui-même pour se donner tout entier à l'amour et au service de ses frères.

Dans une des dispositions de son testament, après maintes recommandations toutes dictées par l'humilité la plus profonde, M. le Grand Vicaire Mailloux a demandé qu'on ne lui fit aucun éloge sur les feuilles publiques. Nous avons dû enfreindre ses ordres.

Puisse-t-il du haut du ciel nous pardonner notre pieuse désobéissance ! Puisse surtout cette humble notice contribuer quelque peu à conserver plus longtemps parmi nous le souvenir de ce saint prêtre qui fut toujours si vénérable aux yeux des hommes !

Science pour Tous.

[Pour le Foyer Domestique.]

—

LA CULTURE ET L'ÉDUCATION.

—

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,



L'ART de bien cultiver la terre, souvent trop négligé, et la multiplicité des couvents dans plusieurs de nos campagnes, faisaient depuis quelques temps le sujet de fréquentes observations de la part de personnes très-compétentes en ces matières, lorsque l'automne dernier, quelques amis me sollicitèrent de faire une lecture sur ce sujet, au profit des pauvres de Trois-Rivières.

J'ai alors accepté la tâche avec plaisir, car elle me fournissait l'occasion d'exprimer publiquement mes convictions à cet égard, et de plus, l'espoir d'être utile à mes concitoyens.

Cependant, quelques semaines plus tard, j'appris que M. Charles Thibault, de Montréal, avait aussi été demandé et qu'il avait accepté l'invitation. Il va sans dire que je dus de suite céder le pas à un étranger à la localité, puis quelques mois s'écoulèrent ainsi et enfin M. Thibault nous donna une excellente lecture sur le travail ; mais l'auditoire fut peu nombreux. Aussitôt après on annonça des concerts, des soirées dramatiques, acrobatiques, gymnastiques, etc., etc., presque chaque semaine, pendant tout le cours de l'hiver, ce qui me fit comprendre qu'aujourd'hui la plupart des jeunes gens de Trois-Rivières aiment mieux le brouhaha de la scène comique et les échos bruyants du parterre que

quelque chose de sérieux et d'instructif en même temps.

Dans mon jeune âge, nous avions souvent de ces sortes de soirées littéraires qui manquent ici depuis plus de dix ans, époque où je donnai ma dernière lecture, "la Création," et j'aurais voulu en raviver le goût au milieu des Trifluviens.

Des personnes, sans doute, bien intentionnées, me conseillèrent alors de laisser passer cette effervescence dramatique et de remettre cette lecture à l'hiver prochain, mais comme je suis de l'avis du poète qui dit :

Un diner réchauffé ne vaut jamais rien.

et croyant que mon travail peut être utile et agréable à quelques-uns de mes concitoyens, je le livre aujourd'hui, sans façon, à vos bienveillants lecteurs et à vos aimables lectrices, sans en changer un iota.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. L. DESAULNIERS.

Trois-Rivières, 2 Juillet 1877.

—

*Fortunatus et ille Deos
qui novit agrestes.*
(GÉONCIQUES de Virgiles.
Livre II, Vers 492.)

MESDAMES ET MESSIEURS,

En mettant cette épigraphe en tête des quelques réflexions dont je viens vous faire part, en vous annonçant que je vais parler de la culture et du bonheur de la vie des champs, en vous disant même, de prime abord :

Heureux celui qui connaît les destins champêtres, il ne faudrait cependant pas croire que mon but est de faire un traité sur l'art de cultiver la terre, non plus que sur les travaux nécessaires pour la fertiliser.

Plusieurs fois déjà, ces questions ont été mises sous les yeux du public par des personnes plus compétentes que moi en cette matière ; et d'ailleurs, au sein d'une ville, en m'adressant à des citoyens, il

semblerait de suite que j'aurais bien mal choisi le sujet de cet entretien, en le considérant à ce point de vue, si, comme vous n'en doutez pas, mon intention est de vous être agréable et de vous intéresser, tout en m'efforçant d'être utile à nos infortunés concitoyens qui manquent de pain, car le but de ce travail, comme vous le savez tous, c'est l'obole que j'ai voulu jeter, par vos bienveillantes souscriptions, dans les cœurs ulcérés de quelques-uns des habitants de Trois-Rivières.

Vous ne trouverez, dans l'exposé que je vais faire de la " Culture," ni les charmes de la littérature, ni les fleurs de la rhétorique, ni peut-être même la conviction que produisent dans l'esprit de chacun les arguments serrés de la logique ; non, tout y sera sombre, mais tout découlera du cœur comme la pensée qui y a présidé.

Je vais d'abord parler de l'opportunité de fonder dans nos campagnes des maisons d'enseignement agricole auxquelles seraient attachées de petites fermes-modèles pour faciliter à la jeunesse les moyens d'apprendre l'art de la culture des champs ; je m'efforcerai de démontrer ensuite que de semblables institutions remplaceraient, avec les plus grands avantages, plusieurs des couvents qu'on érige aujourd'hui dans presque toutes les paroisses un peu considérables, et j'ajouterai que le système d'éducation qu'on y donne actuellement aux jeunes filles de nos cultivateurs, devrait être complètement modifié à cet égard.

Voilà mon point de vue d'envisager le sujet dont je viens vous entretenir.

I.

L'instruction primaire, (grâce au bon vouloir de notre gouvernement et aux soins intelligents de l'honorable ministre de l'instruction publique, ainsi qu'à ceux de son prédécesseur.) l'éducation littéraire et même scientifique, progressent rapidement dans notre heureux Canada, et celui qui jetterait un coup-d'œil, quarante ou cinquante ans seulement en arrière, surtout dans la Province de Québec, serait étonné des progrès que nous avons faits sous ces divers rapports.

On se souvient encore du temps où des paroisses assez florissantes n'avaient pas même une école élémentaire ; des instituteurs ambulants se chargeaient alors d'apprendre à lire aux enfants de ceux qui voulaient bien les recevoir à

domicile et leur donner la pitance qu'ils réclamaient comme salaire de leurs soins assidus, mais dont la durée n'était que de quelques heures par semaines ! Quelqu'un croira peut-être que c'est par métonymie que je parle ainsi ; hé bien, s'il doute de l'exactitude de mon assertion, qu'il consulte quelques-uns de ces respectables vieillards aux cheveux blancs, qui sont aujourd'hui au milieu de nous, mais qui sont nés et ont reçu les premiers éléments de leur éducation dans nos campagnes, et, alors, il sera convaincu qu'au lieu d'exagérer j'ai même été loin de tout dire à ce sujet et que le temps d'alors et celui d'aujourd'hui font, sous ce rapport, un contraste étonnant.

Ce champ, il faut le dire, il a été préparé avec zèle, cultivé avec soin, il a produit des fruits abondants ; mais il reste à examiner s'ils sont assez substantiels pour assurer le bonheur et la prospérité de la grande majorité de notre population.

Ce n'est pas tout de bâtir et de fonder des collèges et des couvents dans les campagnes, j'entends, car dans les villes un peu populeuses, je maintiens encore, comme toujours, que ces établissements d'éducation sont non-seulement utiles mais même absolument nécessaires ; autre chose est pour les paroisses qui ne sont souvent qu'à quelques milles de ces centres de lumière, et dont presque tous les enfants du sol doivent particulièrement s'adonner à la culture des champs ou aux soins du ménage et de la famille. A ceux-là, c'est l'enseignement de la culture du sol, c'est l'intelligence des besoins du foyer domestique et c'est le plus sûr moyen de leur faire atteindre le but auquel chacun doit tendre en ce monde : mêler l'utile à l'agréable.

Le moyen d'y parvenir d'une manière très économique, serait d'établir dans quelques paroisses, des écoles, ou si l'on veut des académies de culture où l'on enseignerait non-seulement les principes de cette science, mais dans lesquelles des hommes compétents joindraient la pratique à la théorie, afin de former dès le bas âge, des agriculteurs qui pourraient ensuite développer toutes les ressources de leur intelligence et leur permettre de faire produire au centuple les quelques arpents de terre qui pourraient leur échoir en partage.

A ces académies on joindrait une petite étendue de terre où l'on trouverait un jardin potager, des légumes de toutes sortes, plu sieurs variétés d'arbres fruitiers

tiers, puis une pièce en prairie et le reste serait ensemencé de diverses espèces de grains suivant la nature du sol ; mais l'horticulture et le champ de navets, patates, etc., devraient toujours y tenir le premier rang.

Il y faudrait des bâtimens spacieux, toujours tenus propres et en bon état, pour loger les chevaux et les bestiaux de la ferme, ainsi qu'une basse-cour bien garnie de volailles, afin d'en user pour les besoins journaliers, et de plus pour initier de bonne heure les élèves aux soins nécessaires pour élever convenablement les animaux de toutes sortes que l'on trouve généralement chez les cultivateurs à l'aise.

Il va sans dire que tous ces animaux devraient être de race améliorée et des mieux choisis.

On distribuerait les travaux de la ferme suivant l'âge, la force, les capacités et les aptitudes des élèves, tout en ayant soin que, pendant le cours agricole, chacun passât par toutes les branches de l'enseignement, comme on le fait aujourd'hui dans nos maisons de haute éducation. Aussi, comme dans celles-là, des examens publics auraient lieu chaque année ; des prix seraient accordés à ceux qui auraient mieux mérité par leur conduite, leur travail et leurs succès. Afin de produire l'émulation entre les élèves, les jardins et les champs seraient divisés par lots qui seraient assignés à chacun ou à plusieurs en même temps, suivant les circonstances, afin d'encourager la concurrence et de les exciter à se surpasser l'un l'autre.

Je n'ai pas oublié que lorsque je n'étais encore que jeune étudiant au Séminaire de Nicolet, ce système était déjà adopté pour la culture des magnifiques et spacieux jardins qui sont attachés à cette belle maison de haute éducation, et je puis assurer que depuis au-delà de trente ans qu'on le pratique on s'en est toujours bien trouvé et qu'il a produit des résultats admirables.

C'est probablement de là que m'est venue l'idée de suggérer la fondation d'académies de culture qui remplaceraient si avantageusement les couvents que l'on élève à grands frais et avec profusion dans un grand nombre de paroisses. Mais je ne veux pas anticiper. J'aurai l'occasion de dire pleinement ma pensée sur ce sujet dans quelques instants et ainsi je rentre de suite au bercail.

Le mode d'établissement d'institutions agricoles dont je viens de parler, serait

très peu dispendieux, et j'oserais même dire, que ceux qui y mettraient quelques épargnes pour en favoriser la fondation, ne manqueraient pas de s'enrichir ; de plus, ils assureraient aux enfants les plus mal favorisés sous le rapport de la fortune les moyens de faire leur cours agricole, qui ne serait probablement que de quelques années, sans bourse déliée, sans obérer les autres membres de la famille et même sans s'exposer aux fatigues d'un travail trop ardu.

Cette terre si bien préparée et toujours cultivée avec soin, ne manquerait pas de rapporter une généreuse moisson et de produire des fruits en abondance. Ils seraient sans doute suffisants, même dès les commencemens, pour assurer la nourriture des professeurs, des élèves et du bétail et l'on n'aurait rien payé ni pour enseigner, ni pour récolter, puisque les premiers travailleraient là pour enseigner, les autres pour apprendre et les animaux pour le service de tous ; de sorte que le produit de ce champ écherrait clair et net à ceux qui l'auraient cultivé.

Dans peu de temps on récolterait non-seulement ce qui serait nécessaire pour le maintien d'une semblable institution, mais même on aurait des fruits, des denrées, des grains, des bestiaux à vendre, et tout obtiendrait le plus haut prix du marché, puisque tous seraient de la meilleure qualité, de la meilleure production et de la meilleure race.

Qu'est-ce en effet qui fait la beauté et bonté, et de là la richesse des produits du règne végétal, du règne animal et même du génie de l'homme ? C'est la culture. Sans cette puissance, que je pourrais appeler créatrice, tout demeurerait à l'état de nature, à l'état de somnolence, à l'état sauvage.

C'est elle aussi qui fait la richesse des nations, ou qui du moins en chasse le paupérisme, surtout quand elle est enseignée et pratiquée dans des établissemens d'éducation.

En voulez-vous une preuve entre mille ? Jetez les yeux sur l'Histoire d'Angleterre, trois cents et quelques années en arrière, avant la Réforme, c'est-à-dire avant le vol, la spoliation et la destruction des monastères et des abbayes et l'expulsion des Jésuites ? Vous ne trouverez pas de pauvres en ce pays. Ces établissemens construits par des moines et des abbés, non-seulement n'étaient pas sustentés par l'Etat, non-seulement ils recueillaient pour leurs pro-

pres besoins, mais ils donnaient du pain à celui qui avait faim, ils vêtissaient ceux qui étaient nus, ils recevaient les voyageurs et ils soulageaient ceux qui étaient malades ; et encore de plus leurs communautés s'enrichissaient tellement, mais seulement par leur travail et la culture de leurs jardins et de leurs terres, qu'elles excitèrent la convoitise des voleurs, des meurtriers, des assassins et des brigands dont je vais parler dans l'instant, tous, têtes couronnées du stigmate de la honte, de la turpide et de la réprobation de tous les honnêtes gens.

C'était vers ce temps qu'apparut sur le trône d'Angleterre, comme un démon déchainé sorti de l'enfer, l'infâme Henri VIII, qui commença à faire main-basse sur ces refuges de travail, d'hospitalité et de vertu, et le paupérisme fut créé en Angleterre. Je dis créé, et c'est à dessein, car il n'existait pas auparavant ; jusqu'alors les monastères, les abbayes, etc., lui avaient toujours fermé la porte.

Son digne fils, le cruel Edouard VI, lui succéda, et, sous ce règne atroce, le paupérisme grandit bien plus vite que le roi lui-même ; mais il appartenait à la sanguinaire Elisabeth de le conduire jusqu'à l'âge mûr et même à la décrépitude.

Mais ces héros d'infamies, ces monstres d'iniquités, ces brigands couronnés, ne marchaient pas seuls dans leurs voies de destruction, de vols et de pillages. Non, ils avaient leurs bien-aimés satellites, leurs dignes bourreaux, et, entre mille prenez les noms du régicide évêque apostat, le misérable Cranmer, du féroce et lâche Cromwell et j'oserais même dire de toute la canaille des Iles Britanniques.

Quels furent les résultats de ces œuvres de destruction, de l'abolition et de l'anéantissement de ces maisons d'éducation où l'on enseignait à aimer son prochain, à servir Dieu et à cultiver la terre. Demandez-le à l'histoire et elle vous répondra de suite : le paupérisme, dans toute sa nudité, la taxe des pauvres qui vint ensuite peser lourdement sur la classe à l'aise ; une dette nationale voisine de la banqueroute et enfin la disette et la misère pendant près de deux cents ans.

Demandez aujourd'hui à la malheureuse mais courageuse Irlande, d'où lui viennent les maux qui l'accablent, et elle vous répondra que ce sont les contre-coups de la Réforme de Henri VIII et de quelques-uns de ses successeurs, qui pèsent encore sur elle.

Si, en détruisant des communautés particulières, mais qui donnaient l'élan à la culture, on a causé tant de désastres, que ne devrions-nous pas attendre de la fondation d'institutions publiques, je ne dirai pas dans chaque comté, mais dans quelques parties de la Province, dont le principal but serait l'encouragement et l'enseignement théorique et pratique de cette science.

Maintenant, il se présente une autre question, et, peut-être même une objection, que plusieurs sont prêts à me faire tout en admettant que les idées et les principes que j'énonce sont beaux en théorie, ils s'imagineront sans doute qu'il serait difficile de les mettre en pratique et d'obtenir les succès que l'on devrait nécessairement en attendre, après avoir fait les sacrifices pécuniaires que nécessitent toujours les commencements de semblables institutions.

Il s'agit donc, ici, de bien faire comprendre le principe générateur, produire beaucoup avec peu, *multum in parvo*. Comme je l'ai dit en commençant, pour le succès du plan que je suggère, il ne faudrait qu'une petite étendue de terre et alors le prix d'achat ne pourrait pas en être bien élevé : une maison ordinaire de campagne, avec ses dépendances, des chevaux, bestiaux, quelques instruments aratoires et un simple ameublement, voilà de suite l'académie de culture sur pied et en voie de recevoir des élèves qui, sans doute, ne seront pas très-nombreux la première année ; peut-être dix ou quinze au plus, et ce serait déjà un beau commencement.

Un comté pourrait facilement réaliser parmi ses citoyens à l'aise, les fonds suffisants pour la fondation, de l'établissement, par parts ou actions dans une société agricole, qui ensuite se ferait incorporer par un acte du Parlement, comme le sont aujourd'hui toutes nos maisons de haute éducation, et jouiraient en conséquence de tous les avantages et privilèges qui leur sont conférés, chacune dans les attributions qui leur sont propres.

Le grand secret serait alors de cultiver peu et de récolter beaucoup ; et je regrette de dire que plusieurs ne l'ont pas encore trouvé ; généralement, on s'occupe plus de l'étendue de terre que l'on sème que de la manière de la cultiver et l'on obtient de minces récoltes, tandis qu'avec moins d'espace, moins de travail, on aurait une abondante moisson.

Il suffit donc de bien faire ce que l'on

fait ; je ne vous indiquerai pas la manière de le faire, car j'ai déjà dit que mon but n'est pas de donner un traité d'agriculture, et, d'ailleurs, ceux qui fréquenteront les académies de ce genre apprendront facilement l'art de cultiver la terre et de la tenir en bon ordre.

Si l'on doute encore des succès de la méthode que je viens d'énoncer, qu'on jette un coup-d'œil sur l'Irlande, l'Ecosse, l'Angleterre, même la France, et surtout la Belgique, et alors on sera convaincu que l'on peut récolter beaucoup avec peu de terre, *multum in parvo*.

En voulez-vous d'autres exemples plus près de nous ? Regardez les champs de nos voisins, les Américains, surtout ceux de l'Etat du Connecticut qui est essentiellement agricole et dont je puis parler avec connaissance de cause, puisque j'y ai demeuré pendant deux ans, non pas dans les villes mais à la campagne, à l'académie de Wilbraham, à quelques milles de Springfield, dans l'Etat du Massachussets, et malgré que Wilbraham soit situé dans la vallée du Connecticut, je puis vous assurer que ses terres sont loin d'être aussi belles que celles que l'on trouve presque partout dans la vallée du St. Laurent, et cependant ses habitants, surtout ses cultivateurs, vivaient à l'aise, on n'y voyait jamais aucun mendiant.

Cependant je ne voudrais pas vous assurer que le même état d'aise y règne encore aujourd'hui, car il y a près de trente ans que je n'y suis pas allé. Je ne voudrais pas vous mettre sous l'impression que je suis admirateur, en tout, des Américains, ni encore bien moins vous donner à entendre que je suis annexionniste, car ce serait vraiment renier tout mon passé ; mais il n'en est pas moins vrai que j'ai admiré leur système d'engrais et de culture en général.

Ils savaient produire beaucoup avec peu et quelquefois d'un sol ingrat faire une terre fertile et même avec peu de semence avoir une bonne récolte.

Si l'on néglige ces moyens, les habitants des campagnes se jetteront dans les villes ; et l'élément industriel, déjà si actif et si turbulent se développera outre mesure. Alors le pays ne produira plus sa nourriture.

Il faudra acheter le blé de l'étranger pour combler le déficit de ses récoltes.

Là est la source du paupérisme ; l'agriculture nourrit un peuple quand même, l'industrie ne le nourrit qu'indirectement, et si la vente s'effectue. En

temps de crise, les produits demeurent invendus, la production s'arrête, les salaires baissent et le pain manque. Ce n'est pas une famille seulement, c'est toute une population qui est plongée dans la détresse. Que les crises se renouvellent et cette population décimée n'a plus la force de remonter le courant. Elle reste dans les bas-fonds de l'indigence et y pullule. Voilà le fond de la population ouvrière dans les grands centres manufacturiers.

C'est donc la culture intelligente du sol qui est la source de toutes les richesses.

Sur ce point, je ne crois pouvoir mieux faire, pour porter la conviction dans vos esprits, que de rappeler à votre mémoire quelques vers de l'immortel fabuliste, Lafontaine :

*Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fonds qui manque le moins.*

Un riche labourneur, sentant sa mort prochaine.

Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.

« Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage »

« Que nous ont laissé nos parents :

« Un trésor est caché dedans.

« Je ne sais pas l'endroit : mais un peu de courage »

« Vous le fera trouver : vous en viendrez à bout.

« Remuez votre champ, dès qu'on aura fait l'out :

« Creusez, fouillez, bêchez : ne laissez nulle place »

« Où la main ne passe et repasse. »

Le père mort, les fils vous retournent le champ,

De ça, de là, partout : si bien qu'au bout de l'an

Il en rapporta davantage.

D'argent, point de caché. Mais notre homme fut sage

De leur montrer avant sa mort,

Que le travail est un trésor.

A. L. DESAULNIERS.

(A continuer.)

Conseils pour Octobre.

—Commencez vos labours sans perdre un instant :

—Les labours d'automne sont les meilleurs, et vous vous en trouverez bien au printemps.

—Rigolez et fossoyez bien ces pièces, c'est plus important que tout le reste ;

—Les semences se font plus vite, et les grains seront beaucoup meilleurs.

—Si vous avez mis ces conseils à profit, vous devez être excellent cultivateur.

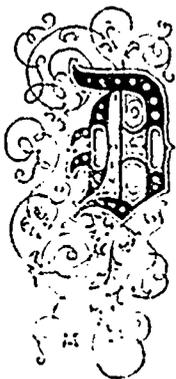
—Concourez pour le prix d'honneur pour la meilleure terre de la paroisse et du comte.

—Celui qui mérite les prix, prouve qu'il est bon patriote, bon cultivateur, bon père de famille, et mérite de la patrie.

Variétés.

[Pour le Foyer Domestique.]

CONTE ORIENTAL.



ANS une des plus belles parties des Indes, au temps du grand Mogol, vivait un prince renommé pour sa richesse comme pour ses excentricités ; il ne marchandait pas non plus avec la vie humaine, et les têtes tombaient souvent, par ordre de ce redoutable Nabab.

Ce prince, qui avait pour nom Nenni-Pah, avait pour unique enfant, une fille d'une merveilleuse beauté et d'une bonté égale à ses attraits. Le père était fou de sa fille et ce fut à elle que les habitants du royaume de Jépour durent de ne point voir tourner, tout à fait, les excentricités de leur souverain en une tyrannie sanglante et intolérable. Ellaura, tel était le nom de cette belle princesse, avait, à force d'adresse et de caresses, arraché à Nenni-Pah la promesse de remettre en ses mains le gouvernement de l'état comme présent de nocce ; à la condition, pour le fiancé d'Ellaura, d'obtenir le consentement du père, avant de devenir époux de la future Bégum du Jépour.

Il arriva que le nabab refusant tous les prétendants sous un prétexte ou sous un autre, Ellaura eut recours aux larmes et à l'amaigrissement pour toucher son père : celui-ci, chagrin de voir dépérir le seul être qu'il aimât au monde et craignant de perdre sa chère Ellaura, imagina un expédient pour concilier son amour pour sa fille, avec son envie de conserver l'autorité souveraine dans le Jépour. Il eut donc l'adresse de faire consentir Ellaura à un arrangement qu'il comptait bien devoir perpétuer cet état de choses, jusqu'à sa mort. Conformément à cet arrangement Nenni-Pah fit promulguer un édit annonçant qu'Ellaura la belle, les richesses du nabab et le titre de prince du Jépour, appartiendraient à celui qui lui raconterait la plus longue histoire, dans laquelle un sujet unique devait ne jamais être perdu de vue pendant le

récit. Tous ceux qui, manquant à cette dernière condition ou s'arrêtant à la fin d'une trop courte histoire, auraient osé se moquer ainsi du prince, devaient avoir la tête tranchée. Un récit de cent heures, fait par séances à être réglées par l'ordre du prince, n'était puni que des verges, s'il manquait à la condition de l'unité. Un récit, ayant duré cent heures et satisfaisant aux autres conditions, devait donner provisoirement au conteur le droit d'être logé au palais, et d'y être entretenu comme prince du sang, pendant deux années employées à lui susciter un compétiteur, à l'expiration desquelles deux années le narrateur du plus long récit, parfait d'unité, devait avoir droit à devenir le mari d'Ellaura et prince du Jépour.

Les sages du royaume regardèrent la condition imposée aux prétendants à la main de la princesse comme impossible d'exécution ; " A moins,—dit un vieux bramin,—que Vichnou ne se donne la peine de souffler lui-même au conteur son histoire, il n'y a pas sous le soleil un homme naturellement doué d'un esprit capable d'exécuter cette tâche."

Les sages dirent cela, mais les jeunes fous entreprenaient tout de même la chose, et les têtes tombaient assez nombreuses des épaules de la jeunesse dorée et des jeunes romanciers du pays de Jépour.

Enfin l'idée de tenter l'aventure prit à un jeune homme, qui, jusque là, avait vécu dans la solitude et qui, n'ayant point d'objections à épouser une si belle et si excellente personne que la princesse Ellaura, avait cependant pour but principal, dans cette entreprise, de délivrer, sans révolution, le royaume du gouvernement d'un monarque qui compromettait le principe d'autorité, auquel tenait fort ce sage et bon jeune homme.

Il se présenta devant le prince et lui fit part de sa détermination de se poser en prétendant.

—Quel est le nom et le sujet de ton histoire, lui dit brusquement Nenni-Pah ?

—L'histoire de la tribu des fourmis de Memphis et d'un grenier à blé de Pharaon en Egypte, répondit Jelaouré ; c'était le nom du jeune homme.

—Commence, alors, répliqua le nabab.

—Au temps de la famine d'Egypte, sous le règne de Pharaon et sous l'administration de Joseph, un immense grenier à blé situé près de la ville de Memphis était gardé par les troupes du Roi ; car on

ne devait y toucher qu'à la septième année.

Dans le voisinage du colossal édifice, était logée, dans ses galeries souterraines, une nombreuse tribu de ces belles fourmis d'Égypte, dont la sagesse est vantée dans tous les livres de l'Orient.

La campagne désolée n'offrant aucun moyen de subsistance, ces fourmis, dans une assemblée générale beaucoup plus raisonnable que ne le serait pareille réunion en France, même au sein de l'abondance, les fourmis se dirent :—“ Du blé ou la mort ! ” Cette phrase n'avait pas dans le vocabulaire des respectables fourmis, la même signification que dans le vocabulaire républicain moderne.

Le mot blé ne voulait pas dire les immortels principes de 89, ni rien de semblable, et le mot *mort* ne voulait pas dire éventrer les gendarmes, fusiller les honnêtes gens et mettre le feu aux édifices publics, non ; ça voulait dire tout bonnement : tâchons de travailler paisiblement, avec courage, pour avoir du blé, autrement il nous faudra mourir.

Les fourmis se mirent donc à la découverte, puis au travail, et en peu de jours une petite fissure, entre deux des blocs de granit du vaste édifice, fut déblayée jusqu'à l'intérieur ; c'était le seul point accessible, encore n'y pouvait-il passer que deux fourmis de front.

Les fourmis s'organisèrent alors pour entrer et sortir successivement et sans interruption sur deux lignes, dans un ordre qui permit à la première entrée de reprendre son tour, après avoir consommé le grain de blé qu'elle aurait sorti avec elle à son premier voyage.

Cette histoire des fourmis de Memphis et du grenier à blé de Pharaon est une des plus intéressantes qu'on puisse imaginer, comme vous l'avez vu jusqu'ici, Grand Prince, et la plus longue possible, comme vous allez le voir dans la suite de mon récit.

Une première fourmi entra dans le grenier à blé de Pharaon et en sortit avec un grain de blé ; puis une autre fourmi entra dans le grenier à blé de Pharaon et en sortit avec un autre grain de blé ; puis une autre fourmi entra dans le grenier à blé de Pharaon et en sortit avec un autre grain de blé !

—Cela se conçoit facilement, interposa ici Nenni-Pah ; continu de suite ton histoire.

—Pardon, Grand Prince, répliqua Jelauré, mais tout cela forme partie essentielle de mon récit.

—Va donc, reprit le nabab :

—Puis une autre fourmi entra dans le grenier à blé de Pharaon et en sortit avec un autre grain de blé ; puis une autre fourmi entra dans le grenier à blé de Pharaon et en sortit avec un autre grain de blé.

—Nous allons interrompre le récit, dit Nenni-Pah ; après avoir entendu le narrateur répéter, durant une heure, la série des mouvements de la tribu des fourmis de Memphis.

Et ainsi fut continuée l'histoire de Jelauré, pendant deux mois. Comme le prince avait fini par réduire la durée des séances à quelques minutes, et comme le narrateur était bien logé, bien nourri, et qu'il avait l'avantage de voir tous les jours la princesse, dont il raffolait déjà et qui s'était éprise de lui, la tâche ne lui paraissait ni trop dure, ni trop ennuyeuse.

Au premier jour du troisième mois, comme la séance allait commencer, le nabab fit entrer sa fille attifée de ses plus beaux atours et la fit asseoir près de lui, sur son divan couvert des plus beaux tissus de Cachemir. Jelauré, sans se troubler, reprit, après avoir salué la princesse qui avait semblé l'encourager d'un modeste bien qu'amoureux clin-d'œil :

—Puis une autre fourmi entra dans le grenier à blé de Pharaon et en sortit avec un autre grain de blé ; puis une autre fourmi entra dans le grenier à blé de Pharaon et en sortit avec un autre grain de blé.

—Est-ce que tu ne vas pas un peu varier cette histoire, dit ici le nabab ?

—Grand Prince, je ne puis m'éloigner des sages conditions que votre Altesse a mises à ce concours ; il me faut tenir à l'unité du sujet, que je ne dois pas perdre un seul instant de vue et, de plus, à la longueur du récit.

—Combien ton histoire doit-elle durer, reprit Nenni-Pah ?

—J'estime, Grand Prince, que la tribu des fourmis de Memphis, à l'époque atteinte en ce moment par mon récit, devait avoir extrait cent mesures de blé du grenier de Pharaon : ce grenier en contenait trois millions de mesures, dont la tribu des fourmis de Memphis enleva une notable partie, pendant les sept années de famine, comme votre Altesse le verra par la suite.— Puis une autre fourmi entra dans le grenier à blé de Pharaon et en sortit avec un autre grain de blé ; puis une autre fourmi entra dans le grenier à

blé de Pharaon et en sortit avec un autre grain de blé.

Ici Nenni-Pah interrompit le conteur par un immense éclat de rire : la princesse ramena, sur son charmant visage, le voile qui pendait sur ses épaules !

— Par ma foi, dit le Nabab, tu es le plus fin merle de mon royaume ! j'en jure par Para-Brahma, nul autre que toi n'épousera ma fille ; dès aujourd'hui tu vas t'asseoir sur le trône avec Ellaura, Bégun de Jépour. Que Vichnou vous conserve tous deux !

Il va sans dire que Jelauré et Ellaura furent heureux, aimés de leur sujets et qu'ils vécurent ensemble de longues années ; pendant lesquelles le souvenir de l'histoire des fourmis de Memphis se présentait souvent à leur esprit et venait souvent égayer leurs conversations.

X.....

Les trois sourires du mourant.

Un pieux vieillard touchait à ses derniers moments. Ses enfants et petits-enfants étaient rangés autour de son lit de mort. Il semblait dormir et à trois reprises un sourire passa sur ses lèvres. Comme il ouvrait les yeux, ses fils lui demandèrent la cause de ce sourire. Le vieillard répondit : "La première fois, toutes les joies de ma vie revinrent à ma pensée, et je ne pus m'empêcher de sourire en songeant que les hommes comptent pour quelque chose des plaisirs de si courte durée. La seconde fois, je me souvins de toutes les souffrances de ma vie, et je me réjouis de penser qu'elles avaient perdu leurs épines et que la saison des roses commençait. La troisième fois, je pensai à la mort, et je ne pus m'empêcher de sourire en voyant les hommes craindre cet ange que Dieu nous envoie pour nous délivrer de nos souffrances et nous appeler au bonheur éternel."

Archéologie.

[Pour le Foyer Domestique.]

MONUMENT CHAREST.



Il est donné aujourd'hui au public d'admirer le Monument érigé en l'église de St. Roch de Québec, pour honorer la mémoire de feu Messire Zéphirin Charest.

Sur ce Monument ont été gravées sur une plaque de marbre blanc qu'une table de marbre noir fait très-bien ressortir, l'Inscription suivante, écrite en langue française :

A LA MÉMOIRE

de

MESSIRE ZÉPHIRIN CHAREST,

Né 21 Fév. 1813 ; décédé 7 Déc. 1876,

Curé de St. Roch, pendant 38 ans,

L'histoire dira avec bonheur

Son grand amour des âmes,

Son zèle de la maison de Dieu,

Ses inépuisables aumônes,

Ses soins voués à l'éducation.

Nos arrière-neveux

Jouiront en paix des monuments

Que sa main généreuse a fondés.

Et béniront avec nous

L'immortel souvenir d'un père.

R. I. P.

Le Monument sur lequel on lit l'inscription ci-dessus est couronné : d'une Croix sur les bras de laquelle est placée une étoile ; au centre un Cœur ceint d'une couronne d'épine ; au bas de la Croix un écusson surmonté d'une barrette, au centre un Livre ouvert, emblème de l'Évangile ; au bas de l'écusson une corniche sur laquelle on voit des épis de froment et des grappes de raisin, figures allégoriques du froment des élus, du pain et du vin dans l'Eucharistie. Le tout en marbre blanc.

Ce Monument donne un attrait de plus à la magnifique église de St. Roch de Québec, déjà tant admirée par les touristes et les visiteurs.

J. A. M.

Bibliographie.

[Pour le Foyer Domestique.]

Une Colonie Féodale en Amérique.



ON nombre d'années se sont écoulées depuis que des hommes studieux ont commencé à mettre au jour l'exposé des origines du peuple Canadien-Français. Plusieurs Ouvrages remarquables ont été produits sur ce sujet, et parmi les meilleurs sont ceux de M. Rameau, un érudit, un esprit profond qui des

bords de la Seine, où il réside, s'occupe du Canada avec autant de sollicitude et de persévérance que s'il s'agissait de sa propre famille.

Sans lui tout un côté de notre histoire serait encore dans l'ombre, et c'est précisément la partie qui exige le plus de travail, le plus de recherches, le plus de dévouement de la part de celui qui choisit ce lot patriotique.

Le nouveau livre qu'il nous offre aujourd'hui ne le cède en rien à ce que nous pouvions attendre de sa plume. C'est un document important pour l'histoire de l'Acadie, du Canada, nous pourrions dire mieux : pour l'histoire de l'Amérique, car il est temps de sortir de la vieille ornière où le dix-huitième siècle a engagé cette histoire.

On veut absolument chercher la source de l'histoire du nouveau-monde dans un affreux mélange de considérations philosophico-politiques, qui est une fausse source, un marais trompeur que traverse seulement le ruisseau dont la véritable et limpide origine se trouve plus haut dans la montagne, c'est-à-dire dans les mœurs, les besoins et les croyances des hommes simples ou laborieux que l'on rencontre au commencement des sociétés humaines.

Il est certainement très bon d'avoir de la philosophie, mais c'est le couronnement de nos travaux, c'est ce qui nous permet de les voir de haut, de les saisir dans leur ensemble et dans leur portée logique. Nous oublions trop facilement que la philosophie, comme la politique, sont des sciences secondaires, au moins dans l'ordre du temps ; elles ne se produisent dans leur élaboration que lors-

que l'humanité s'est fait des loisirs ; elles suivent les faits, mais ne les précèdent pas. Nous devons donc agir en conséquence dans nos études historiques, et suivre d'abord les faits à la piste : quels sont les hommes, d'où ils viennent, ce qu'ils croient, ce qu'ils désirent, ce qu'ils veulent, et ce qu'ils font. La philosophie et la politique sont de fort belles choses, mais on peut s'en passer, tandis que les sociétés les plus rudimentaires, aussi bien que les plus perfectionnées, n'ont jamais pu marcher sans croyances, sans mœurs, et sans cette sorte de volonté qui est à vrai dire la force morale.

Ne donnons donc à la philosophie que le degré d'estime et l'importance qui lui appartient dans notre histoire. C'est un meuble de luxe que l'homme se procure quand il s'est assuré le nécessaire. Or, le nécessaire nous manque encore le plus souvent ; la masse de nos archives est en Europe, elle ne nous est pas connue, quoique depuis un demi siècle nous ayons beaucoup travaillé pour obtenir les renseignements indispensables à la base de notre histoire. Faisant fausse route, la plupart du temps, nous nous sommes passionnés pour le luxe des théories, lorsqu'il fallait s'attacher aux faits, à l'utile, aux documents authentiques. De là vient que notre histoire fourmille de passages qui sont à refaire. Connaissions une des grandes causes de folies, du fanatisme, des sottises de notre époque : dans la conduite des sociétés, aussi bien que dans nos études et dans nos sciences, nous apportons en premier lieu un plan tout conçu, nous le développons, on l'adopte, quitte après cela à reconnaître que l'on s'est trompé, que l'on a commencé par la fin, et qu'il est indispensable de recourir aux sources d'informations premières.

M. Rameau a imprimé la direction logique à ses travaux, aussi a-t-il produit des œuvres originales et qui resteront parce qu'il faudra toujours y recourir pour connaître des faits dont tout le monde a parlé et que personne n'avait étudiés à la source même.

Il n'y a pas de volume sur l'histoire du Canada et de l'Acadie qui sera plus à sa place dans les bibliothèques canadiennes. Les origines du groupe acadien sont clairement mises sous les yeux du lecteur, et à côté de mille détails intéressants, on touche, de page en page, à la question du patriotisme, sous ses formes multiples et constamment émouvantes.

(Pour le Foyer Domestique.)

MA SŒUR !*(In Memoriam.)*

Paroles de X * * *

Musique de GEORGE McNEIL.

PIANO. *Andante con espressione.*

pp

CHANT

Dieu qui voulait dorer mon ex-is-tence,

A - vait don-né, dans un jour de pi-tié, U - ne compagne à

ma na-ive enfance, A ma jeu-nesse u-ne sainte a - - mi - tié.

Hé - las! tout passe, et mon âme a-battue, Seule au-jour-d'hui s'a-

bime en sa douleur. Dieu m'a ra-vi ma dou-ce Per-pétue :—

— Il m'a tout pris en m'en-le-vant ma sœur. Dieu m'a ra-

vi ma dou-ce Perpétue: Il m'a tout pris en m'enlevant ma sœur.

II.

Quinze ans à peine avaient fleuri pour elle :
 Et son regard calme et fier tour-à-tour.
 Jetait, du fond de sa chaste prunelle,
 Un pur rayon d'innocence et d'amour.
 Hélas! un jour, l'âpre fièvre qui tue,
 De son haleine a flétri cette fleur.
 Dieu m'a ravi ma douce Perpétue:
 Il m'a tout pris en m'enlevant ma sœur.

III.

Où, Dieu m'a pris ma compagne fidèle.
 Je ne sens plus son pas suivre mes pas.
 Je n'ai plus rien qui me soit resté d'elle.
 Qu'un souvenir qui ne s'éteindra pas!
 Dans le linceul dont la mort t'a vêtue.
 Sous le cyprès où dort ton pauvre cœur.
 Au cimetière, attends, ô Perpétue,
 Le jour béni qui me rendra ma sœur?

Voyages.

[Pour le Foyer Domestique.]

LETTRE d'Une Religieuse Canadienne,

A
SON ONCLE.

Fall River (Massach.), 7 Sept. 1877.

Bien Aimé Oncle,



QUE je vous dois de reconnaissance de m'avoir adressé vos souhaits de bienvenue sur notre cher Continent d'Amérique ! Oui si vous êtes heureux de mon retour d'Europe, je le suis davantage de ne plus voir l'Atlantique entre nous, et mon bonheur eût été parfait, si, à mon arrivée à New-York, vous et mon cher petit frère m'eussiez ménagé la délicieuse surprise de vous y rencontrer. Les circonstances ne l'ont point permis.

Vous êtes anxieux de connaître si ma seconde traversée sur l'Atlantique m'a été aussi funeste que la première.

Je vous avouerai qu'ayant été extrêmement malade, la plus grande partie du voyage, je n'ai pu tracer qu'une bien faible partie de mon journal, que j'aurais été joyeuse de vous offrir. Je rassemble donc à la hâte quelques détails, et vous transmets les faits tels qu'ils m'arrivent au bout de la plume.

I

Je laissais Lyon le 15 Août à 8 heures du soir, accompagnée d'une jeune Sœur, après avoir fait une dernière visite d'Adieu au sanctuaire de la Vierge miraculeuse de Fourvières, et reçu la bénédiction de notre vénérable Mère Supérieure et les souhaits de toutes nos chères Sœurs de la Communauté... Le train nous emportait avec grande vitesse à Paris, où nous descendions à midi, le jour suivant. A la gare, nous attendait M. l'abbé B...., qui, après avoir fait mettre

nos colis en sûreté et fait servir un excellent dîner, nous fit prendre le train à 3 heures p. m. pour Rouen, où nous arrivâmes à 9 heures, le même soir.—Une voiture nous conduisit à l'Hôtel-Dieu où les Dames Religieuses nous avaient préparé deux chambres. Nous pûmes, ma Sœur et moi, reposer nos pauvres membres fatigués, jusqu'à 6 hrs. le matin du jour suivant.—A 7 hrs. une voiture nous attendait pour nous conduire à l'Eglise miraculeuse de Bon-Secours, située à une demi-lieue de distance de l'Hôtel Dieu. Notre pieux abbé Aumonier y célébra la Sainte Messe, et nous eûmes le bonheur d'y recevoir la Sainte Communion. Après l'action de grâces et le déjeuner, un honorable citoyen, ami de M. l'abbé B..... nous attendait pour nous faire visiter les principaux monuments religieux de Rouen, entre autres la belle cathédrale, la magnifique église de St. Ouen, avec ses glorieux tombeaux.

Plusieurs Dames de la ville auxquelles on avait annoncé notre passage, témoignèrent le désir de nous rencontrer, afin de voir, de leurs yeux, ces deux jeunes Religieuses Canadiennes. Elles les ont trouvées, paraît-il, moins sauvages qu'elles le supposaient.—Dans l'après-midi, les bonnes Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu nous firent visiter leur vaste Etablissement. Quel bâtiment immense ! Salles remplies de militaires malades.... de femmes et d'enfants.....

Ces bonnes Religieuses furent pour nous d'une amabilité charmante et d'une bonté exceptionnelle. Je n'oublierai jamais notre accueil chez elles.—A 3 hrs. p. m., nous prenions de nouveau le train pour le Havre, et le samedi nous étions sur le splendide paquebot *Labrador*. A 5 hrs p. m., le vapeur siffle, le canon tonne... un cri immense s'élève de la multitude rassemblée sur les quais de parade..... Les chapeaux et les mouchoirs s'agitent... *Adieu ! Bon voyage !*—Tout le monde était sur le pont, et j'entendais autour de moi des sanglots et ces mots : *Adieu, France, Adieu !*

Je me rappelai alors tout ce que mon pauvre cœur avait enduré de tortures quelques années passées, au jour où, moi aussi, debout sur le vaisseau anglais, quittant le port de Québec, je criais à un regretté frère "Adieu ! Adieu !" — "Au revoir dans l'autre vie !." et je compris ce que pouvaient souffrir, en ce moment, ces cœurs quittant leur patrie pour un ciel étranger. Puissent les sœurs revoir leurs frères !!!

II

Parmi les 200 passagers que porte le *Labrador* en ce moment, l'on peut compter presque toutes les nations réunies..... Français, Anglais, Allemands, Hollandais, Suisses, Italiens, Espagnols, Alsaciens, Américains, Canadiens, etc. L'Evêque du Texas (M. Manuez) un R. P. Jésuite, un Prêtre savoyard et un ministre protestant, sont aussi parmi les passagers.—Nous avons en outre une troupe d'artistes, d'acteurs et d'actrices venant à New-York pour la saison.

Tout ce monde s'est montré charmant pour les deux pauvres petites religieuses. L'Evêque du Texas me sachant confinée dans ma cabine et abattue de faiblesse, demandait souvent des mes nouvelles. Le médecin, homme doux et compatissant, et fait tout exprès pour soigner le mal de mer... me visitait deux ou trois fois le jour, m'administrant ses douces potions au chloral, bouillons, glaces, etc., et m'encourageant lorsque ses remèdes étaient impuissants.—Notre homme de chambre, vieux marin à cheveux gris, et qui parcourt les mers depuis plus de 30 ans, me soignait aussi avec une complaisance extrême. Je ne lui connaissais qu'un défaut... celui de *jur*er comme un marin, lorsque le maître d'hôtel ne lui donnait pas immédiatement ce qu'il avait demandé pour moi.—Dès 7 hrs., le matin, il se présentait à la porte des cabines, frappant les cuillères sur les assiettes, pour nous éveiller, en disant de sa voix lente et mesurée : Voici, mesdames... la soupe... la bonne soupe à l'oignon...

À 10 hrs., avait lieu le déjeuner... à une heure, le bouillon... à 5 hrs., le grand dîner... à 8 heures, le soir, le thé. Je ne conçois pas comment ces braves gens peuvent réellement manger d'un si grand appétit toute la journée, on dirait des sacs troués. Malheureusement le mal de mer, qui ne respecte rien, arrive souvent au moment le moins choisi : témoin un des passagers Alsaciens lequel, pris soudainement à la gorge, n'eût que le temps de saisir son chapeau (tout neuf) dans lequel il rendit son dîner, quitte ensuite pour aller le rincer avant de le poser sur sa tête.

Ce n'est que le lundi (27), avant veille de l'arrivée, que je pus monter au salon des Dames. L'Evêque du Texas et les Prêtre, vinrent me visiter et me souhaiter *le retour à la vie*. On nous appela bientôt sur le pont pour admirer les énormes baleines et autres poissons monstres qui

lançaient des fusées d'eau à quelques distances de notre navire. Un petit oiseau jaune vint au même moment s'abattre près de nous, il paraissait si fatigué... si fatigué... un monsieur courut pour l'attraper, mais l'oiseau glissa entre ses doigts..... Une dame Espagnole fut plus heureuse, et donna le petit prisonnier à son cher *chérubin* (l'aîné de ses fils.) La mer, ce jour là, était parfaitement calme, on eût dit de l'huile.

III

Un événement bien tragique eut lieu le septième jour de la traversée. Un des jeunes artistes passagers, jeune homme à l'air bon, poli et très bien élevé, et qui, pour la première fois, se trouvait attaché à la troupe du théâtre, donnait des signes d'un grand trouble et d'une grande tristesse.

L'Evêque du Texas et les prêtres essayèrent en vain de le distraire, et de lui faire du bien. On s'aperçu bientôt de signes de folie chez ce pauvre jeune homme. Sans cesse il parlait de sa mort prochaine, disant qu'on le croyait complice dans la commune de Paris, et qu'on voulait le fusiller.

Le Médecin et M. le Commissaire avaient chargé quelqu'un de le suivre pour empêcher qu'il se suicidât.—Voilà qu'un soir, sortant de table, après le thé, il va droit à la cabine, ôte ses bottes et son gilet et repassant au milieu de la société réunie sur le pont, il dit : "Bon soir, messieurs"—puis, d'un bond, en présence de tout le monde, il s'élance à la mer !

Vous ne sauriez croire l'énerverment général parmi les passagers ; les enfants pleuraient, les femmes criaient en appelant leurs maris.... On arrêta le navire... hélas !..... il faisait nuit... la mer était grosse et houleuse.... plus d'espoir..... Pauvre jeune homme ! Le navire reprit sa route..... Quelques instants plus tard, M. le Commissaire, accompagné de témoins, allait enlever les malles et autres effets dans la cabine du pauvre malheureux.—La troupe des acteurs, ce soir là, s'abstint de jouer aux lots, aux dominos.. tout le monde était morne et silencieux, et certes avec raison....

Ce jeune homme laisse à Paris une mère et des sœurs ! Quel coup de foudre pour leur cœur !

IV

L'espoir d'arriver au port fait oublier les maux et les revers de la route. Le 29, pendant que tout le monde était au dîner, le cri de "Terre! Terre!" se fit entendre, sur le pont. Tous les convives sautèrent (les messieurs, j'entends) par-dessus les banquettes, au risque de renverser le café, pour aller saluer ce petit point bleu apparaissant à l'horizon. Puis, on revint à table.... jamais je n'avais vu agitation et joie aussi vive. Mon voisin de table me dit joyeusement "Oh! surely man had been made for land, and fish for the sea."—A 6 heures notre beau *Labrador* voguait entre les deux rives. Bientôt les campagnes se rapprochèrent et s'illuminèrent. Au ciel, des myriades d'étoiles et la lune suspendu audessus de notre vaisseau... quelle soirée ravissante!.. Le pilote était venu nous rencontrer dès la veille... Tous les passagers allaient, venaient, se rencontraient, se mêlaient dans des figures épanouies. J'allai m'asseoir sous une voile avec quelque dames. Le jeune prêtre savoyard et quelques autres passagers vinrent partager nos entretiens. Nous causâmes, là, de mille choses.... Le jeune abbé quitte la France pour se dévouer aux missions de l'Amérique. Quel zèle et quel courage! Lorsqu'on quittait le Havre (le 18) et que le canon du navire eût répondu aux cris d'"Adieu! Bon voyage"—que nous lançait la multitude des spectateurs, une famille Suisse, composée de vingt personnes, qui s'expatrie aussi, éclata en sanglots, et je vis que le jeune prêtre savoyard avait aussi des larmes dans les yeux.

Que le bon Dieu le bénisse, en cette vie et dans l'autre.

Le soir du 29..... à 9 heures, nous étions à Sandy-Hook. Les steamers, les voiliers nous entouraient par milliers. Le *Labrador* avait la majesté d'un souverain au milieu de ses sujets. On donna bientôt à bord le signalement d'usage par des fusées magnifiques, lancées de l'avant du vaisseau et qui retombaient en pluie d'or au milieu des flots.

C'est ici, à Sandy Hook, que nous devions passer la nuit. On jeta l'ancre.... impossible de nous décider d'aller prendre du repos, tant la nuit était belle. Vers les 10 heures on donna au salon un concert, et Madame Aymé, la directrice du théâtre, fut invitée à chanter. Quelle ravissante voix!... mais quel dommage que tout cela ne soit pas consacré au

Dieu qui l'a formée! Hélas!... Je demandais à l'une de ces actrices (jeune parisienne de 23 ans) si elle pensait quelque fois à réciter le chapelet: *Oh! Madame, jamais,*—me dit-elle, en me serrant la main,—*ce n'est pas l'usage à Paris.* Pauvre enfant!

Le matin du 30 Août, j'étais à 6 hrs. sur le pont. Notre beau *Labrador*, immobile, attendait, à une heure de New-York.— On sonna à 7 heures le déjeuner, pour lequel, cette fois, je me sentais un appétit de loup. Ce devait être le dernier repas à bord.—Les pauvres garçons de service ne voient pas avec regret arriver ces huit jours de vacance au port, qui leur permettent enfin de quitter les fourneaux, les cabines, pour aller à leur tour respirer un peu, là-haut, de la brise de mer. Le ministre protestant, assis à deux pas de moi, à déjeuner, disait: "Eh "bien, tout de même.... toute cette compagnie, ici présente, doit se séparer dans "quelques heures pour ne plus jamais "se retrouver ensemble..." Pensée profonde! *No, surely, we shall never meet again.* Et voilà la vie... on se rencontre, on se sourit, on vit un peu ensemble..... puis, c'est fini..... on passe.....

Pour moi, j'ai traversé, dans ma jeune vie, tant de choses pénibles, j'ai vu tant de séparations, j'ai entendu et j'ai dit moi-même tant de fois *Adieu*, que les grands départs, désormais, me laissent calme et impassible... Je sens, j'éprouve au-dedans la pression du sacrifice; mais je reste, à l'extérieur, muette comme la statue. Ces réflexions, pourtant, ne s'appliquent pas à ce jour heureux, où nous devons quitter à jamais nos compagnons de voyage. (L'Atlantique n'a pas eu assez de courtoisie pour ma bile pour que je puisse lui garder mon affection.) Les officiers du bord, Capitaine, Commissaires, Médecin et les autres, avaient revêtu leur plus bel uniforme, pantalon blanc, gilet et casquette noirs, galonnés de jaune.

A 8 heures, un petit bateau-à-vapeur amenait le médecin du port. Celui-ci fut reçu et conduit par nos officiers chez les passagers de 3ème. Il visita, prit ses notes et se rembarqua. "Bon voyage."— Un second vapeur, l'instant d'après, amena Messieurs les douaniers. Ceux-ci ayant à remplir leurs formalités, tout le monde dût comparaître, un à un, devant ces officiers pour faire inscrire leurs colis et recevoir un numéro d'arrivée. Enfin.. les douaniers aussi s'éclipsèrent, et le *Labrador*, débarrassé de toute visite leva l'ancre, aux cris de joie de tous.

V

Une heure plus tard, on arrivait au port. Un bateau-à-vapeur, ayant à son bord une foule de touristes, vint audevant de nous, avec musique et tambours, pour saluer la directrice du théâtre, Madame Aymé, attendue à New-York.

Quel tintamarre sur le pont ! Bouleversement de colis, de malles..... les garçons de service courant, se heurtant pour transporter les bagages..... Le signal est donné, le navire amarré, les échelles couchées..... On s'embrasse..... on se sert la main.... " Adieu, Madame,.... Adieu, Mademoiselle..... Adieu, Capitaine,..... merci, M. le Commissaire, de vos bontés..... Adieu, Docteur, merci pour vos bons soins..... Adieu.... Adieu !

Un inconnu vous enlève, vous traîne par la main, jusqu'au bas de l'échelle..... C'est la douane..... Je m'attendais de rencontrer dans cette douane américaine des gens brusques, durs, sans délicatesse et sans miséricorde. J'ai été la plus étonnée du monde de me trouver avec un entourage et des officiers, remplis d'égards, de condescendance et de prévenance. Ils s'empressèrent de rassembler nos malles..... et ne voulurent rien visiter..... Mgr. du Texas et les Prêtres furent l'objet des mêmes attentions, des mêmes égards et des mêmes obligeances.

L'Intendant chargé de protéger les Prêtres et les Religieuses est un Irlandais des plus prévenants..... Mgr. du Texas nous continua son aimable charité jusqu'à engager lui-même le cocher qui devait nous conduire à la gare du chemin de fer... Aussi ce pauvre cocher criait-il par toute la douane aux autres cochers : *Ces Religieuses sont à moi..... l'Evêque me les a données.....*

A une heure p. m., la locomotive nous emportait vers Providence, pour nous amener enfin à notre dernière étape, *Fall-River*, le jour suivant.

VI

Quelle charmante mission que celle qui vient d'être fondée, il y a peine deux mois, à *Fall-River* ! Un bel édifice où tout respire le bon goût, la propreté et la gaieté. Une nombreuse troupe de jeunes élèves s'y rassemble dès les huit heures et demie du matin. Beaucoup de travail, en anglais, en français ; mais aussi beaucoup de joie et de satisfaction ! Quel petit paradis ! Nous assistions à la sainte Messe, célébrée dans la belle église pa-

roissiale, qui est sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes, la musique que j'y ai entendue fut si belle, et les voix si douces que je pleurai d'émotions et de bonheur. Moi qui croyai avoir laissé mon cœur à N.-D. de Fourvières, je le sentis s'éveiller plus fort et plus heureux que jamais !

C'est que j'étais sur la terre d'Amérique, et toute voisine de ma patrie. Il me semblait respirer déjà la bonne odeur du sapin de mon pays, entendre l'accent, le langage de mes compatriotes!..... Que le bon Dieu est bon de procurer de si douces satisfactions au cœur ! J'avais pourtant pleuré en quittant la France !

Ah ! bien aimé oncle, aidez-moi à remercier la divine Providence, puis pardonnez-moi de vous avoir fatigué aussi longtemps par ce récit trop peu soigné, mais vous donnant les faits tels qu'ils me sont arrivés au bout de la plume.

Votre toujours reconnaissante nièce.

* * *

Réflexions d'un Ignorant.

Une chose assez humiliante pour les savants, c'est que les instruments qui ont le plus servi aux progrès des sciences n'ont pas été inventés par ceux qui cultivaient ces sciences-là. On ne doit ni la boussole à un marin, ni le télescope à un astronome, ni le microscope à un physicien, ni l'imprimerie à un homme de lettres. La plupart de ces inventions est due au hasard.

Voltaire a dit excellemment :

" Dès le berceau nous prenons le sein de notre mère. Nous nageons quand nous avons la force et la poitrine assez large. Nous nous baïssons pour éviter le coup qui va nous frapper ; nous nous donnons une secousse pour franchir un fossé. Nous accomplissons mille actions pareilles sans y penser, quoiqu'elles tiennent toutes à une mathématique profonde. Enfin, notre cœur bat, notre sang circule, notre chyle se forme, nous mangeons, nous digérons, nous sentons. Nous pensons sans savoir comment. Quel est l'homme qui, dès qu'il rentre en lui-même, ne sente qu'il est une marionnette de la Providence ? "

Un laboureur sur ses pieds est plus haut qu'un gentilhomme à genoux.

JEAN GRANGE.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 1er Octobre 1877.

Mgr. Conroy à Trois-Rivières.

Nous croyons faire plaisir aux lecteurs du *Foyer Domestique* en disant quelques mots de la belle réception faite au délégué de Pie IX, lors de sa visite à Trois-Rivières, et en reproduisant les Adresses qui lui furent présentées, d'abord par les citoyens catholiques de cette ville, et ensuite par le clergé du diocèse, ainsi que les glorieuses réponses de Son Excellence.

Cette visite avait été annoncée depuis quelques jours, et un comité avait de suite été choisi pour organiser les préparatifs de la fête, lorsque le 28 du mois d'Août dernier, sur les onze heures du soir, le Délégué Apostolique arriva au débarcadère, sur le vapeur *Québec*, aux sons de la musique et au milieu des acclamations enthousiastes de la foule, qui se pressait sur les quais pour lui souhaiter la bienvenue.

Mgr. Conroy y fut reçu par le Très-Révérénd Messire C. O. Caron, V. G., Son Honneur le Maire, J. N. Bureau, et M. A. Turcotte, M. P. P.; ils prirent de suite place dans un magnifique carrosse, suivi d'un autre portant les membres du comité d'organisation et parcoururent aux sons des fanfares de la bande *La Trifluviennne*, et au milieu d'une multitude enthousiaste, diverses rues de la cité, jusqu'au Séminaire où Son Excellence fut reçu par Sa Grandeur. Mgr. de Trois-Rivières.

Les deux jours précédents l'arrivée de l'illustre visiteur avaient été activement employés à orner et décorer la Cathédrale, le Séminaire, ainsi que les rues, les places publiques et les demeures des citoyens dans toute la ville et surtout sur le parcours que devait suivre la procession.

Nous ne tenterons pas de donner un détail de ces nombreux embellissements ni de ces riches et grandioses décorations; contentons-nous de mentionner d'abord l'intérieur de la Cathédrale dont la beauté défiait toute description, puis, à l'extérieur, se dressait un magnifique arc-triomphe avec flèches, clocher, draperies et verdure; les rues étaient pavées et illuminées jusqu'au Séminaire où ni l'arc qui se trouvait au-dessus de la rue, ni aucune autre chose ne cédaient en beauté aux décors de la Cathédrale et de ses alentours.

L'Hotel-de-Ville ainsi que le Carré-Champlain étaient brillamment illuminés et l'arc en face était d'un goût exquis; celui des marchands, à l'encoignure des rues du Platon, Notre-Dame et des Forges, étaient tout-à-fait grandiose, on en trouvait un autre superbe au coin des rues Bonaventure et Notre-Dame, ainsi que sur les rues Badeau et St. George, et dans plusieurs autres endroits de la ville.

Les Convents des Dames Ursulines et des Révdes. Sœurs de la Providence, le Palais de Justice, le bureau du Chemin de Fer du Nord et la Maison de Douane étaient spécialement décorés et illuminés.

Nous ne parlerons pas des demeures des citoyens sur le parcours de la procession, car ce serait entrer dans des détails qui deviendraient la généralité et presque la totalité, nous pouvons cependant mentionner celles de Son Honneur le Juge Polette, de M. le Maire. J. N. Bureau, où un très-bel arc était aussi dressé, celles de MM. Martel, père et fils, P. A. Boudry, J. F. N. Bureau, P. G. Panneton, A. Larue, Dr. G. A. Bourgeois, Dr. G. S. Badeaux, C. Valentine, C. Carignan, L. Z. Beaudry, J. Trépanier, P. Gravel, J. N. Godin, etc. Plusieurs protestants avaient aussi illuminé, entr'autres MM. McDougall, Dean, Kernay, Shortis, Luckerhopp, etc., etc.

De plus, une nombreuse procession aux flambeaux, une escorte de cavaliers portant de larges bougies et les lanternes chinoises suspendues à toutes les mai-

sons et à tous les arbres faisaient de toute la ville un immense feu de joie au milieu de la nuit.

Le lendemain, vers huit heures, les citoyens les plus distingués se rendirent au Séminaire, où une foule considérable était déjà réunie, pour souhaiter la bienvenue à Mgr. Conroy, et l'Adresse suivante fut alors présentée au nom de la ville par Son Honneur le Maire :

A Son Excellence Monseigneur Georges Conroy, Evêque d'Arlagh et Délégué Apostolique au Canada.

Monseigneur.

Les catholiques de la Ville des Trois-Rivières, saluent avec bonheur, dans votre personne, l'envoyé du Saint Siège et le Représentant du Souverain Pontife.

Ils saisissent, avec empressement, le moment de votre arrivée en cette cité pour vous donner en leur nom et au nom de tous les Catholiques de ce Diocèse, un éclatant et solennel témoignage de leur attachement inébranlable au Siège de Pierre, de leur amour et de leur dévouement à la personne sacrée de l'Immortel Pie IX, dont le glorieux et laborieux Pontificat a déjà fourni la plus belle, la plus majestueuse et la plus consolante page de l'histoire contemporaine de l'Eglise.

Ils ont été profondément affligés de toutes les injustices, de toutes les violences que cet Intrépide Défenseur des droits de l'Eglise et de la Vérité a eu à souffrir de la part des méchants; et ils ne cessent de déplorer la dure captivité dans laquelle le Gouvernement révolutionnaire de l'Italie tient le Père Commun de la grande famille catholique, depuis l'envahissement de la Ville Sainte.

Pour prévenir de si grands malheurs, ils n'ont pas hésité à répondre à l'appel de cette auguste souveraineté, et à lui envoyer, de ces lointaines régions, les plus vaillants de leurs enfants s'enrôler dans le régiment des zouaves. Heureux si, au prix de leur vie, ils avaient pu sauver la liberté et l'indépendance du Chef Auguste de l'Eglise.

La ville des Trois-Rivières, dont votre Excellence est présentement l'hôte honoré et distingué, est une des plus anciennes du Canada, et pour en connaître les débuts, il faut remonter aux premiers âges de la colonie. C'est un des points où stationnèrent d'abord les messagers de la bonne nouvelle, envoyés par le Saint-Siège sur ce vaste continent, et plus particulièrement dans la vallée du St. Laurent, pour évangéliser les tribus indigènes, puis diriger et encourager, dans leurs tentatives d'établissements, les colons vigoureux, hardis et entreprenants qu'y envoyait la vieille France.

Les citoyens de ce diocèse se glorifient de pouvoir déclarer à Votre Excellence que

leur attachement à la foi catholique et leur dévouement au Siège de Pierre est la plus précieuse part de l'héritage qu'ils ont reçu de leurs ancêtres, et que ceux-ci leur ont conservé au prix de leurs douloureux sacrifices; car ils peuvent dire, comme les fils de Saint Patrice, le glorieux Apôtre de votre nation, que leurs pères ont donné des martyrs à l'Eglise et des héros à la Patrie.

Ces hommes avaient bien compris la mission que leur donnait la Providence, et qui était de former, sur les bords du Grand Fleuve, une nationalité catholique, bien constituée, vigoureuse et capable de jouer un rôle important dans l'histoire future de ce vaste continent; surtout en apportant à la défense de l'Eglise et de son Auguste Chef, la même fidélité, le même zèle et le même dévouement qu'a, de tout temps, manifesté la mère Patrie dans les limites du Vieux-Monde.

Ces traditions, que nous ont léguées nos pères, nous les avons conservé religieusement, et nous comprenons que, pour marcher comme ils l'ont fait vers le but que nous a marqué la Providence, nous devons continuer comme eux à professer un attachement inviolable au Saint Siège qui est la véritable boussole de tous les peuples qui veulent atteindre sûrement leurs destinées nationales.

Jetés par la Vieille France en très petit nombre, sur les bords du Saint-Laurent, négligés et finalement abandonnés par les politiciens philosophes de la mère Patrie, les Colons Canadiens se sont cependant multipliés d'une manière étonnante sous la protection du Drapeau Britannique, dans une harmonie parfaite avec leurs concitoyens d'origine et de croyances différentes; en sorte que d'environ soixante mille que nous étions en 1760, nous formons aujourd'hui un peuple homogène de près d'un million d'âmes profondément attaché à l'Eglise et à son Auguste Chef, ayant tous les caractères d'une nationalité bien constituée, vigoureuse et en état d'imposer le respect à son entourage.

Comme tous les peuples, en ces temps de ténèbres et d'agitation, nous avons nos souffrances et nos incertitudes. La vérité ne brille pas également aux yeux de tous quoique tous en général professent pour elle le plus profond attachement et le plus grand amour.

Aussi nous augurons les plus heureux résultats de votre mission parmi nous, et nous avons la pleine confiance que l'autorité dont vous êtes revêtu dissipera ces nuages qui obscurcissent la voie que nous avons à cœur de suivre. Elle réunira aussi tous les cœurs et toutes les volontés, de manière à ce que nous soyons véritablement, dans la foi et les œuvres, un seul et même peuple, allant directement, et sans regarder en arrière, vers la fin qui nous est marquée par la Providence.

Mgr. Conroy, visiblement ému, y répondit dans les termes suivants :

Aux Catholiques de la Ville des Trois-Rivières.

MESSIEURS,

Je vous remercie sincèrement de la bienvenue toute cordiale que vous venez de me souhaiter, en qualité de Délégué du Saint-Siège dans la Puissance du Canada.

Les puissants de la terre ont, il est vrai, cessé de protéger ce Siège que le Christ avait donné pour centre à l'unité religieuse. L'un après l'autre, chaque gouvernement a abandonné la cause du Saint Père, et l'a ainsi laissé seul à combattre toute une armée d'ennemis acharnés contre les libertés de l'Eglise. Mais au milieu de toutes les douleurs qui ont assailli le cœur de Pie IX, Dieu lui a ménagé une source de consolation et de courage dans l'amour qu'il rencontra chez tous les catholiques de la terre. Dans l'histoire de l'Eglise, on ne trouve peut-être pas une époque où les fidèles ont été plus soumis aux Evêques, et les Evêques au Souverain Pontife, et on peut dire avec certitude que cette charité qui unit les cœurs de tous les catholiques, ne s'est jamais manifestée d'une manière plus éclatante que de nos jours.

Dans ses paroles, dans ses actes, le Canada, si catholique, a prouvé que dans le dévouement au Saint-Siège, il ne le cède à aucun pays du monde. Et certes, la magnifique démonstration de ce jour, prouve bien qu'au Canada, Pie IX compte au nombre de ses enfants les plus dévoués, les habitants de cette ville des Trois-Rivières.

C'est avec un plaisir particulier que je salue dans votre ville l'un des principaux établissements fondés par les Canadiens-Français; peuple dont le développement et les succès forment déjà une des pages les plus intéressantes de l'histoire de la civilisation moderne et donnent en même temps les plus belles espérances pour l'avenir! Semblables aux enfants d'Israël, en Egypte, les premiers colons Français pénétrèrent en petit nombre dans ce pays, se développèrent graduellement et devinrent un peuple nombreux. Mais, plus fortunés que les Juifs, ils purent goûter, dans le lieu même de leur exil, les bienfaits de la terre promise. Partout au sein de vos nombreuses villes et campagnes groupées autour de vos belles églises, sur les rives de votre majestueux fleuve et à l'ombre de vos Laurentides, vit une population laborieuse, paisible et heureuse, obéissant à des lois qu'elle s'est librement imposées et toujours loyale envers l'autorité Souveraine.

Pour obtenir cet heureux résultat, que de difficultés à vaincre! que d'obstacles à renverser! que de dangers à éviter! mais à chaque page de l'histoire de vos ancêtres, je me surprends à admirer trois grandes qualités qui distinguent la race française; et, je suis porté à le croire, ces qualités, dans les dé-

crets de la Providence, ont été la source de tous vos succès. La première, c'est votre esprit de foi: vous êtes un témoignage vivant des paroles du Prophète Royal: *Beatus populus cuius Dominus Deus ejus*. Votre foi a été l'âme de votre nationalité; et de même que l'âme vivifie le corps qu'elle anime, ainsi votre religion a été la protectrice et l'aliment de votre existence comme peuple. La vigueur de vos institutions sociales, c'est aussi votre religion qui vous l'a communiquée; et si aujourd'hui la Province de Québec est forte et puissante, cette force et cette puissance ont leur racine dans la religion catholique qu'elle professe.

En second lieu vous devez vos succès à votre courage. En effet, il fallait un courage héroïque, pour surmonter les obstacles que la nature elle-même opposait aux efforts des premiers colons, pour résister aux attaques des bêtes féroces et à la cruauté d'hommes plus féroces encore. Il fallait du courage pour conserver votre indépendance en face d'une nation puissante, et lutter avec tant de vigueur que même vos conquérants étaient fiers de vous proclamer leurs alliés. Il fallait du courage pour ne jamais désespérer du salut de votre patrie dans les jours d'infortune les plus amers. Il fallait du courage pour réclamer votre juste part dans l'administration publique, revendiquer vos droits et vous faire accorder ces libertés dont on avait voulu vous dépouiller contrairement à la juste interprétation de la loi.

Tel fut votre courage, Messieurs, et vous pourrez toujours vous en glorifier, d'autant plus qu'à ces actes de courage vous avez toujours uni une grande prudence.

Depuis que je suis arrivé en ce pays, j'ai pu étudier avec plaisir l'histoire de Monseigneur Plessis, l'un des plus illustres parmi les illustres Prélats dont l'Eglise du Canada s'honore avec droit. En lui, j'ai rencontré le véritable type de cette prudence chrétienne qui a tant contribué à asseoir sur des bases durable votre colonie naissante. Avec cette modération qui le distinguait, il a pu déjouer les intrigues des ennemis de sa patrie, agrandir le cercle de ses amis; puis, tirant profit de toutes les circonstances, il a pu conjurer à temps les dangers dont elle était menacée. Sans céder quoique ce soit aux empiètements des adversaires de l'Eglise dont il était le pasteur, du peuple dont il était le père ou du Souverain dont il était toujours le loyal sujet, ce grand homme par sa sage modération, jeta profondément les bases de votre prospérité actuelle, et en même temps vous a enseigné quels sont les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter encore le bonheur dont vous jouissez.

Je prie Dieu de ne jamais permettre que ces trois nobles qualités, gage de toute votre prospérité, s'éloignent en vous. Je prie Dieu de toujours conserver en vous cette union de cœur et d'esprit. Sans cette union, ces avantages que vos pères vous ont achetés au

prix de tant de sacrifices ne vous serviront en rien et disparaîtront.

Quelques différents que soient les intérêts des diverses provinces de la Puissance du Canada; quelques différents que soient les parties politiques que vous croyez pouvoir suivre dans les matières purement civiles, soyez toujours unies lorsqu'il s'agira de défendre les intérêts de l'Eglise et vos droits de citoyens catholiques. Mais tout en défendant vos droits propres, montrez-vous toujours les protecteurs des droits d'autrui, et ainsi vous continuerez d'être ce que vous avez proclamé tout-à-l'heure avec un légitime orgueil : un peuple uni, vivant en parfaite harmonie avec tous vos concitoyens, quelque soit la nationalité à laquelle ils appartiennent, quelque soient les croyances qu'ils professent.

Ensuite, son Excellence se rendit à la Cathédrale, pour célébrer une messe basse, mais solennelle, accompagnée de chant et de musique, à laquelle Mgr. Laflèche et un très-grand nombre de membres du clergé assistèrent.

Les membres du Barreau, ainsi que ceux du Conseil-de-Ville, avaient pris leur place d'honneur dans le bas-chœur, et toute la Cathédrale était littéralement encombrée de fidèles venus de tous côtés, pour prendre part à cette fête.

Mgr. Conroy fut ensuite reconduit au Séminaire et la foule s'écoula, le cœur content et satisfait.

Ce fut alors que le Clergé du Diocèse de Trois-Rivières, par l'entremise de M. C. Ol. Caron, V. G., Supérieur du Séminaire, présenta au Délégué Apostolique l'Adresse suivante :

A son Excellence George Conroy, Evêque d'Ardagh, Délégué Apostolique au Canada.

Excellence,

Réuni autour de son Evêque, dans ce cénacle de la retraite annuelle, le clergé du Diocèse des Trois-Rivières voit avec une reconnaissance bien sentie Votre Excellence daigner gracieusement l'honorer de sa présence, dans cette circonstance solennelle.

Il est heureux de saluer en votre personne une des gloires les plus pures de l'Episcopat de la Glorieuse Nation, couronne de St. Patrice. A un sang illustre vient comme naturellement s'adjoindre en Votre Excellence le cortège de toutes les éminentes qualités de l'Evêque accompli, les vertus d'une foi d'apôtre et la science de docteur, la piété du pontife et la noble et prudente sagesse du prince de l'Eglise.

Mais ce qui nous touche singulièrement, ce qui assure à Votre Excellence, de la part

du clergé et du peuple de ce Diocèse, et nous pourrions ajouter de toute la Province, le respect, la vénération la plus profonde, et la plus parfaite confiance, c'est le choix honorable qu'à voulu faire de Votre Excellence l'auguste Chef de l'Eglise, le grand, le bien-aimé Pie IX, pour la haute mission que vous venez remplir de ce côté de l'Atlantique. Ce choix, de la part du Prince des Evêques, du Pontife Suprême, parle de lui-même; il dit plus que ne pourraient exprimer nos paroles les mieux choisies *Quod dixisse jam amplissime laudasse est*. C'est surtout en cette auguste qualité de Délégué Apostolique, que Votre Excellence apparaît à nos yeux et que nos cœurs aiment à le reconnaître, à l'entourer de leur vénération et de leur affectueux dévouement. C'est Pie IX, Pontife-Roi; c'est Pie IX, victime de la spoliation sacrilège et de la haine impie de la révolution; c'est Pie IX, le patient, l'invincible prisonnier du Vatican; Pie IX, le Pape de l'Immaculée Vierge Mère de Dieu; Pie IX, l'infaillible oracle du Christ; Pie IX, l'intrépide, l'inflexible défenseur du droit contre la force, de la vérité contre les erreurs de nos temps malheureux; Pie IX, le pilote sûr et sans peur de la barque de Pierre sur les Ilots tourmentés par la tempête; Pie IX, enfin, à la taille majestueuse du héros, de l'apôtre, du Saint et du martyr, oui, c'est Lui, le bien-aimé Père de la Grande Famille du Christ, que nous vénérons tous, que nous aimons dans la personne de Son Illustrissime Délégué Apostolique. Excellence, dites à Pie IX, que ses fils dévoués du Diocèse des Trois-Rivières, partagent, dans les sentiments de la plus filiale, de la plus sympathique affection, le calice amer dont l'abreuvent si largement l'ingratitude et l'injustice. Dites Lui que nulle part, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, sa personne sacrée, sa divine Suprématie, son Suprême Magistère, ne trouvent de cœurs plus ouverts, plus dociles, plus dévoués que dans ce Diocèse. Dites Lui, que nulle part, on ne réproûve avec plus d'horreur les attentats sacrilèges commis contre les droits du St. Siège et la personne sacrée du Pontife-Roi. Portez-Lui, avec nos hommages de soumission parfaite, de filiale affection, de vénération profonde et d'entier dévouement, l'expression de nos vœux ardents pour le prompt et complet triomphe de l'Eglise, l'exaltation du St. Siège, la réalisation des vœux et le parfait bonheur du Grand Pontife qui occupe aujourd'hui si glorieusement la Chaire apostolique.

Son Excellence répondit :

MESSIEURS,

Je vous remercie bien cordialement pour l'Adresse que vous venez de me présenter. Je vous remercie surtout au nom du Souverain Pontife, envers qui vous exprimez des sentiments de respect, d'amour et de dévouement sans bornes.

La Sainte Eglise Catholique est comme un grand arbre dont toutes les branches, si

éloignées de la racine qu'elles paraissent, participent néanmoins à la sève vivifiante qui leur fait produire des feuilles, des fleurs et des fruits; je vois par votre adresse, Messieurs, que votre plus ardent désir est de puiser aussi largement que possible à cette source de vie, afin de la répandre avec abondance sur les âmes que la divine Providence a confiées à votre sollicitude pastorale: *Hæc est via ambulata in ea*. Vous avez là le vrai secret de la force qui vous fera surmonter tous les obstacles, et vous soutiendra vous-mêmes au milieu des difficultés sans nombre du ministère pastoral.

Le grand et Immortel Pontife, dont j'ai l'honneur et le bonheur d'être le représentant dans cette Puissance, malgré mon indignité, accueillera sans doute avec joie cette nouvelle preuve de l'attachement du clergé de ce beau et catholique pays au Siège Apostolique, qui est le centre et comme le cœur de notre Sainte Religion.

Vous pouvez compter, Messieurs, que vos paroles si pleines de foi et de piété filiale, trouveront un écho dans son cœur paternel, et qu'en retour il fera descendre sur vous et sur toutes les âmes qui vous sont chères, cette bénédiction Apostolique, qui sera pour vous à la fois une récompense de votre fidélité et un gage assuré de succès dans votre Ministère.

St. Jean Chrysostôme, écrivant au Pape Innocent I, au moment où la paix de son église de Constantinople était troublée par des ennemis puissants et dangereux, lui déclarait que "c'est dans le Siège Apostolique que toutes les églises affligées trouvent "protection et sécurité, un port inaccessible "à la fureur des flots, un trésor inépuisable "de bénédictions." Depuis que ces paroles ont été écrites, plus de mille ans se sont écoulés, et chaque nouvelle année n'a fait que confirmer la vérité qu'elles expriment. Comme Pierre vivait en son successeur Innocent, il vit aussi en Pie IX; et l'Eglise du Canada, comme autrefois celle de Constantinople, trouvera dans l'autorité du Pontife Romain le défenseur de droits, le fondement de sa paix, et la source inépuisable de ces grâces spéciales dont il plaît à Jésus-Christ d'orner les Eglises qui sont les plus chères à son cœur.

Vous avez bien voulu, dans votre Adresse, penser à l'Irlande, ma patrie. Je vous remercie de la bienveillance qui vous a inspiré cette allusion. Comme premier Evêque de l'Irlande qui ait visité votre pays, je crois remplir un devoir sacré en remerciant ici publiquement, au nom de ma patrie, le clergé et la population catholique de la Province de Québec, de la charité héroïque qu'ils ont exercée envers les pauvres pestiférés de 1847, dont les tombeaux ont fait de la Grosse-Isle un des plus touchants monuments de votre beau fleuve.

Vous leur aviez offert dans votre jeune pays un refuge qu'on leur refusait dans leur terre natale; et lorsque la maladie les eut frappés sur le seuil même de leur nouvelle

patrie que vous leur prépariez, que la terreur et la mort les eurent soudainement abattus, loin de les abandonner, vous avez accueillis avec une charité ineffable ces victimes de malheur. Les premiers parmi le clergé se dévouèrent courageusement à la mort pour voler au secours de ces infortunés, pour les arracher, lorsque cela était possible, à la mort, et lorsque la mort était inévitable, pour les préparer à rencontrer leur Juge Éternel.

Vous avez recueillis sur le sein de leurs mères inanimées, les petits orphelins Irlandais, vous les avez reçus dans vos demeures; et loin de les considérer comme des étrangers, vous en avez fait les objets de votre tendresse paternelle. Ils seront toujours comme des aîeux qui lieront le cœur reconnaissant de l'Irlande au cœur aimant du Canada; et dans toute l'effusion de mon cœur, je prie qu'ils fassent descendre sur votre pays, les plus abondantes bénédictions du ciel.

Visite à Nicolet.

Le lendemain, le 30 du même mois. Mgr. Conroy alla visiter le Séminaire de Nicolet où les Messieurs de cette maison si chère à tant de cœurs canadiens, ainsi que les principaux citoyens de cette paroisse lui firent une magnifique réception et dans la soirée toute la ville de Nicolet fut brillamment illuminée.

Pendant que Son Excellence était sur le perron, regardant avec bonheur l'empressement de cette religieuse population, M. le Maire St. Laurent vint présenter au nom de ses concitoyens l'Adresse suivante :

*A Son Excellence Monseigneur Georges Conroy,
Evêque d'Ardagh, Délégué Apostolique, etc.*

Excellence,

Les citoyens de Nicolet déposent à vos pieds l'hommage de leur respect et de leur vénération, heureux d'honorer dans votre personne, le représentant du *glorieux et immortel Pontife*, qui occupe avec tant d'éclat le *Siège de St. Pierre*.

Fils dévoués de l'Eglise, nous ne pouvons rester indifférents aux maux qui affligent son *Auguste Chef*. Nous savons à quelles persécutions il est en butte de la part de ses enfants ingrats et de quelle amertume sa grande âme est abreuvée. Il est vrai que ce *Pontife* magnanime, qui se voit dépouillé de son patrimoine et réduit à l'état de captif dans ses propres palais, présente à l'univers un spectacle d'héroïsme et de grandeur qui fait l'admiration du monde entier, et qui lui attire les sympathies et l'attachement de tous ses enfants.

Etendant sa sollicitude jusqu'aux extrémi-

tés du monde, le Vénéral Vicairc de Jésus-Christ est toujours attentif à maintenir la paix, l'union, la charité dans le troupeau qui lui est confié.

Nous profitons de votre présence parmi nous pour Lui témoigner le respect, l'amour, et l'affection filiale que nous Lui devons à tant de titres.

Nous réclamons de Votre Excellence quelque part des biens spirituels que le Père de la grande famille catholique a déposés dans vos mains pour les distribuer aux fidèles.

Au titre de *Délégué Apostolique* vous joignez celui d'*Évêque* d'une Eglise que la persécution a rendu trois fois vénérable. Vous appartenez à cette nation qui s'est distingué depuis tant de siècle par son attachement à la Foi et au St. Siège, et qui s'est maintenue ferme, malgré les séductions, la violence et la mort.

Daignez, Excellence, accepter nos souhaits pour le plein succès de l'importante mission confiée à votre sagesse, et l'expression des vœux que nous formons pour votre bonheur.

Mgr. Conroy y répondit en ces termes :

Monsieur le Maire,

Je suis heureux des nobles sentiments que vous venez d'exprimer dans votre Adresse et je constate encore une fois, toujours avec bonheur, que partout, au Canada, l'Immortel Pie IX compte des enfants soumis et dévoués. Le Saint Vieillard du Vatican n'ignore pas l'amour que lui ont voué tous les cœurs Catholiques, et si la persécution qui sévit contre lui, prouve jusqu'où peut aller la méchanceté des hommes, elle lui fait en même temps constater le respect et l'affection que les enfants de l'Eglise nourrissent pour le Successeur de Pierre qu'ils appellent avec orgueil leur Père.

Cette année même, l'histoire enrégistre un fait qui suffirait à consoler Pie IX, et à sécher les larmes de l'Eglise persécutée. Des régions les plus lointaines, les Catholiques sont allés à Rome même déposer aux pieds de ce glorieux Pontife l'hommage de leur cœur et protester avec courage contre les empiétements d'un pouvoir impie et sacrilège. Et par cet acte de foi solennel, ils ont proclamé bien haut que la cause sacrée de la Religion avec toute leurs sympathies et leur attachement.

Votre Patrie a eu là ses représentants, et Pie IX s'est convaincu une fois de plus que les Canadiens n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme pour soupirer après la cessation des maux qui affligent l'Eglise.

Mais consolez-vous ! tout nous dit que l'Eglise verra des jours meilleurs. Dieu entendra ses prières, et un jour ses droits lui seront rendus. Et ne pouvons-nous pas bien augurer de l'avenir quand nous voyons les conversions au catholicisme devenir de plus en plus nombreuses, quand nous voyons ces actes de générosité immense qui fait que, malgré ses malheurs, Pie IX peut

distribuer les faveurs nécessaires pour que le bien de la religion continue à s'opérer au jour de deuil comme dans les heures de joie et de bonheur.

Ne pouvons-nous pas bien augurer de l'avenir, quand nous rencontrons au sein de tous les pays du monde ces Séminaires et ces Collèges qui répandent partout la sainte doctrine, et qui assure chaque jour à la religion de nouveaux défenseurs. Et ici, permettez-moi de vous dire que vous devez être fier du beau Collège que possède Nicolet, collège qui a fourni au Sanctuaire tant de prêtres illustres, et à la Patrie tant de grands citoyens.

Continuez à honorer Pie IX : il vous a béni souvent, mais soyez-en surs, Il vous bénira encore avec une nouvelle joie quand j'aurai le bonheur d'informer Sa Sainteté du dévouement dont les citoyens de Nicolet sont animés à son égard, et de l'affection toute filiale qu'ils lui portent.

Enfin je vous remercie de votre sympathie pour l'Irlande, ma patrie, qu'une persécution de trois siècles a rendu bien chère à l'Eglise. Je demande à Dieu d'éloigner de semblables malheurs de votre beau pays, et d'y faire toujours régner l'union et la paix, gage de votre prospérité future.

Le 31, le représentant du St. Siège était de retour à Trois-Rivières. Sa Grandeur Mgr. Lafèche et plusieurs Messieurs du Clergé ont accompagné Son Excellence durant toutes ses visites

Dans l'après-midi, sur les quatre heures, Son Honneur le Juge Polette, les Messieurs du Barreau, les principaux citoyens de la ville, les membres du Conseil ainsi que les Zouaves-Pontificaux furent présentés au Délégué Apostolique et gracieusement accueillis.

Enfin les Irlandais de la Cité allèrent rendre leurs hommages particuliers à leur illustre compatriote, puis, dans la soirée, Son Excellence s'embarqua pour Montréal, laissant parmi toute la population sur son passage une agréable odeur de vertus, de bienveillance et de douceur dont les Trifluviens garderont longtemps le souvenir.

A. L. DESAULNIERS.

Trois-Rivières. 4 Septembre 1877.

• Découverte du corps de Mgr. de Laval.

Les travailleurs employés aux excavations dans la cave de la Basilique, à Québec, ont mis à découvert le cercueil de Mgr. de Laval, premier évêque de Québec.

Bienfaiteurs du 'Foyer Domestique.'

L'amour du bien sommeille quelquefois, mais Dieu en a déposé le principe dans tous les cœurs.

Cette grande vérité paraît recevoir aujourd'hui une application toute spéciale.

Depuis la publication de notre article sur la mission du *Foyer Domestique*, inséré dans la dernière livraison, page 139, nous avons reçu plusieurs lettres d'encouragements dont la teneur est de nous offrir spontanément un concours précieux et bienveillant que nous avons cru devoir accepter sans réserve et avec une profonde reconnaissance.

Tous nos vrais amis connaissent la gêne dans laquelle se trouve actuellement l'administration du *Foyer Domestique*,—de même que le montant des dettes contractées pour le soutien de cette utile Publication—durant la rentrée des abonnements. Aussi nous ont-ils vivement sollicité d'agréer leur projet, lequel consiste à faire un appel aux catholiques de la Province ecclésiastique de Québec, dans le but d'obtenir quelques secours destinés à former un *Fonds spécial*, et ce, pour donner à l'administration les moyens de sortir honorablement de sa difficile position,—et pour publier plus fréquemment cette Revue religieuse et littéraire, la plus complète qu'il y ait en Canada et surtout d'un prix très-modéré pour les familles.

Devant des preuves de sympathie aussi pressantes, nous avons cru devoir adresser à MM. les Curés des sept diocèses de la Province de Québec une Lettre-circulaire en date du 12 Septembre qui a pour objet de solliciter leur bienveillant concours et de diriger le mouvement déjà si bien commencé en y intéressant d'une manière particulière MM. les Agents du *Foyer Domestique*, et les personnes influentes de la localité.

C'est donc autant pour nous conformer à cette idée patriotique que pour assurer davantage l'existence de notre

publication que nous ouvrons dans nos Bureaux une

SOUSCRIPTION

Catholique-Nationale,

pour venir en aide à l'administration du *Foyer Domestique*.

Ce n'est point un cri d'alarme que nous lançons dans le public,—puisque nous attendons la rentrée des fonds—mais seulement un louable désir que nous éprouvons de satisfaire à tous nos engagements dont la courte échéance nous oblige d'en appeler ainsi à la générosité de nos excellents amis.

Nous prions donc les personnes qui adresseront leurs dons ou offrandes à l'Administration de faire *enregistrer leurs lettres*, afin d'éviter tout danger de perte.

Les Dons ou Offrandes, de quelque valeur qu'ils soient, seront insérés dans le *Foyer Domestique*, avec les noms des Donateurs.

La 1^{ère} Liste, tant des Dons déjà reçus que ceux qui nous parviendront durant le mois d'Octobre,—soit directement ou par l'entremise de MM. les Curés—sera publiée dans la prochaine livraison du *Foyer Domestique*.

L'attachement du Canadien-Français aux œuvres nationales et religieuses—ajoutions-nous dans notre lettre-circulaire à MM. les Curés,—nous fait espérer que leur intérêt se déversera spontanément sur cette utile entreprise pour la société et que le secours que nous osons attendre de chacun contribuera puissamment à consolider une œuvre inspirée par une foi sincère et un vrai patriotisme.

Enfin nous avons pour nous l'appui de NN. SS. les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec. C'est dire en quelques mots l'intérêt qu'ils portent à notre publication, et c'est pour nous un devoir de faire tous nos efforts pour obtenir les ressources nécessaires au soutien et à la propagation d'une Revue qui a pris une place notable au milieu de notre population.

Le Shérif de Montréal.

La mort de M. Leblanc, si estimé du Barreau et de tous ses amis, laissait vacante une des plus belles positions de la Province de Québec. Au gouvernement local incombait la tâche de faire une nomination digne de la mémoire du regretté défunt dont le souvenir était placé encore dans tous les cœurs. Plusieurs noms avait été lancés dans le public jusqu'à ce que celui d'un de nos hommes les plus remarquables fut officiellement connu : c'était l'hon. P. J. O. CHAUVEAU. Ce choix a rencontré la pleine approbation de tous les citoyens de Montréal. Nous voyons que toute la presse du pays, et même plusieurs journaux des États-Unis, ont payé chacun un juste tribut d'éloges à l'homme d'État, au magistrat et au littérateur. Il est rare de rencontrer dans la société une individualité qui réunisse les brillantes qualités de chacune de ces professions, et disons-le à l'honneur de notre pays, M. Chauveau était certainement la personne qui méritait à plus d'un titre la haute position qui lui a été offerte. Par son intégrité et ses brillantes aptitudes, personne mieux que lui ne pouvait remplir une place si honorable. La politique perd un de ses plus zélés serviteurs, mais la société se réjouit comme nous de voir un homme de lettres si remarquable occuper une situation qui lui permettra de consacrer ses quelques moments de loisirs à des productions de l'esprit, à cette excellente littérature dont M. Chauveau est l'âme depuis bien des années et que la jeunesse canadienne estime à un si haut degré. Pour nous, répétons-le encore, nous nous réjouissons de cette nomination qui aura pour effet de raviver les forces, le courage de nos jeunes écrivains dominés qu'ils sont déjà par le prestige qu'exerce toujours sur un cercle instruit celui qui s'est montré aussi habile dans la vie politique qu'homme de génie dans les lettres.

G. S.

Un nouveau Docteur de l'Église.

Un Rescrit de la Sacrée Congrégation, en date du 7 Juillet dernier, vient d'être confirmé par Sa Sainteté, Pie IX, qui proclame Saint FRANÇOIS DE SALES comme Docteur de l'Église, "avec Office et Messe du commun des Docteurs-Pontifes, en conservant l'Oraison propre et les Leçons du Second Nocturne."

Ordination.

Samedi, le 22 Septembre, a eu lieu dans la chapelle des Sœurs-Grises, rue Bolton, l'ordination comme diacre de M. Joseph DUHAMEL, neveu de S. G. Mgr. d'Ottawa. Monseigneur était assisté des Révds. Pères Lebreux et Leperce. Cette touchante cérémonie était rehaussée par un excellent chant. Au chœur étaient présents : MM. C. Tanguay, G. Bouillon et L. Campeau, prêtres de l'Évêché, et O. Bérubé, curé de Grenville, A. Bérubé de Québec, F. Balan et plusieurs ecclésiastiques du Séminaire.

Nouvelle Fondation.

Le Courrier de St. Hyacinthe publie ce qui suit :

Vendredi dernier, fête de l'exaltation de la Ste. Croix, une de leurs fêtes principales, les Révdes. Dames de l'Hôtel-Dieu partaient pour ouvrir une mission dans le Vermont, à St. Johnbury. Le Révd. M. Gravel, leur chapelain, les conduisait aux chars, et la Révd. Sœur Godu, la supérieure, allait les installer dans leur maison. Voici le nom des religieuses qui ouvrent cette mission : Sr. St. Joseph, Sr. Rhéaume, Sr. Galipeau, Sr. St. Patrice et Sr. Marguerite-Marie.

Le Révd. Messire Boissonneau est le curé de cette place. Cette fondation est une des dernières accomplies par Mgr. Rapp, huit jours avant sa mort.

Un Essai.

Il paraît que nous allons avoir à Montréal des religieuses protestantes. Comme on le voit, dit le *Nouveau-Monde*, l'horreur du célibat est beaucoup diminuée chez les protestants modernes.

Les sœurs de la Sainte Croix, tel est le nom d'une communauté de religieuses protestantes qui a été fondée à Londres, Angleterre, et qui vient établir une succursale à Montréal. Leur spécialité est, paraît-il, d'élever et de soigner les petits enfants. Elles vont s'établir au No. 267, rue Bleury, où, dit-on, plusieurs amis leur ont préparé une demeure.

L'Union Musicale de Québec.

A une assemblée générale des membres de l'Union Musicale de Québec, tenue le 7 septembre dernier, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année 1877-78 :

Ep. Dugal, Président ; C. J. Otten, Directeur ; Clod. Delisle, Secrétaire ; O. S. Delisle, Trésorier ; Amb. Lafrance, Dépositaire ; F. E. Gauvreau, Membre adjoint au comité.

Orangistes et Protestants d'Ottawa,

JUGÉS PAR LE "GLOBE" DE TORONTO.

Voici comment s'exprime le *Globe*, à propos des Adresses et des Médailles que les Orangistes et les Protestants d'Ottawa ont fait frapper, pour commémorer leur ridicule pantomime et décorer leurs héros de circonstance.—Voyons plutôt :

"Les orangistes d'Ottawa ont décoré leurs héros, et ces héros ne sont rien autre chose que les chefs de la députation qui est allé à Montréal pour assister à l'enterrement du malheureux Hackett. En réalité il n'y avait que très peu ou pas du tout de danger à rencontrer en cette occasion. Toutes les forces nationales étaient prêtes, si le besoin s'en faisait sentir, à leur donner toute la protection nécessaire. Comme tout le monde le sait aucune tentative n'a été faite, aucun menace n'a été employé, qui pût donner sur les nerfs de ces braves pélerins. Il était parfaitement connu que tous ceux qui désiraient prendre part à ces funérailles ou à toutes autres pouvaient le faire avec impunité. Mais quant à faire voir cet état de chose, comme si, alors, tous les liens de l'ordre social eussent été brisés, comme si le pays eut été en état de guerre civil, ou que ceux qui en cette occasion sont allés à Montréal, avaient montré autant de courage que les soldats que l'on conduit à un assaut meurtrier, c'est une chose si extravagante, si dénuée de fondement et de vraisemblance que nous nous refusons à croire que personne n'eut été assez fou pour se laisser aller à cette illusion ou pour prêter son concours à une chose, si elle eut été vraie, aurait été une insulte pour sa patrie. Dans cette circonstance, les orangistes n'avaient pas le moindre danger à courir et ils le savaient. Mais comme il paraît que c'est une chose juste et reconnu qu'une moitié du peuple Irlandais doit sauter à la gorge de l'autre moitié, nous avons un certain nombre d'hommes qui ne brillent pas particulièrement par la sagesse, qui font frapper des médailles comme si la guerre avait exercé ses ravages. Cela aura pour résultat de faire croire aux étrangers que le peuple du Canada est une bande de sauvages qui n'a d'autres lois que celle du plus fort et d'autres remèdes aux torts que le poing et le baton.

Il y a des personnes qui sont d'un courage proverbial lorsqu'il n'y a pas de danger qui les menace. Les orangistes d'Ottawa qui vont avec des figures graves re-

cevoir des médailles et écouter des adresses comme s'ils étaient les derniers vétérans de retour d'une série de campagnes et de victoires ne doivent pas s'étonner si on se moque d'eux et si on les considère comme des gens qui ne trouvent du courage qu'au fond du verre."

Tribut de Reconnaissance.

Le 25 Juillet dernier, à l'occasion du quarantième anniversaire de la consécration épiscopale de MGR. BOURGET, Mr. le maire de la paroisse du Sault-au-Récollet, Jos. Brousseau, Ecr., a présenté l'Adresse suivante au vénérable Prélat au nom de la Paroisse.

A Sa Grandeur Mgr. Ignace Bourget, Archevêque de Martianapolis.

MONSEIGNEUR,

En lisant les psaumes, on peut remarquer que le roi David commence par célébrer la gloire de l'homme juste; qu'il me soit donc permis, dans ce quarantième anniversaire d'un épiscopat si glorieux, de vous offrir quelques fleurs de louange avec le tribut de notre affection filiale au nom de la paroisse du Sault-au-Récollet. Pour éviter d'alarmer votre modestie, je me contenterai de signaler quelques circonstances particulières à cette paroisse et que les paroles du roi David serviront à nous rappeler. D'abord il nous fait voir l'homme juste s'éloignant des lieux où les impies tiennent leurs conseils, des sentiers où les pécheurs marchent dans l'égarement, et des assemblées où les discours sont pestilentiels; ne sont-ce pas autant de traits caractéristiques de la corruption des grandes villes, autant de preuves que les joies innocentes habitent les campagnes! Il est vrai que les apôtres n'ont pas fui la Babylone des Césars, c'est qu'ils avaient mission de la convertir, et ils y ont versé leur sang en témoignage de leur fidélité à Dieu et de la malice des impies; mais l'un d'eux, le vieillard de l'apocalypse, invulnérable aux supplices des tyrans, fut relégué dans l'île solitaire de Pathmos, et c'est là en contemplant les flots tumultueux de la mer, qu'il eût la révélation des combats et des triomphes de l'Eglise. Vous aussi, Monseigneur, pendant quarante ans de combats, vous êtes resté invulnérable au milieu des ennemis de la foi, et en vous cachant aujourd'hui dans la solitude, vous méditez, en présence d'un fleuve souvent impétueux contre les rochers, les agitations de l'Eglise militante, présages de sa gloire immortelle. Mais le prophète continue son chant et nous explique les occupations de l'homme juste dans sa retraite: sa volonté est toute entière à observer la loi divine et son intelligence la médite le jour et la nuit. Pouvait-il s'exprimer ainsi, Monseigneur, sans nous faire

remarquer la grande édification dont vous nous rendez les témoins. Non, vous n'êtes pas oisif dans votre solitude, et après quarante ans d'un épiscopat laborieux, la loi divine est toujours l'objet de votre dévouement, vous la méditez sans cesse, et surtout, comme Moïse sur la montagne, vous élevez vos mains suppliantes vers le ciel pendant que dans les plaines de la patrie, de nombreux ennemis se rassemblent pour combattre cette sainte loi. C'est donc avec anxiété que vous contemplez le camp d'Israël et notre nouveau Pontife, cet élu de Dieu, si cher à votre cœur et que nous pouvons nommer votre fils, puisqu'il a été formé par vous, et qu'il est maintenant dans votre héritage, mais vos prières rendront victorieux les soldats de la loi divine et évangélique. Ici, le roi David raconte dans un langage orné de gracieuses figures les bénédictions accordées à l'homme juste. Il le compare à ces beaux arbres plantés sur le courant des eaux, dont le feuillage est toujours vert et dont les fruits arrivent à leur parfaite maturité. C'est votre gloire, Monseigneur, de pouvoir considérer tant de fruits de vos œuvres en si grande prospérité; notre bonheur à nous habitants du Sault-au-Récollet, c'est d'avoir les enfants de St. Ignace et les épouses du Sacré-Cœur. Ce don que vous nous avez fait est un gage de bénédictions célestes que leurs prières, nous l'espérons, et leur vie apostolique, attireront sur nous, afin que notre reconnaissance soit perpétuelle comme le bienfait. Il y a pour nous, Monseigneur, un autre bonheur, c'est que votre demeure soit près de nous, et que des ombres hospitaliers protègent heureusement votre vieillesse et votre amour pour la solitude. C'est le don princier d'un pasteur qui nous fut dévoué; nous ne l'oublierons jamais. Et vous, Monseigneur, vivez, vivez de longues années au milieu de nous; comme l'arbre de vie, soyez par votre présence une bénédiction perpétuelle pour notre vénéré pasteur, pour nos communautés et pour toute la paroisse. Enfin le psalmiste s'écrie en terminant son cantique: Dieu connaît la voie des justes, c'est-à-dire qu'il l'aime et la bénit, mais celle des pécheurs est un sentier de perdition. Permettez-moi, Monseigneur, de considérer votre séjour dans notre paroisse comme une aide providentielle dans nos efforts contre l'intempérance, et parce que nous voulons que Dieu continue à nous aimer et à nous bénir, nous persévérons dans la fidélité à nos engagements et nous protégerons la sainte cause dont nous sommes les gardiens. Recevez cette promesse comme une fleur dont nous voulons vous honorer publiquement en ce beau jour, bénissez-la Monseigneur, et que cette bénédiction rende la paroisse heureuse en conservant toujours son parfum.

JOSEPH BROUSSEAU.

Maire.

Rapport de l'École d'Agriculture

DE STE. ANNE.

Le rapport de l'École d'Agriculture de Sainte Anne de la Pocatière, pour l'année 1876-1877, qui vient d'être publié, contient d'intéressants renseignements sur cette institution qui a rendu de si grands services au pays en développant le goût de l'agriculture dans notre population et en enseignant les moyens d'améliorer le sol. Ce rapport est adressé au Président du conseil d'agriculture de la province de Québec. Pendant l'année qui vient de s'écouler, 22 élèves ont fréquenté l'école d'agriculture, onze ont constamment suivi les cours de l'institution. La ferme modèle possède aujourd'hui 207 têtes de bétail. A la vue des progrès réalisés par cette institution avec des ressources si limitées, nous ne pouvons que désirer qu'elle puisse obtenir de ceux qui peuvent les lui donner les moyens de développer et perfectionner la culture du sol qui seul peut donner une prospérité solide au pays.

Nous offrons nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de cet important rapport.

Société St. Jean-Baptiste

DE QUÉBEC.

Voici la liste des principaux officiers élus à l'assemblée générale, tenue le 3 Septembre dernier :

Officiers Généraux.

MM. Théophile Ledroit, Président.
 Philéas Huot, Vice-Président.
 Archange Racine, Trésorier.
 J. E. Déry, Assist.-Trésorier.
 Amédée Robitaille, Com.-Ordon.
 M. Goyette, Assist.-Com.-Ordon.
 H. J. J. B. Chouinard, Secr.-Arch.
 Phil. Malouin, Assist.-Secr.-Arch.

Présidents de Sections.

MM. Oct. Lemieux et Dr. Rinfret, M. P.,
 Présidents de la Section St. Jean.
 MM. Siméon LeSage et Alex. Chauveau, M. P. P., Présidents de la Section Notre-Dame.
 MM. J. P. Rhéaume et Jos. Labrecque,
 Présidents de la Section St. Roch.

Noces d'Or de la Minerve.

La *Minerve* est entré dans sa cinquantième année d'existence. Nous souhaitons à notre confrère succès et prospérité.

Opération Difficile.

Le Dr. St. Jean, M. P., de cette ville, vient de faire, à l'Hôpital d'Ottawa, une opération excessivement difficile, mais qui a réussi parfaitement, sur la personne d'un vieillard de 78 ans, qui souffrait depuis longtemps déjà de cette terrible maladie appelée la pierre.

Il est parvenu, avec beaucoup d'habileté, à extraire trois pierres dont la plus grosse avait la forme d'un œuf. Cette pierre s'est cassée au contact de l'instrument, et le docteur constata qu'elle renfermait une vingtaine de pierres plus petites, ayant la grosseur d'un pois; les deux autres avaient environ un pouce à un pouce et quart de diamètre, et étaient hérissés de pointes aiguës qui faisaient horriblement souffrir le malade.

L'opération a eu lieu en présence de MM. les Drs. Hill, Valade, Robillard, Lynn, Godin, St. Pierre, Horsey et Higgin, tous d'Ottawa, qui ont admiré l'habileté que le Dr. St. Jean a déployée dans cette opération si dangereuse. Le patient, quoique très vieux, a supporté avec héroïsme les souffrances de l'opération.

L'Éducation à Ontario.

D'après le rapport du ministre de l'Instruction Publique dans la Province d'Ontario, l'argent prélevé en 1876, pour taxes scolaires, s'est élevé à \$3,393,635, soit une augmentation de \$28,301 sur l'année précédente. L'argent dépensé pour les écoles publiques se monte \$3,006,456, dont \$1,838,322 pour les salaires des instituteurs.

Le nombre d'enfants, entre 5 et 16 ans en âge d'aller à l'école, est de 502,250, sur lequel 490,537 fréquentent les classes.

L'assistance à l'école n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le croire. En sus de 12,000 enfants qui ne fréquentent point les classes, il y en a de 180,000 à 190,000 ne recevant point les quatre mois d'instruction qui sont le minimum fixé par la loi.

Les instituteurs sont au nombre de 6,185 et il y a 5,042 écoles donnant une augmentation de 208 sur 1875. Le plus haut salaire payé aux instituteurs est de \$1,000, et le terme moyen est \$532, pendant que le terme moyen des institutrices est de \$268.

Le nombre des écoles catholiques est 167, donnant 11 de plus qu'en 1875. Les taxes s'élèvent à \$106,483, soit \$15,856 d'augmentation, et le nombre des élèves fréquentant ces écoles est de 25,264 ou 2,121 de plus qu'en 1875.

MEMORIAL NECROLOGIQUE.

Rév. Messire Laberge.

Nous avons à enregistrer la mort d'un vétéran du sanctuaire, le Rév. Messire LABERGE, curé de l'Ancienne Lorette, près de Québec.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église de cette paroisse, au milieu d'un concours considérable de prêtres et laïques qui, de la ville et des paroisses environnantes, étaient venus se joindre à la paroisse affligée.

Ce vénérable prêtre exerçait le saint ministère dans cette paroisse depuis près d'un demi siècle, et comme l'a fait remarquer Mgr. Cazeau, qui a présidé aux funérailles, on trouve rarement d'exemples d'aussi longs rapports entre le Pasteur et ses ouailles.

Mgr. Rappe.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mgr. Amédée Rappe, arrivée samedi à onze heures du soir, à St. Albans, Vermont. Mgr. Rappe était alsacien de naissance. Il vint aux Etats-Unis étant encore jeune prêtre, et il fut élevé bientôt au siège épiscopal de Cleveland, Ohio, qu'il occupa jusqu'en 1870. A cette époque, il obtint sa retraite et se retira à St. Albans, dans le diocèse de Burlington. Là, malgré son âge avancé, il fit, jusqu'à ces jours derniers le travail d'un missionnaire infatigable, desservant plusieurs missions qui n'avaient pas encore de prêtres résidants, prêchant souvent jusqu'à deux ou trois sermons par jour, établissant des écoles et des couvents en partie avec son propre argent, fondant de nombreuses sociétés de tempérance, etc.

Le diocèse de Cleveland lui doit la plupart des institutions catholiques de bienfaisance, de tempérance et d'éducation qui font sa gloire et son honneur. Il édifie les protestants par son zèle admirable pour la religion et la tempérance et le bien qu'il opérait sous leurs yeux, et il fut assez heureux pour en convertir un bon nombre.

Mgr. Rappe avait été ordonné évêque de Cleveland en 1847. Il est mort au presbytère de M. le grand-vicaire Druon, son ami de cœur, et fut administré par Mgr. de Goesbriand, qu'il avait consacré évêque de Burlington. La semaine dernière encore, il eut le courage d'aller donner une mission dans une paroisse éloignée. C'est bien de lui qu'on peut dire qu'il a passé en faisant le bien. Il était âgé de 77 ans.

Agents du Foyer Domestique.

Les personnes ci-dessous nommées sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*.

PROVINCE DE QUEBEC.

Paroisses.	Comtés.	Noms des Agents
Arthabaskaville...	Arthabaska.	Aimé Dion
Arthabaska (sta.)...	Arthabaska.	Louis Foisy
Ancienne-Lorette	Québec	George Dufresne
Aston Station	Nicolet	A. Ouellet
Aylmer	Ottawa	J. L. Dumouchelle
Baie St. Paul	Charlevoix	O. A. Clément
Bécancour	Nicolet	Dlle. M. L. E. Rivard
Bedford	Missisquoi	E. R. Demers
Beauharnois	Beauharn.	J. A. Painchaud
Beaumont	Bellechasse	G. H. Couture
Beaufort	Québec	Laz. Chamberland
Berthier (en haut)	Berthier	R. E. Pelland
Bienville	Lévis	Paschal Morin
Boucherville	Chambly	L. Normandin
Broughton-Est	Beauce	Louis Beaudoin
Buckingham	Ottawa	Thos. Dechène, Inst.
Cacouna	Témiscouata	H. St. Jorre, N. P.
Chambly (Bassin)	Chambly	W. Vallée
Canrobert	Rouville	Frs. Meunier, N. P.
Cap Chatte	Gaspé	Thélesphore Roy
Cap Rosier	Gaspé	J. A. LeBel
Charlesbourg	Québec	J. M. Tremblay
Chicoutimi	Chicoutimi	J. O. Tremblay
Coaticook	Stanstead	Ferrier Chartier
Côteau du Lac	Soulanges	J. H. Rondeau
Deschambault	Portneuf	A. D. Hamelin
Durham-Sud	Drummond	F. Préfontaine
Gentilly	Nicolet	S. Brunelle
Granby	Shefford	S. E. Bergeron
Grand Métis	Rimouski	Jules Martin
Grand Pabos	Gaspé	Thos. Soucy
Havre-aux-Maisons	Is. de la Madeleine	P. L. Joncas
Hébertville	Chicoutimi	N. P. Gagné
Hemmingford	Huntingdon	J. A. V. Amirault
Hochelaga	Montréal	Dr. F. A. Mousseau, M. D
Iberville et St. Jean		Jean Bourguignon
Isle Perrot	Vaudreuil	M. S. Jobin
Jeune Lorette	Québec	J. G. Vincent
Joliette	Joliette	Laurent Desaulniers
Kamouraska	Kamouraska	L. C. Bégin
Lachine	Jac.-Cartier	Fabien Caisse
La Patrie	Compton	A. B. Gendreau
Laprairie	Laprairie	Julien Brosseau
La Présentation	St. Hyacinth.	Alexis Milet
L'Islet	L'Islet	Mad. Ve E. Ballantyne
L'Acadie	St. Jean	Olivier Belle
L'Anse à Giles	Islet	I. O. Giasson, N. P.
L'Assomption	Assomption	J. Z. Martel
Lawrenceville	Shefford	A. C. Tétu
Lauzon [Village]	[Lévis]	P. A. Bourget
Les Cèdres	Soulanges	
Longueuil	Chambly	F. X. Valade
Mascouche	Assomption	J. O. Lamarche
Malbaie	Charlevoix	Elie Auger, N. P.
Matane	Rimouski	T. P. Paradis
Montmagny	Montmagny	S. Vallé, N. P.
Monte Bello	Outaouais	Charles Major
Maria	Bonaventure	F. S. Cyr
Montréal [Cité]	Montréal	Ignace C. St. Amour
N.-D. de Lévis	Lévis	Elzéar Bédard
N.-D. du Sac	Cœur	Rimouski... Joseph Parant
N.-D. du Lac	St. J. (Chicoutimi)	Israël Dumais, N. P.
Piopolis	Compton	Chs. F. X. Langlois
Pointe-Claire	J. Cartier	Dr. F. E. Valois, M. D.
Pointe aux Tremb.	Portneuf	N. Blais
Pointe du Lac	St. Maurice	Louis Comeau, jr.
Portneuf	Portneuf	F. X. T. Hamelin
Québec [Cité]	Québec	J. O. Filteau
Rigaud	Vaudreuil	J. Charlebois
Rimouski	Rimouski	Alphonse Couillard
Rivière-du-Loup	Témiscouata	
Rivière-du-Loup	Maskinongé	Irénée Gravelle
Sault-au-Récollet	Hochelaga	J. B. Beauchamp
Sault Montm'cy	Québec	Jos. Cazeau
Sherbrooke	Sherbrooke	C. Gélinas
Somerses	Mégantic	H. Jutras
Sorel	Richelieu	Jos. Cartier, Agt. d'Ass.
Stanford	Arthabaska	Gédéon Gagnon
Stockwell	Châteaug.	M. Patenaude
Ste Adèle	Terrebonne	O. Lafleur
Ste Agathe	Lotbinière	Laz. Boulanger
Ste Agathe	Terrebonne	A. Marié
St. Aimé	St. Hyacinth.	P. Gélinas

Paroisses.	Comtés.	Noms des Agents.
St Ambroise	Joliette	Ol. Vigneault
St Anselme	Dorchester	P. Fortier
St Antoine	Verchères	L. J. Cartier
St Arsène	Témiscouata	Elie Martin
St Augustin	Portneuf	M. C. East
St Alban	Portneuf	Sifroid Leclerc
St Alexis	Montcalm	Dlle. Mathilde Omon
St Albert	Arthabaska	Prud. Laineuse
St Anicet	Huntingdon	F. S. Bourgeault
Ste Anne	Saguenay	Marcel Côté
Ste Anne Lapoca	Kamouraska	Germain Lévesque
Ste Anne la Péra	Champlain	J. U. Marcotte
Ste. Anne	Jac.-Cartier	Dlle. E. Dugal
St Alexandre	Iberville	A. A. L. Brien
Sandy Bay	Rimouski	Prosper Paradis, March.
St Boniface	St. Maurice	
Ste Brigitte	Nicolet	M. Houde, M. de P.
St Casimir	Portneuf	F. X. Gingras.
Ste Cécile	Beauharnois	J. Landry.
St Césaire	Rouville	J. E. Gaboury
Ste Claire	Dorchester	J. E. LeRoy
St Cyrille	L'Islet	J. B. Cloutier
St Camille	Wolfe	G. Crépeau
St Charles	Bellechasse	Joseph Montminy
Ste Clothilde	Arthabaska	Camille Gélinas
St. Constant	Laprairie	Alphonse Lanctôt
Ste Croix	Lotbinière	J. Hamel
St Denis	Richelieu	A. Dupuis
St Esprit	Montcalm	Chas. Dalpé
St Edouard	Lotbinière	Eusébe Cinq-Mars
Ste Edwidge	Compton	J. Courtemanche
Ste Elizabeth	Joliette	L. H. Beaulieu
St. Eustache	D.-Montagnes	Daniel Ethier
St Fabien	Rimouski	V. Roy
Ste Famille	Montmor'cy	Alph. Drouin
Ste Foye	Québec	Félix Belleau
St Flavie, [Stat.]	Rimouski	Ant. Bérubé
St François du Lac	Yamaska	P. R. Robillard
St Frédéric	Beauce	L. G. A. Legendre
Ste Flavie	Rimouski	Joseph Fournier
St. George	Richmond	F. X. Roy
Ste. Geneviève de Batiscan	D. Lacourcier	
St Germain	Drummond	Mad. Ve. E. B. Paré
St Gervais	Bellechasse	Ferdinand Aubé
St Guillaume	Drummond	H. Mercier
Ste Hénédine	Dorchester	Jos. Mercier
Ste. Hélène	Kamouraska	B. Michaud
St Henri	Lévis	Gilbert Roy
St Hermas	Deux-Monta.	Benj. Beauchamp,
St Honoré	Beauce	Pierre Boucher
St Hilaire [Villag.]	Rouville	Arthur Goulet
St Hugues	Bagot	E. Lafontaine
St Hyacinthe	St. Hyacinth.	J. de Labroq.-Taché
St Isidore	Laprairie	F. T. Langevin
St Jacques	Montcalm	J. E. Ecrément
St Jacques le Min.	Laprairie	J. O. Poirier
St Janvier	Terrebonne	D. Desrochers
St Jean	Iberville	Jean Bourguignon
St Jean-Baptiste	Rouville	L. G. E. Goulet, M. P.
St Jean [I. O.]	Montmor'cy	F. Turcotte
St Jean Chryst.	Châteaug.	I. J. E. Derome
St Jean-Port-Joli	L'Islet	Dlle. M. Fournier
St Jérôme	Terrebonne	E. Marchand, M. de P.
Ste Julie	Verchères	Joseph Collette
Ste Justine	Vaudreuil	J. A. Raizenne
St Joseph	Beauce	Dlle Anaïs Arcan
St Joseph	Lévis	T. Samson
St Lambert	Lévis	Magl. Brochu
Saint-Laurent	Hochelaga	Dr. I. LeCavalier, M. D.
St Léon	Maskinongé	S. Lesage
St Léonard	Nicolet	Dr. Max. Bellemare
St Lin	Assomption	Charlemagne Laurier
St L. de Gonzague	Beauharnois	D. Vachon
St Michel	Yamaska	Dr. L. J. Bourret, M. D.
St Malo	Compton	Moïse Roy
Ste Marguerite	Dorchester	C. C. Lajeunesse
Ste. Marie du Monoir		Vildac Langevin
St. Mathieu	Rimouski	Théophile Lévêque
St Maurice	Arthabaska	P. M. Pacaud
St. Maurice	Champlain	G. E. Bistodeau
St Michel	Bellechasse	Dr. E. S. Belleau, M. D.
St. Moïse	Rimouski	Jos. Smith, M. de P.
St. Norbert	Champlain	G. E. Bistodeau
St Placide	Deux-Mont.	B. J. Bertrand
St Pie	Bagot	M. D. Meunier
St Pierre les Bec.	Nicolet	Ths. Philips

Paroisses.	Comtés.	Noms des Agents.
St Pierre.....	Montmagny	Mad. Ve. S. Bacon
St R. des Aulnais	L'Islet.....	George Gagnon
St Raphaël.....	Bellechasse	P. G. A. Fontaine
St Roch.....	Richelieu.....	J. B. Paquet
St Romuald.....	Lévis.....	Damasse Roberge
St Sébastien.....	Iberville.....	J. F. Godreau, N. P.
St Simon.....	Rimouski.....	Dlle. S. Bernier
St Stanislas.....	Beauharnois	Leon Perrault
St Sulpice.....	L'Assompt.	J. Royal
St Tite.....	Champlain.....	J. N. Buist
St Thomas	Pierv. Yamaska.....	H. Pitt
St Valerien.....	Shelford.....	P. S. Grandpré
St Vincent de P.	Laval.....	Joseph Pare
St Valier.....	Bellechasse	Frs. Bélanger
Terrebonne.....	Terrebonne	Capt. J. C. Auger
Tessierville.....	Rimouski.....	H. Parant
Trois-Riv. [Cite]	Trois-Riv.....	Eph. Dufresne, A.
Valmont.....	Champlain.....	Onésime Landry
Vallertori.....	Beauce.....	Louis Paradis, jr.
Village St. J.-Bte	de Montreal	Guilbert Filiatrault
Yamachiche.....	Yamachiche	Arthur Lacerte
Yamaska.....	Yamaska.....	P. Beaupré
Warwick.....	Arthabaska	Ls. Triganne

ONTARIO.

N.-D. de Lourdes	Russell.....	J. N. Lévis
Pembroke.....	Renfrew.....	Dr. J. A. Desloges
Sandwich.....	Essex.....	Alb. Bondy, Inst.
St. Eugène.....	Prescott.....	S. Labrosse

MANITOBA.

Winnipeg.....	Riv.-Rouge	J. P. M. Lecours,
---------------	------------	-------------------

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bathurst.....	Gloucester	Hill Haché, March
Boucotoche.....	Kent.....	G. A. Girouard

Paroisses.	Comtés.	Noms des Agents.
Caraquette.....	Gloucester	Théot. Blanchard
Caron Brook.....	Victoria.....	Théodore Pelletier
Edmundston.....	Victoria.....	Geo. A. Bois, M. du P.
Memramcook.....	Westmorl.....	A. M. Vienneau
Petit Rocher.....	Gloucester	O. Turgeon, March.
Shédiac.....	Westmorl.....	Calixte Galland

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Clare.....	Digby...	Dr. A. P. Landry, MD
Cité d'Halifax.....	Halifax.....	J. B. LeBlanc
D'Écousse.....	I. Mad.[C.B]	R. Benoit, Insp. d'E.

ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Egmont Bay.....	I. O. Arsenault,	M.P.P.
-----------------	------------------	--------

ÉTATS-UNIS.

Aurora.....	Illinois.....	Louis Raymond
Concord.....	New Haven	Chs. Pélissier
Chicago.....	Illinois.....	Geo. O. Tanguay
Chippewa Falls...	[Wisconsin]	Dr. Jos. Fortier, M. D.
Danielsonville.....	Connecticut	L. J. Tétrault
Detroit.....	Michigan.....	B. C. Gagnon
Fall River.....	Massachus...	Nap. Milotte
Fond du Lac.....	Wisconsin...	Nicolas Lamouche
Grosvenordale.....	Connecticut	F. B. Lafrenière
Marquette.....	Michigan...	Rev. M. H. P. Rousseau
Northampton.....	Massachus...	A. Ménard
Nashua.....	New Haven...	Joseph Landry
Springfield.....	Massachus...	W. Proulx
St. Albans.....	Vermont.....	Dr. G. Thibault, M. D.
St. Louis.....	Missouri.....	Md. A. Boislinière.
Vermillionville...	Louisiane...	A. H. Mourrier, jr
Woonsocket.....	(Rhode Is.)	
Worcester.....	Massachus...	Félix Charbonneau

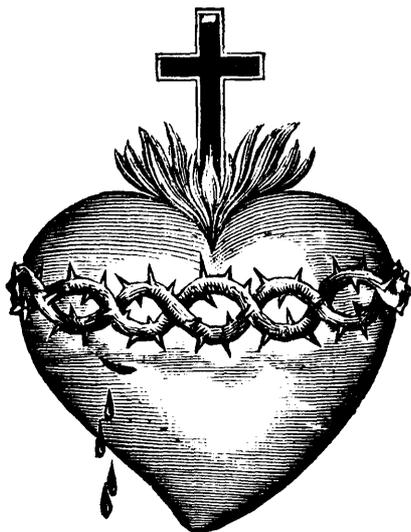
FRANCE.

A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac, à Paris

GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR.

CETTE loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée-Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. CHAPLEAU et GÉDÉON OUMET, de L. A. JETTÉ, M. P., B. A. E. HUBERT, protonotaire, R. H. TRUDEL, M. D., M. P. RYAN, J. O. DEVLIN, Alfred LAROCQUE, Sr., C. S. RODIER, Pierre l'ESPÉRANCE et de Michael STEWART, Ecrs., sous la surveillance des membres des trois comités.



Valeur de la Loterie.

Bourse en Or de	\$10,000 00	\$10,000 00
1 do do	2,000 00	2,000 00
1 do do	1,000 00	1,000 00
1 do do	500 00	500 00
5 do do	100 00	500 00
5 do do	50 00	250 00
25 do do	10 00	250 00
300 lots à bâtir, valeur moyenne.....	500 00	150,000 00
250 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24 00	1,200 00
20 ciboires,	20 00	400 00
42 calices,	18 00	756 00
8 encensoirs	6 00	48 00
12 ostensoirs	32 00	432 00
12 paires de burettes	6 00	72 00
12 garnitures d'autel de toutes les couleurs.....	30 00	360 00
290 objets do do	3 00	870 00
1000 objets do do	2 00	2,000 00
2000 objets do do	1 00	2,000 00
1 bénitier	4 00	4 00
		\$272,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté ; le comité de direction est composé d'un prêtre, du Visiteur Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite, qui président à toutes les affaires de la Loterie, et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les Billets sont en vente au bur au du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., président du Comité de Direction ; Benjamin Clément, Ecr., secrétaire-trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, Ecr., Directeur-Gérant, ainsi que le cachet de la loterie du Sacré-cœur, est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis. Le jour du tirage sera annoncé plus tard.

Nombre des Billets : 400,000 — PRIX DU BILLET..... \$ 1.00

Toutes communications par la malle devront être adressées franchises de port au Directeur-Gérant.

F. X. COCHUE.

No 256, rue Notre-Dame, Montréal.